

...BERTÉ ET LE PATRIOTE

Vo...

ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 23 NOVEMBRE 1962

PRIX: 10c

Le premier siège de Pierre devient un centre mondial de catholicité

(Spécial à La Liberté et le Patriote)

ROME — Contrairement à ce que peuvent croire beaucoup de catholiques, Rome ne fut pas le premier siège résidentiel de Pierre, Prince des Apôtres. L'honneur en revient à une ville de l'Asie Mineure qui n'existe plus au sens strict, mais dont le titre demeure vivant et comme un symbole de la diversité dans l'unité qui caractérise la vraie Eglise. C'est ainsi que par un curieux revirement historique, Rome, le deuxième siège du Vicaire du Christ, est devenu un centre d'unité, tandis qu'Antioche, dont Pierre fut le premier évêque, est un centre de rayonnement rituel dont les adeptes sont répandus dans le monde entier.

Cette origine glorieuse et cette mission moderne expliquent pourquoi des six patriarches catholiques qui assistent au Concile Vatican II, trois sont titulaires d'Antioche, soit du rite syrien, du rite melchite et enfin du rite maronite. Ce dernier surtout, Sa Béatitude Paul Pierre Méouchi, porte témoignage à la catholicité de l'Eglise parce que, successeur en droite ligne du restaurateur le Patriarche Maron, il est "père" spirituel non seulement de 500,000 Libanais, mais aussi de 700,000 autres fidèles de cette nation qui sont répandus dans le monde entier, unis par les liens d'un rite qui remonte au temps du Christ et aussi par la culture française fortement enracinée dans la classe instruite.

A New Bedford

Si cette culture explique en partie la bienveillance avec laquelle Sa Béatitude a accordé une interview au représentant de **La Liberté et le Patriote**, on peut y ajouter une autre raison, à savoir que le Patriarche, aux débuts de sa carrière, a fait du ministère en Nouvelle-Angleterre, à New Bedford, où il a connu et apprécié la population, d'origine québécoise, si loyale à sa religion et à ses traditions.

Cependant, quand on est littéralement "successeur de Pierre" et pasteur d'un troupeau assez nomade, la bienveillance doit céder un peu aux formalités. Ainsi il a fallu présenter des questions d'avance et par écrit à Sa Béatitude et, une fois le rendez-vous fixé, il a fallu ouvrir trois portes et converser avec trois personnes de sa suite avant de pénétrer dans son bureau privé. Retard non sans profit, car le journaliste a pu ainsi rencontrer le prélat maronite en permanence à Rome qui dit tout simplement "quand je prie, je prie en français"; faire un petit arrêt dans la salle des consultations de l'épiscopat maronite, un bijou de tapisseries, de peintures et de meubles élégants; converser quelque peu avec un secrétaire-théologien, dont le métier comporte souvent les mêmes soucis que ceux d'un rédacteur. Enfin voilà le bureau de travail, avec un pupitre encombré de lettres et de documents. Sa Béatitude, en soutane (qu'elle pardonne l'adjectif) "cardinalice", est un grand homme, robuste, au visage ovale, orné d'une barbe blanche pointue. Ses yeux bleus sont parfois autoritaires, parfois aimables, parfois un petit peu malicieux, parfois méditatifs.

Patriarche et vedette

C'est un patriarche, parce que dans la généalogie de son titre se trouve en premier lieu la ligne: "S. Pietro in Galilea, residette prima in Antiochia". C'est un patriarche d'âge aussi, dans sa soixante-huitième année. Né à Jezzine, Saïda (l'ancienne Sidon), au Liban, le 1er avril 1894, il fut ordonné prêtre le 7 décembre 1917 et sacré évêque de Tyr des Maronites le 8 décembre 1934. Il devint patriarche le 25 mai, il y a sept ans. Il rentrait justement, avant le Concile, d'une tournée aux Etats-Unis où les Libanais maronites (parmi lesquels le grand comédien Danny Thomas) ont 46 églises de leur rite. (Il y a des communautés maronites au Canada en quatre endroits, avec une église à Windsor.)

Conversation animée dès le premier instant, pleine d'esprit oriental ou plutôt d'esprit humaniste éprouvé, car ce prélat partage avec son peuple le sentiment d'être chez lui dans le monde entier, et avec son peuple il est entreprenant, souple, gai, fort de l'esprit familial et d'une culture antique, fervent, indépendant. Malheureusement, entre les traits de la conversation et les phrases officielles en réponse à un questionnaire, un patriarche doit laisser une marge que le journaliste, pressé par l'heure limite, ne peut pas accepter intégralement. Ce dernier doit par conséquent prendre la responsabilité entière de son rapport, comme le ferait un spectateur qui raconte l'interview à des amis.

Tâche difficile

Il n'est un secret pour personne, par exemple, que le maintien des droits des Eglises orientales dans une société mondiale à base latine n'est pas facile. L'uniformité semble toujours plus efficace et plus attrayante, et l'élément majoritaire s'impose naturellement à moins d'une vigilance continuelle. Mais dans l'esprit du patriarche d'Antioche des Maronites la vitalité des anciens rites et des rites divergents dans l'Eglise est une mission aussi importante que celle qui s'adresse aux païens, car elle proclame incessamment que le rayonnement du christianisme ne supprime pas les valeurs humaines, historiques et naturelles.

Surtout aujourd'hui dans un monde où les forces techniques, économiques et parfois politiques cherchent à imposer aux hommes un patron unique, l'Eglise doit être une force qui entretient, encourage et élève ce qui fait la richesse humiane dans la variété des cultures et des langues. La présence d'Eglises maronites ou de tradition orientale, un peu partout, est un témoignage au monde de la liberté humaine existant dans l'Eglise.

Ces considérations expliquent pourquoi la position actuelle des patriarches entre les archevêques résidentiels et les membres du collège des cardinaux est assez ambiguë à Rome. (Au Moyen-Orient et dans les églises orientales, le patriarche a préséance.) Cela explique aussi pourquoi d'autres patriarches ont parlé en français et non pas en latin aux assises du Concile.

Père de son peuple

Sa Béatitude, selon un aide, jouit dans son territoire du prestige populaire que l'on retrouve un peu dans la province de Québec à l'égard du Primat de l'Eglise canadienne, l'archevêque de la ville de Québec. Ainsi, quand il regagnera sa ville cathédrale, par voie de Beyrouth (il a un siège d'été et un autre d'hiver), plus de 40,000 personnes se presseront à l'aéroport et le long des routes pour le saluer. Il en va de même en cas de crise "nationale" profonde, c'est au patriarche qu'affluent les chefs de tous les partis et de tous les rites, même d'au-delà des frontières, pour qu'il accepte d'agir comme porte-parole autorisé du "peuple", au sens le plus large. **C'est précisément ce rôle de pasteur traditionnel qui** distingue le patriarchat et son titulaire dans l'Eglise universelle et qui en fait un Prince de l'Eglise au sens ancien.

Sa réception lors des voyages outre-mer est d'un genre un peu plus moderne, avec grands banquets, etc., mais les 200,000 fidèles de l'Argentine, et les 200,000 du Brésil, et ceux de partout ailleurs entretiennent à son égard ce sentiment de confiance filiale, que partagent d'ailleurs les neufs évêques de ce rite qui participent au Concile.

Un Concile "Oriental"

Il a été signalé déjà par des observateurs de marque que les Eglises Orientales semblent appelées à jouer un rôle de grande importance au Concile Vatican II. Les fervents d'une plus grande liberté liturgique, anxieux de l'adaptation aux besoins des fidèles en pays de mission et dans les grands villes, portent une attention spéciale à l'expérience de ces vénérables églises.

La messe a été célébrée dans plusieurs rites, autres que le latin, devant les pères du Concile et notamment en rite maronite le 5 novembre. (Voir ci-jointe la note sur les cérémonies de cette messe, dans la langue dérivée de celle du Christ.)

Le rôle de patriarche intéresse aussi par suite du désir d'instaurer des autorités ecclésiastiques collégiales à un niveau national ou continental, avec pouvoir indépendant de Rome et supérieur à celui des diocèses. Cela correspond à l'idée du patriarchat. (Un journal de France, **L'Homme Nouveau**, a même publié un article sur le sujet: "Patriarche de France?".)

Le culte marial, très profond parmi les Libanais, comme en fait foi le volume "Vierge et Liban", suscitera de l'intérêt aussi quand un projet de décret viendra devant les pères sur ce point.

C'est surtout aux yeux des observateurs protestants et orthodoxes que le rôle des patriarches retient l'attention, car ils craignent une Eglise trop centralisée sur Rome.

Rôle très élevé

Rencontrer un de ces prélats assez rares, jouir de sa conversation à la fois digne et pétillante, partager ses soucis à l'égard de son peuple et à l'égard de l'avenir de l'Eglise dans le monde moderne, sentir vibrer l'amour à la fois du Christ, l'unique Saveur, et de la liberté humaine qui s'offre au Christ, naturellement et joyeusement, cela fait entrevoir à quel point il faut tenir à cette catholicité qui fait de l'unité de l'Eglise une unité riche, belle, des plus variées.

R. DUROCHER, O.M.I.

Messe dans la langue dérivée de celle du Christ

ROME — La messe a été célébrée en rite maronite d'Antioche à l'ouverture de la congrégation générale du Concile, le 5 novembre. Cette liturgie dérive du rite primitif du premier siège de Pierre, foyer missionnaire avec Paul et Barnabé, où les fidèles du Christ ont été appelés "chrétiens" pour la première fois.

C'est avant tout la simplicité; c'est une liturgie populaire. Elle a été pratiquée dans les villes et les campagnes de la Syrie avant d'être transmise jusqu'à nos jours par des générations de moines et de fidèles groupés autour du monastère fondé par un Saint anachorète, Maron mort en 410, et devenu par la suite la forteresse de la foi catholique définie dans le Concile de Calcédoine (451).

Cette simplicité, sans exclure la solennité demeure le signe d'une vie intense par l'usage de l'encens et le dialogue entre les célébrants et la foule, les lectures, les chants . . .

Langues utilisées

La langue propre est le syriaque, dernière étape de l'évolution de l'araméen parlé par le Christ, la Vierge et les Apôtres. Il est impressionnant, à 20 siècles de distance d'entendre à St-Pierre, pour la première fois, les paroles de la Consécration chantées dans la même langue que dans le Cénacle.

Pour permettre aux fidèles de participer activement à la célébration eucharistique, l'Eglise maronite a joint au Syriaque, sa langue primitive, l'arabe devenue langue du peuple. Une bonne partie des prières (lectures, oraisons, hymnes . . .), même une partie de l'anaphore (équivalant du Canon dans la messe latine) sont dites en arabe.

Structure de la messe

Elle rappelle celle des premières célébrations eucharistiques. La préparation des oblats et l'offertoire se placent au début; le célébrant purifie avec l'encens patène et calice, et prépare le pain et le vin destinés au sacrifice; l'assemblée chante le psaume 103: "Bénis mon âme le Seigneur". Suivent ensuite, la messe des catéchumènes, la messe des fidèles; consécration, é p i c l è s e, communion et action de grâce.

Le capitaine G. Cooper, prochain pilote spatial

WASHINGTON — L'Agence nationale de l'aéronautique et de l'espace a officiellement annoncé que ce sera l'astronaute Leroy Gordon Cooper qui sera aux commandes de la prochaine capsule "Mercury" que les Etats-Unis lanceront dans l'espace. Ce n'est cependant qu'en avril prochain qu'il pourra tenter d'effectuer 18 orbites de la terre en 24 heures.

C'est lui qui, le 3 octobre dernier, avait été le substitut éventuel du commandant W. Schirra qui gravita alors six fois autour du globe.

Le substitut de Cooper sera l'astronaute Alan Sheppard, le premier Américain à atteindre le cosmos lors de son voyage de 15 minutes le 5 mai 1961.



Cette photo représente une section des sièges qui longent l'allée centrale de St-Pierre pendant le Concile Vatican II. En première rangée l'on voit les six patriarches d'Alexandrie, d'Antioche, de Jérusalem, de Cilicia, qui représentent les églises antiques du Christianisme et, aujourd'hui, les églises orientales. Sa Béatitude Paul Pierre Méouchi, avec turban, se trouve en troisième place à droite. L'on regarde dans cette direction, car l'autel s'y trouve. Remarquons dans la seconde rangée le Primat de l'Eglise canadienne, Son Exc. Mgr M. Ro[illegible] archevêque de Québec, et, en haut, Son Exc. Mgr G. B. Flahiff, archevêque de Winnipeg. L'archevêque de St-Boniface, Son Exc. Mgr M. Baudoux, absent lors de cette cérémonie, se trouverait normalement à la place vide près de l'évêque barbu à gauche.

Les gaullistes triomphent au premier tour de scrutin

PARIS — Le peuple français a accordé un nouveau vote de confiance au président de Gaulle dans les élections législatives tenues dimanche en France. Le succès des candidats gaullistes au premier tour du scrutin était tel que le ministre de l'Intérieur, M. Roger Frey, a déclaré en fin de soirée que le mot "raz-de-marée" n'était pas exagéré.

Même encore incomplets, les résultats indiquaient une nette victoire de l'Union pour la Nouvelle République (UNR) qui, loin de perdre des voix comme plusieurs observateurs s'y attendaient, en a gagné à peu près partout. Avec les victoires déjà acquises au premier tour et si la tendance se maintient au deuxième tour, dit de ballottage, qui aura lieu dimanche prochain, l'UNR ou parti gualliste devrait remporter plus de 20 sièges à la nouvelle Assemblée nationale et pourrait atteindre 250. Ce parti comptait 178 sièges à la dernière assemblée.

Dans le chambardement des traditions politiques, plusieurs personnalités p o l i t i q u e s des "vieux partis" ont subi la défaite ou sont en ballottage et en position difficile pour le second tour de scrutin. Tous ces personnages, à peu d'exception près, avaient fait la campagne en faveur du "non" lors du récent référendum sur la revision de la constitution ont été battus, tandis que MM. Guy Mollet et Bertrand Motte, l'un chef du parti socialiste, l'autre, leader de la droite modérée, sont en ballottages difficiles.

Les gaullistes ont donc gagné le premier tour. Sans préjuger de la façon dont s'effectueront les désistements, il est à remarquer que les ralliements des incertains vont presque toujours dans le sens de la victoire et on peut déjà prévoir que de Gaulle trouvera dans la prochaine Assemblée nationale, une majorité avec laquelle il pourra gouverner sans grandes difficultés.

Le parti communiste a enregistré une progression de plus de 2 pour cent, obtenant plus de 20 pour cent des voix au regard de 18.9 pour cent en 1958.

Une centaine de députés ont été élus au premier tour et les gaullistes pour leur part en comptaient une cinquantaine.

Comment votent les Français

L'élection des députés se déroule "au scrutin uninominal à deux tours", c'est-à-dire que les Français avaient à choisir entre des candidats de diverses tendances se présentant individuellement, les uns contre les autres, par circonscription. Il y a 465 circonscriptions pour la France métropolitaine, plus une quinzaine pour les départements et territoires d'outre-mer. La nouvelle Assemblée nationale comptera 480 députés. Au premier tour ne pouvaient être élus que les candidats obtenant la majorité absolue, c'est-à-dire, la moitié plus un des suffrages, les abstentions ne comptant pas. Le second tour se déroulera dimanche prochain, et cette fois il suffira de la majorité simple, soit le chiffre de voix le plus élevé, pour qu'un candidat soit élu. Il y avait 2,168 candidats à ces élections, soit un peu moins de cinq en moyenne par circonscription.

Ce système permet des alliances pour le second tour, avec désistement d'un candidat moins favorisé pour un autre mieux placé et contre tels autres qu'il juge comme l'adversaire à battre. Il reste maintenant à savoir dans quel sens s'effectueront les désistements au scrutin de ballottage de dimanche prochain.

Lettre d'Ottawa

Encore dix ans d'infériorité au CN pour les Canadiens de langue française?

La situation d'infériorité où se trouvent les employés de langue française du Canadien National durera encore dix ans.

Le président du réseau l'a annoncé froidement le 20 novembre, au comité sessionnel des chemins de fer.

M. Donald Gordon a révélé le cynisme de son attitude en répondant à des questions de MM. Gilles Grégoire, Lionel Chevrier et Guy Rouleau.

Pour être justes envers le géant écossais, disons tout de suite ce qu'il a fait pour trouver au problème une solution de longue haleine.

Il a envoyé certains de ses hommes dans les maisons de haut savoir du Québec, au cours des dernières années. Ils ont recruté un bon nombre de diplômés dont M. Gordon souhaite l'avancement jusqu'au bureau de direction.

Egalement par souci de justice, soulignons trois défauts assez répandus chez les employés canadiens-français du Québec:

— Ils n'ont guère de goût pour les travaux techniques auxquels leur formation humaniste ne les prépare pas.

— Ils manquent souvent de stabilité, ou plutôt de patience. Ils cèdent à l'appât du gain immédiat. Au lieu de persévérer dans un emploi aux possibilités vastes mais lointaines, ils préfèrent accepter une nouvelle position sans grand avenir mais qui leur offre pour l'instant une nette augmentation de salaire.

— Rares sont ceux qui consentent à changer de province pour accepter un poste plus rémunérateur. Les possibilités de promotion s'en trouvent réduites d'autant.

Après avoir battu notre **mea culpa,** nous devons revenir à la constatation de base: sur les 28 membres du burau de direction du Canadien National, on ne trouve personne de langue française.

Peut-on remédier à cette anomalie?

La députation du Québec a posé la question sous diverses formes à M. Gordon, sans obtenir de réponse satisfaisante.

M. Gilles Grégoire a demandé quels sont les critères de l'avancement au Canadien National. M. Gordon a répondu: "La compétence et l'ancienneté".

A supposer, dit le député créditiste de Lapointe, que l'on ne trouve pas, à l'intérieur de la société, d'homme apte à remplir telle ou telle vacance, la direction en chercherait-elle un à l'extérieur? M. Gordon a affirmé qu'une telle initiative constituerait un passe-droit intolérable.

Le président a raconté là une bonne blague. Son propre cas le démontre. Ancien fonctionnaire de la Banque du Canada, de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, de la Banque pour la reconstruction et le développement, il est entré de plain-pied au Canadien National pour en devenir le tsar. Pourrait-il nous faire accroire que son accession directe à un poste aussi élevé lui paraît "un passe-droit intolérable"?

M. Lionel Chevrier, député libéral de Laurier, a exprimé son scepticisme, que nous partageons: "Nul ne me convaincra, dit-il, que nul des six millions de Canadiens français de notre pays n'a la compétence voulue pour devenir membre du bureau de direction du Canadien National".

Le président a éludé l'objection. Il a répondu: "La qualité de Canadien français n'est pas un titre de compétence administrative en soi. D'autres conditions sont requises".

M. Guy Rouleau, député libéral de Dollard, a voulu savoir si M. Gordon ne pourrait faire un effort spécial pour accorder des promotions supérieures à quelques Canadiens français. Le président a répondu: "Vous voulez que je fasse des distinctions injustes?".

La mauvaise foi du président crève les yeux. Son attitude se ramène à soutenir qu'au nom de l'équité, le Canadien National doit maintenir pendant dix autres années la situation d'infériorité où les nôtres s'y trouvent.

Jean-Marc POLIQUIN.

Le concert jubilaire de la Fanfare La Vérendrye

Il y avait une belle assistance au concert de la fanfare dimanche soir dernier au Gymnase Notre Dame à Saint-Boniface.

MM. Marcel Marcoux et Joseph Vermander, respectivement président et président honoraire, avec les invités d'honneur, l'honorable Duff Roblin, premier ministre du Manitoba, et Son Honneur le maire de Saint-Boniface, Joseph Guay, accompagnés de leurs épouses, présidaient à ce concert.

Ce fut une soirée artistique et historique dont on devrait se souvenir longtemps à Saint-Boniface.

D'abord, au lever du rideau, il y eut ce coup d'oeil frappant des musiciens, revêtus de leurs nouveaux uniformes, et leurs instruments bien astiqués. Les murs du théâtre sont couverts de draperies gris-clair ce qui fait ressortir le rouge marron des vestons avec leur corde-épaulière dorée.

Cette première bonne impression, qui devait durer toute la soirée, s'accroît par la présence de ce maître de cérémonie sans pareil, M. Denis Belair. De belle prestance il porte bien son nom; et, comme nous sommes restés sympathiques à sa voix! En entendant M. Bélair décrire chaque numéro du programme l'idée nous est venue comment ces quelques mots aident à comprendre le morceau que l'on présente.

Les discours ont été brefs et à point. Monsieur Marcoux, comme président, exprime ses remerciements à tous ceux qui ont aidé au maintien de la fanfare et à la préparation du concert; les musiciens pour leur bonne assistance aux répétitions, le directeur pour son dévouement.

Il explique comment la fanfare a pu se loger grâce à l'hospitalité de la Commission Scolaire, du Cercle Ouvrier et d'autres.

(Suite à la cinquième page)

Prise de positions divergentes au Concile sur la parole divine

ROME (DNC) — Le Bureau de Presse du Concile Vatican II a ajouté à son communiqué habituel, le mercredi 15 novembre, un avis spécial aux journalistes. Dans ce texte on demandait aux scribes d'y aller délicatement au sujet du débat qui débutait ce même matin sur "les sources de la révélation". Question de consulter des experts, de respecter les nuances d'opinion et enfin d'écrire peu plutôt que beaucoup.

La difficulté à laquelle il faut faire face pour suivre ces conseils saute aux yeux, car ce même communiqué officiel a été critiqué chaudement par des pères du Concile comme tendancieux et partial. Certains journalistes professionnels, d'ailleurs, en voyant la question à l'étude ont tout simplement décidé d'écrire sur d'autres sujets.

Impossible de prévoir la tournure du débat, car le Saint-Père peut intervenir quand il lui plait pour retirer le schéma. Et la présidence des congrégations générales peut proposer le scrutin d'un jour à l'autre sur l'avenir du projet.

En effet, un groupe important de cardinaux et d'évêques demande que le sujet proposé soit tout bonnement retiré et remplacé par un autre plan. D'autres prétendent que ce projet peut être amélioré par des amendements.

Ces deux positions divergentes cachent des convictions très fortes sur la place de la Bible dans la modernisation de l'Eglise. Les "modernisants" veulent proclamer le Christ comme centre de la révélation, vivant toujours dans Son Eglise, dont l'Ecriture Sainte et la Tradition ne seraient que deux tons de voix semblables. Les "traditionalistes" veulent plutôt continuer dans la ligne du Concile de Trente en insistant sur l'importance distincte de la Tradition, contrairement aux protestants qui prétendent tout trouver dans la Bible.

Est-ce possible, par exemple, de découvrir des vérités dans la Bible, moyennant la science moderne littéraire, sans avoir à les contrôler par la Tradition? Ce groupe répond négativement.

Dans la prédication dominicale l'on fait souvent appel aux passages de la Bible. Quelle est la valeur réelle de ces "preuves"? Peut-on prouver une vérité par la Bible sans l'autorité de l'Eglise? De telles questions sont implicites dans la divergence de vues qui émeut le Concile maintenant.

Histoire officielle de l'Armée canadienne

OTTAWA — L'histoire officielle de l'Armée canadienne au cours de la première guerre mondiale a été publiée le 7 novembre.

Le livre, intitulé "Le Corps expéditionnaire canadien, 1914-1919" (version anglaise), offre un compte rendu authentique des faits d'armes accomplis par les officiers et les hommes qui représentèrent notre pays dans cette grande lutte. Ce livre s'adresse principalement au lecteur moyen et plus particulièrement à celui qui désire connaître ce que le Corps canadien a accompli et les raisons qui ont orienté le cours de ses opérations en France et en Belgique.

Ce volume traite encore de l'activité des forces canadiennes qui ont servi à l'extérieur du Corps, quelquefois dans des théâtres très éloignés du front occidental.

Les problèmes d'organisation et d'administration y sont traités avec beaucoup d'attention, en particulier en ce qui concerne la question lourde de controverse de la circonscription militaire inaugurée en 1917.

Les Guides catholiques obtiennent leur autonomie

MONTREAL — En vertu d'un accord qui vient d'être conclu entre les Guides catholiques du Canada (secteur français) et les Guides du Canada (Girl Guides of Canada), les Guides catholiques voient leur autonomie reconnue tout en demeurant intégrées aux Guides du Canada.

Cet accord vient d'être signé, à Toronto, par la Commissaire en chef, Mlle Henrietta Osler, et la secrétaire honoraire, Mlle L. M. Sellery, et, à Montréal, par la Commissaire nationale, Mlle Gabrielle Moreau, et la présidente du Comité directeur, Mlle Gertrude Lemire. Il marque une étape importante dans le développement du guidisme catholique du Canada.

Depuis 1939 existait la Fédération des Guides Catholiques de la province de Québec qui était affiliée au mouvement canadien, mais ses activités devaient s'exercer dans les limites de cette province. Mais son rayonnement eut vite fait de franchir les frontières du Québec et les jeunes catholiques d'expression française des autres provinces désiraient ardemment bénéficier de la même méthode.

Devant ce désir manifeste et ce besoin vivement ressenti d'un guidisme adapté à la foi catholique et à la culture française, les évêques du secteur français de la Conférence Catholique Canadienne décidèrent, en octobre 1960, de créer un Conseil Général Canadien des Scouts et des Guides Catholiques. Ce Conseil fut rattaché à la Commission épiscopale d'Action Catholique et d'Apostolat laïc. Cela amena, en mars 1961, la fondation de l'Association des Guides Catholiques du Canada (secteur français).

Cette nouvelle association, désireuse de rester unie aux Guides du Canada, et, par elles, au Guidisme mondial, demanda donc son affiliation et des négociations entre les deux groupes furent immédiatement entreprises.

L'accord qui vient d'être signé ouvre donc la voie à une expansion nouvelle du mouvement guide parmi la jeunesse catholique et française des dix provinces du Canada.



Mlle Gertrude Lemire, présidente, et Mlle Gabrielle Moreau, commissaire, signent au nom des Guides Catholiques du Canada (secteur français) l'accord officiel qui les affilie au mouvement guide canadien et, par lui, à l'Association Mondiale. Désormais, dans les dix provinces, toutes les jeunes filles catholiques d'expression française pourront bénéficier d'une formation guide conforme à leur foi et à leur culture. (Photo CCC)

Dimanche 25 novembre

Perception de l'Oeuvre des Bourses du Collège de Saint-Boniface

Dans les paroisses de la Basilique, du Précieux-Sang et de Ste-Anne-des-Chênes

La Liberté et Le Patriote

Membre de l'ABLFC et de la CWNA



Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg, par la Canadian Publishers Ltd.

Raymond Durocher, O.M.I., directeur
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 5-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 4-3415)

Abonnements: 1 an, $3.50; 1 an et demi, $5.00; 2 ans, $6.00; 3 ans et demi $10.00. A l'étranger, $1.00 en plus par année

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa et pour affranchissement payé en numéraire

TRIBUNE LIBRE

le 19 novembre, 1962

La Rédaction,
La Liberté et le Patriote,
619, avenue McDermot,
Winnipeg, Man.

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi de vous féliciter de votre reportage (La Liberté et le Patriote, le 16 novembre 1962, p. 3) sur la réunion du clergé, qui s'est tenue au Collège le 13 novembre dernier.

Dans votre article, j'ai noté votre attitude sympathique devant les problèmes du Collège.

J'aimerais aussi vous remercier des bons commentaires que vous avez tenus à mon endroit.

Sur quatre des cinq points de mon exposé, à savoir le manque d'unité des Franco-Manitobains, nos problèmes économiques, nos problèmes scolaires et l'A.E.C.-F.M., vous semblez être d'accord. En effet, vous ne faites des réserves qu'à propos du cinquième point, les techniques de diffusion, et sur un seul des trois items: notre presse.

Et à ce propos, j'aimerais faire ici quelques remarques.

1) Vous mentionnez que j'ai eu "des mots durs et pessimistes à l'endroit de La Liberté et le Patriote".

Je concède qu'il y avait une certaine violence dans mes paroles mais il ne faudrait pas oublier que j'ai dit également: "Notre presse est encore une de ces institutions dont le rôle, pour notre survivance, a été et demeure d'une importance capitale". J'ai aussi souligné que "je suis conscient des efforts qui sont faits, des problèmes pécuniaires et pratiques . . ."

Ma position à votre égard est donc beaucoup plus nuancée que ne le suggère votre article.

2) Il ne vous a pas plu de m'entendre soutenir que La Liberté et le Patriote "manque de vivacité dans sa page éditoriale, pourrait offrir des articles plus adaptés, plus variés, devrait donner plus de directives, d'idées, de plans d'action".

Cependant, apportez-vous à ces "accusations" des réponses directes et solides?

Si vous me prouvez qu'il n'est pas désirable que ce journal adopte une telle politique ou que ce journal le fait actuellement, je me tais tout de suite.

3) Vous dites "avoir entendu les mêmes accusations l'an dernier lors d'une réunion des Jeunes Franco-Manitobains" et vous ajoutez que le rédacteur "avait répondu patiemment mais clairement aux objections et accusations" et ensuite que "les J.F.M. avaient applaudi les réponses données . . ."

J'étais présent à cette réunion; vous interprétez assez personnellement l'attitude de ceux qui assistaient à votre conférence. Vous comprendrez aisément que nombre de mes confrères et moi-même ayons le droit de penser autrement.

En tout cas, à ma connaissance, je n'ai jamais lu ou entendu un exposé clair et satisfaisant de la ligne d'action de La Liberté et le Patriote.

4) Vous dites que "cette source (d'accusations) est étrangère au milieu étudiant" et vous ajoutez: "n'est-on pas en droit de se demander . . . si les grains semés par certains individus ont tellement contaminé les cerveaux que la guérison est rendue impossible".

Si vous insinuez par là que les opinions exposées ne m'étaient pas personnelles, je vous réponds tout simplement que vous vous trompez.

Il suffit, d'une part de connaître de façon même élémentaire notre milieu et nos problèmes, et d'autre part, de savoir quelque peu le rôle d'un journal dans un tel milieu, pour soutenir des positions qui ressembleraient fort aux miennes.

En passant, vous intitulez un de mes points "ce que les jeunes attendent de nos techniques de diffusion".

Or je ne suis le délégué de personne, et les opinions émises ne sont que les miennes, même si elles concordent, en général, avec celles de plusieurs autres gens.

Enfin, vous vous êtes servi d'un ton plutôt énergique à mon égard et à l'égard de ceux qui exercent une mauvaise influence sur le milieu étudiant (malheureusement, je ne connais pas ces "individus" mesquins). J'espère que vous utiliserez un langage aussi énergique à l'égard des problèmes sérieux de la communauté franco-manitobaine.

Bien vôtre.

Paul-Emile Leblanc,
Philosophie I,
Collège de St-Boniface.

Thalidomide

Le Vatican demande une plus grande vigilance de l'Etat

CITE DU VATICAN — Au sujet du procès Vandeput, la radio du Vatican diffuse une nouvelle note. "Il n'est pas facile d'observer la loi morale — déclare Radio-Vatican — l'éluder peut parfois apparaître un geste plus humain, lui rester fidèle peut sembler faire preuve de cruauté. Le drame du choix, le déchirement intérieur qu'il comporte peuvent expliquer plus que suffisamment un égarement, une faiblesse. La loi morale indique toujours la voie de l'honneur et de la dignité humaine. L'homme n'est pas toujours un héros. C'est le devoir de la société et de l'Etat de permettre à tous d'observer la loi morale, garantie première du droit commun".

"Personne, et encore moins l'Etat, n'a le droit de la rendre plus difficile, plus pénible, en multipliant les occasions qui poussent à son application morale, en suscitant des obstacles qui créent des alternatives héroïques", poursuit Radio-Vatican.

"De nombreux domaines demanderaient une vigilance plus attentive et scrupuleuse. Les tragédies qu'a provoquées la mise en vente sur le marché de plusieurs produits pharmaceutiques, parmi lesquels la thalidomide, dénoncent un progrès et une science qui, faisant abstraction des responsabilités morales, au lieu de faciliter et d'encourager le respect de la loi, provoquent des situations, créent des alternatives en face desquelles, hélas, plus d'un succombe. Qui tombe est coupable? Mais celui qui l'a induit en tentation, qui l'a poussé à agir, soit par légèreté ou par inconscience, ne peut pas être considéré comme innocent", conclut la radio du Vatican.

TRIBUNE LIBRE

St-Norbert, Man.,
le 11 novembre 1962

Cher Père Rédacteur,

La nouvelle des parents qui furent acquittés en Belgique, parce qu'ils avaient tué leur enfant infirme, m'a révoltée.

C'est dans un pays supposé civilisé que de telles choses se passent. Ne dirait-on pas plutôt que nous sommes aux temps des Barbares? des Spartiates qui exposaient leurs nouveau-nés aux intempéries, et seuls survivaient ceux de constitution robuste.

Et le monde s'est réjoui avec ces parents, de la décision d'un jury, aveuglé par le mal de notre siècle: "La jouissance matérielle l'emportant sur les joies de l'âme".

Le don de la vie est une si grande chose, que personne n'a le droit d'y toucher sinon Celui-là même qui la donne. Demandez aux grands malades, aux alités depuis toujours, s'ils n'ont pas une vie plus remplie que nous qui courons incessamment après le bien-être matériel.

Durant leurs longues journées de méditation, ils ont la chance de rencontrer leur Créateur, face à face, et de Le remercier du "don de la vie". Eux apprécient vraiment ce grand bienfait.

Ces personnes sont aussi une bénédiction pour leur famille. De grandes grâces sont obtenues pour leurs proches et leurs amis. Dieu est plus près de ceux qui se penchent sur la misère humaine et essaient de la soulager.

Puisque Dieu permet que de tels enfants naissent, soyons heureux d'être les parents d'un être prédestiné que nous saurons conduire à l'amour d'un Dieu très grand et très bon.

Si vous rencontrez des familles qui eurent le bonheur de posséder un de ces êtres, elles pourront vous dire que la présence d'un grand malade les a rapprochées de Dieu, a raffermi les liens familiaux, a donné un véritable sens à leur vie.

Merci, M. le Rédacteur, de m'avoir permis de m'exprimer librement dans votre intéressant journal.

"Stupéfaite".

Au Sacré-Coeur (WINNIPEG)

Pensée de la semaine

C'est de s'amouracher de ses idées erronées qu'une bonne moitié de la race humaine est composée de sots et de quêteux — Young.

Catéchisme de l'école du Sacré-Coeur — 1ère leçon

Q. — Pourquoi a-t-on fondé une école en rapport avec la paroisse du Sacré-Coeur?

R. — Les fondateurs, Son Exc. Mgr Langevin, O.M.I., et le premier curé, le R. P. X. Portelance, O.M.I., ainsi que leurs successeurs, ont voulu que la langue et la culture française soient maintenues à Winnipeg.

Q. — Pourquoi les parents envoient-ils leurs enfants à l'école du Sacré-Coeur?

R. — Pour que leurs enfants puissent grandir dans la connaissance la plus parfaite possible de leur langue et que leurs coeurs soient pétris de respect et d'amour pour leur belle langue maternelle.

Q. — Mais alors, l'enseignement de l'anglais ne vaut pas pour notre école paroissiale?

R. — Au contraire. Ici, dans l'Ouest, et surtout à Winnipeg, une connaissance pratique de l'anglais s'impose puisque plus tard nos enfants auront à gagner leur vie dans ce secteur du pays, et que l'ignorance de l'anglais pourrait leur être préjudiciable.

Q. — Pourquoi alors tant insister sur le français à l'école, surtout en récréation?

R. — Pour deux raisons: premièrement parce qu'en dehors du foyer et de l'école les élèves doivent presque toujours parler l'anglais. Et deuxièmement, parce que pour apprendre une langue il faut la pratiquer, et si l'enfant parle presque constamment l'anglais en dehors de l'école, et qu'il lui soit permis de le faire à l'école aussi, quand pourra-t-il pratiquer le français qu'il apprend? Et alors quand apprendra-t-il sa langue?

O. ZECOUTES.

Winnipeg

Société St-Jean-Baptiste

Le dimanche 25 novembre aura lieu l'assemblée régulière des membres de la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg. Comme on entrevoit déjà la fin de 1962, la nomination des officiers pour la nouvelle année sera à l'ordre du jour. Bienvenue à tous.

On augmente les heures de travail au Togo

LOME — La semaine de travail au Togo a été portée de 40 à 45 heures la semaine dernière.

A ce propos, le commentaire d'un communiqué publié en même temps que le décret, précise que cette mesure ne constitue ni une brimade ni une punition et n'a pas été prise à la légère mais après mûre réflexion.

Comme le Togo manque d'argent et que son capital humain est sa plus grande richesse, dit le communiqué gouvernemental, nous devons changer notre méthode et nos conceptions de travail: les syndicats de travailleurs pendant le régime colonial se sont organisés non seulement pour défendre leurs intérêts syndicaux mais aussi pour un but politique: entraver le fonctionnement de l'appareil administratif colonialiste. Il était normal de demander la réduction des heures de travail et d'encourager le mauvais rendement.

"Mais maintenant, ajoute ce texte, le fruit du travail revient aux enfants du pays et toute augmentation du rendement ne peut qu'ajouter au bonheur de notre chère patrie et à la prospérité de la population."

Le président de la République, M. Olympio, avait reçu, la veille de la promulgation du texte, les membres des syndicats de fonctionnaires auxquels il avait expliqué cette conception et avait demandé une collaboration franche et loyale.

Au poste CBWFT

DIMANCHE 25 NOVEMBRE

1.45—Mire et musique
2.00—Cours de l'université de Montréal
2.30—Long métrage: "Goupi mains rouges"
5.00—A l'heure du Concile
5.30—L'heure des quilles
6.30—Dictionnaire-magazine
7.00—L'homme invisible
7.30—Papa a raison
8.00—En habit du dimanche
8.30—Le téléthéâtre: "La mort d'un commis voyageur"
10.00—Actualités politiques
10.30—Images en tête
11.00—Concert

LUNDI 26 NOVEMBRE

3.30—Mire et musique
3.45—Votre cuisine
4.00—Revue de la maison
4.30—Bobino
5.00—Boîte à surprise
5.30—Radisson
6.00—Marcus
6.30—Nouvelles
6.45—Les affaires de l'Etat
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Mes trois fils
8.00—Histoires des pays d'en haut
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Dans tous les Cantons
9.30—Tribune libre
10.00—Temps présent
10.30—Cinéma: "Quand gronde la colère"

MARDI 27 NOVEMBRE

3.30—Mire et musique
3.45—Votre cuisine
4.00—Actualités féminines
4.15—Illusions amusantes
4.30—Bobino
5.00—Boîte à surprise
5.30—Mon amie Flicka
6.00—La vie qui bat
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant
7.00—Caméra '62
7.30—Plus on est de fous
8.00—Joie de vivre
8.30—Edition spéciale
9.00—Le temps des copains
9.30—Insolences d'une caméra
10.00—Conférence de presse
10.30—Cinéma: "Son dernier verdict"

MERCREDI 28 NOVEMBRE

3.30—Mire et musique
3.45—Votre cuisine
4.00—Le temps de vivre
4.30—Bobino
5.00—Boîte à surprise
5.30—Le courrier du Roy
6.00—Grand duc
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant
7.00—Roman de la science
7.30—Adèle
8.00—Le pain du jour
8.30—Dans les rues de Québec
9.00—Arrêtez-les
9.30—Droit de cité
10.00—Présence de l'Art
10.30—Cinéma: "La fille de la nuit"

JEUDI 29 NOVEMBRE

3.30—Mire et musique
3.45—Votre cuisine
4.00—Casse-tête
4.30—Bobino
5.00—Boîte à surprise
5.30—Roquet belles oreilles
6.00—Pépinot
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant
7.00—Soif de Dieu
7.30—La famille Stone
8.00—Filles d'Eve
8.30—Zéro de conduite
9.00—Le Petit Monde du Père Gédéon
10.00—Votre courrier
10.30—Cinéma: "La fille du corsaire noir"

VENDREDI 30 NOVEMBRE

3.30—Mire et musique
3.45—Votre cuisine
4.00—L'éternel féminin
4.30—Bobino
5.00—Boîte à surprise
5.30—Enquête Jobidon
6.00—CF-RCK
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant
7.00—Tribune libre
7.30—Petite peste
8.00—La Balsamine
8.30—Cinéma International: "Crésus"
10.00—Premier plan
10.30—Emission politique: Crédit Social
10.45—Cinéma: "Taxi de nuit"

SAMEDI 1er DECEMBRE

1.45—Mire et musique
2.00—Cours télévisés
3.30—Am Stram Gram
4.00—Coucou
4.30—Pirouette
5.30—Concert
6.30—Nouvelles
6.45—A être annoncé
7.00—Les uns les autres
7.30—Winston Churchill
8.00—Comment dites-vous
8.15—C.D.
8.30—Micheline
8.45—Long métrage: "Soeur noire"
10.15—Les couche-tard
10.45—Cinéma: "La bataille de l'eau lourde"

Chronique de CBWFT

La mort d'un commis voyageur

"La mort d'un commis voyageur", pièce de l'auteur américain Arthur Miller, sera présentée au téléthéâtre de Radio-Canada le dimanche 25 novembre, à 8 h. 30 du soir, au réseau français, dans une adaptation de Marcel Dubé et une réalisation de Paul Blouin.

Un inébranlable optimisme qui n'a aucun fondement dans la réalité présente et extérieure; voilà la force qui mène les personnages de la "Mort d'un commis voyageur".

Willy Loman a 60 ans. Il est las de voyager sans cesse sur les routes pour gagner sa vie. Depuis quelque temps il ne reçoit même plus de salaire fixe, il n'a de revenus que ses commissions. Il a deux fils, Happy et Biff. Happy est tout au plus le second assistant d'un second acheteur. Quant à Biff, à 34 ans, il n'a jamais pu gagner convenablement sa vie. Des ratés, voilà ce qu'ils sont au point de vue social.

Mais s'avoue-t-on facilement un pareil échec? Le père, la mère, les deux fils se mentent constamment les uns aux autres. Ils se mentent à eux-mêmes. La peur de se voir tels qu'ils sont réellement, dans toute leur petitesse; le refus de s'accepter tels quels; le besoin de paraître, aux yeux des autres, ce qu'ils voudraient tant être, nourrissent en eux un faux optimisme qui les fait paraître bêtes. Mais, s'ils sont des ratés, ils ont suffisamment de lucidité pour reconnaître qu'il y a en eux et leur vie une brisure qui en fait des êtres déchirés.

Le drame est là en ces quatre êtres voués à une réalité brutale et désespérante, sans commune mesure avec leurs aspirations, leur besoin d'espérer, leur attente du merveilleux, du bonheur. Le drame en est là dès le lever du rideau, au premier acte. Il se nourrira et trouvera son dénouement dans l'alternance dramatique, chez les uns et les autres, d'un leurre incorrigible et d'un besoin non moins impérieux de la vérité.

Le petit monde du Père Gédéon

Roger Lemelin fait revivre, cette année, le savoureux personnage qu'est le Père Gédéon, dans un texte dramatique d'une heure qui est présenté au réseau français de télévision de Radio-Canada, une fois par mois, sous le titre: "Le petit monde du Père Gédéon".

Le jeudi 29 novembre, à 9 h. du soir, nous retrouverons le Père Gédéon, sa famille, sa parenté et ses amis s'apprêtant à fêter comme il se doit la sainte Catherine.

Ramona étant à sa septième année à coiffer sainte Catherine, Gédéon croit qu'il est grandement temps de marier sa fille. Aussi, a-t-il organisé une soirée en son honneur où il compte inviter Onésime qu'il considère déjà comme son futur beau-fils.

A l'émission du 29 novembre, nous assisterons à la fameuse veillée et à toutes les péripéties qui la précéderont et qui mettront en scène Béatrice Picard (Ramona), Jean Duceppe (Stan), Jean Coutu (Ti-Mé), Roland Bédard (Onésime), Doris Lussier (Gédéon), Juliette Pétrie (Amélie), Janine Mignolet (Rita), Guy Provost (le père Alexandre) et Dominique Michel (la bonne Thérèse).

Contribution du Manitoba à la télévision scolaire

La télévision manitobaine contribue généreusement dans le domaine de l'épellation, des mathématiques senior et de l'art, par ses programmes scolaires télévisés de cette saison.

De nouveaux manuels qui donnent un aperçu général de ces programmes de radio et de télévision ont été rédigés, pour la première fois, en quatre livrets avec couverture attrayante, par le Département d'Education du Manitoba.

L'hon. Stewart E. McLean, ministre de l'Education, dit que les nouveaux livrets comprennent des informations préparées par la division responsable des émissions scolaires de son département aidée de la Canadian Broadcasting Corporation.

M. McLean note que ces programmes scolaires sont présentés avec l'entière collaboration de la CBC, qui fournit en plus du temps gratuit, le studio et les facilités de production.

Il est à espérer que les nouveaux manuels aideront les instituteurs à rendre plus fructueux ces programmes d'aide scolaire. Le Manitoba est la première province canadienne à se départir du système de deux livrets — un préparé par le Département d'Education provincial, l'autre par la CBC.

Trois des manuels discutent des programmes pour les élèves de la 1ère à la 4e année, ainsi que ceux des 5e et 6e et de la 7e à la 12e. Le quatrième livret présente un guide aux programmes d'art pour les élèves de la 4e à la 8e année.

Epellation

M. McLean rappelle que le premier programme scolaire télévisé au Manitoba a paru le 7 novembre avec le premier d'une série de cinq programmes consacrés à l'épellation des 5e et 6e années.

Présentée par M. Sybil Shack, principal de Winnipeg, cette série a pour but d'exciter l'intérêt des élèves dans la définition des mots et de leur faire connaître les rapports entre les mots.

Le département présentera aussi une série en essai comme supplément à la période régulière de mathématiques en 10e, 11e et 12e années. Cette série qui débutera au mois d'avril sera présentée par le Dr Bernard Noonan, de l'Université de Manitoba, et M. Murray Smith, instituteur à l'école secondaire Grant Park.

Une autre série "Explorations in Art" a été préparée par un comité de professeurs d'art de Winnipeg pour les programmes scolaires de la CBC, sous la direction de Mlle Elizabeth McLeish, directrice d'arts à l'école normale du Manitoba.

M. McLean rapporte que la meilleure façon d'établir le nombre d'élèves qui regardent ou écoutent ces programmes est de compter les demandes pour livrets, feuilles de chants et autres brochures préparés pour guider et assister les instituteurs et leurs élèves avant les émissions.

Jusqu'à présent, le département a reçu des demandes pour 35,000 feuilles de chants utilisées à la série de programmes de musique préparés pour les élèves des 3e et 4e années. En plus, 37,000 feuilles de chants ont été demandées pour les étudiants de la 5e à la 8e année. Quelque 16,000 feuillets ont été demandés pour la série "Time for Poetry" consacrée aux jeunes de la 5e année.

Le français parlé

M. McLean rapporte une réaction aussi encourageante à la nouvelle série de trois programmes pour compléter l'enseignement du français oral dans les 4e, 5e et 6e années.

Jusqu'à présent, la division des émissions scolaires a reçu des demandes pour 17,000 feuilles spéciales pour les étudiants qui suivent cette série. Celle-ci a pour but d'exciter l'intérêt des élèves pour le français parlé et sert aussi comme guide de bonne prononciation.

Le français oral est enseigné aux élèves des 4e, 5e et 6e années depuis 1955. Cette année, on compte plus de 100 classes de jeunes anglophones manitobains de 9 à 11 ans qui apprennent le français parlé.

M. McLean rapporte encore que la grande majorité des écoles de la province peuvent maintenant recevoir techniquement ces émissions télévisées qui paraissent sur les stations de CBWT (Winnipeg), CKX-TV (Brandon), CKOS-TV (Yorkton), CBWBT (Flin Flon) et CBWBT-1 (Le Pas).

Plus on croit au ciel, mieux on travaille au bonheur de la terre.
Chanoine CHEVROT.

Le taux d'intérêt sur les bons du Trésor continue à décliner

OTTAWA — Le taux d'intérêt sur la vente de $95,000,000 de bons du Trésor échéant dans 91 jours, a continué de décliner cette semaine, passant de 4.16 pour cent qu'il était la semaine dernière, à 4.09 pour cent cette semaine.

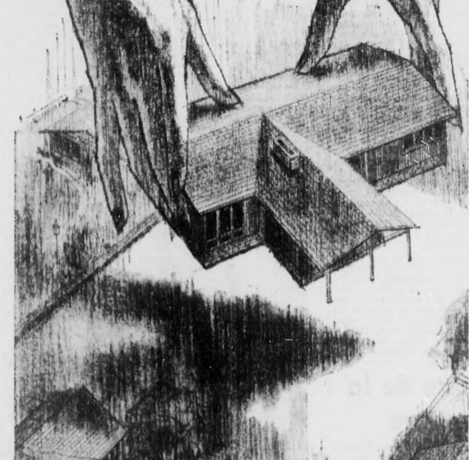
Le taux des bons du Trésor, généralement considéré comme un indice des conditions du marché à court terme, n'a cessé de baisser depuis le 20 septembre alors qu'il était de l'ordre de 5.06 pour cent.

La vente par soumission de cette semaine remarque le retour à la coutume de vendre hebdomadairement pour $95,000,000 échéant dans 91 jours et $25,000,000 échéant dans 182 jours. Depuis le 5 septembre le gouvernement avait vendu chaque semaine pour $105,000,000 et $30,000,000 de ces deux émissions.

La Banque du Canada a annoncé que le prix moyen sur les bons échéant dans 91 jours a été de l'ordre de $98.990 avec un rendement moyen de 4.09 pour cent. Le plus haut rendement a été de l'ordre de 4.10 pour cent et le plus bas de 4.07 pour cent. La semaine dernière le prix moyen avait été de $98.972 avec un rendement moyen de 4.16 pour cent.

Le taux de cette semaine se compare au plus haut point, 6.16 pour cent, atteint le 13 août 1959, et le plus bas point, .87 pour cent, atteint le 31 juillet 1958.

La Banque a également annoncé que le prix moyen sur la vente des bons échéant dans 182 jours a été de l'ordre de $97.946 avec un rendement moyen de 4.21 pour cent. Le plus haut rendement a été de 4.22 pour cent et le plus bas de 4.19 pour cent. La semaine dernière le prix moyen était de $97.903 avec un rendement moyen de 4.30 pour cent.



Aucune entente n'a été conclue

Tout récemment, un laïc catholique a deux fois accusé le premier ministre d'avoir conclu certaines "ententes secrètes" au sujet des écoles privées et paroissiales.

Nous ne contestons à aucun citoyen le droit d'exprimer une opinion personnelle. Mais vu que l'on pourrait interpréter ces allégations comme un reflet de la position des catholiques de la province du Manitoba, une mise au point s'impose. Nous nions catégoriquement qu'un marché secret ait été conclu entre M. Roblin et tout autre organisme ou association catholique, ou entre M. Roblin et un "chef" catholique.

Le président de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, le président de l'Association des Commissaires d'Ecoles de Langue Française du Manitoba et le président de l'Association des Commissaires d'Ecoles Catholiques affirment, au nom de toutes les écoles catholiques de la province, qu'aucune mesure n'a été prise ni aucune assurance donnée en cette matière, à aucun moment, à l'exécutif de l'une ou l'autre de ces Associations.

Nous déplorons le fait qu'un catholique ait assumé personnellement la responsabilité de faire naître des soupçons et de la méfiance en un domaine qui doit demeurer au-dessus de tout sectarisme politique.

Nous espérons que la compréhension mutuelle en ce domaine progressera constamment et apportera comme heureux résultat la solution équitable du problème des écoles catholiques.

Notre cause est juste. C'est notre plus grand désir que la population et le gouvernement du Manitoba reconnaissent la sagesse des recommandations de la Commission Royale d'Education et les mettent en force. De telles accusations injustifiées ne peuvent que retarder cette solution.

La défense de l'école catholique a arraché son pays au communisme

(Spécial à La Liberté et le Patriote)

ROME — Autre chose lire la nouvelle d'une lutte populaire qui se poursuit à l'autre bout du monde, autre chose entendre la description de l'événement par quelqu'un qui y fut intimement mêlé. Surtout quand il s'agit d'une lutte scolaire dont la victoire coûta quinze vies et 170,000 arrestations, dont l'arme principale fut la résistance pacifique et dont le fruit fut le renversement d'un gouvernement.

C'est M. l'abbé Thomas Purayidom, natif de Kerala, dans l'Inde, qui raconte cette expérience, sachant que les causes et les leçons de cette bataille font partie des nombreux problèmes que le Concile Vatican II est appelé à examiner surtout dans la Commission pour séminaires, universités et écoles. Mais ces questions seront aussi soulevées tout au long du Concile, car il a pour tâche principale le rôle de l'Eglise au service de la vérité et de la charité, dans un monde où un milliard d'humains vivent sous le joug de régimes matérialistes et athées. L'expérience de Kerala montre au moins ce que l'on peut faire quand on est convaincu de sa cause.

"J'y étais"

Le jeune prêtre, à la peau grisâtre de sa race, au visage délicat et raffiné et à la voix douce, ne ressemble pas à un meneur de foules. Il paraît, avec ses lunettes à monture dorée, ce qu'il est pour le moment, un étudiant ecclésiastique dans une université romaine.

Mais la jeunesse apparente est trompeuse. Il est âgé de trente ans et poursuit des études complémentaires de théologie pastorale, après avoir dirigé l'enseignement catéchistique d'un diocèse pendant trois ans et traduit deux livres, dont "Peace of Soul" de Mgr Sheen. Pour comprendre comment le communisme a pu s'installer dans son pays et comment des centaines de milliers d'agitateurs politiques se sont organisés finalement pour paralyser l'Etat, M. l'abbé Purayidom est la source idéale. Il y était . . .

Le Kerala, grand comme la Suisse, est un état de 15,000,000 de population, situé sur la côte ouest de la partie sud de l'Inde. Un des quatorze états de la République de l'Inde, son territoire a été délimité par le rayonnement de sa langue particulière, le Malayalam. C'est le principe qui a présidé à la création d'états dans ce pays, à l'occasion de l'indépendance en 1947.

Cependant, si ce demi-continent vient à peine de se constituer en nation, donnant naissance à l'Etat de Kerala, ce passage du colonialisme à l'âge adulte a été accompli, il y a longtemps du point de vue de la religion catholique dans la région dont le Kerala est le coeur. Ses 2,500,000 catholiques (la moitié de la population catholique de l'Inde) se réclament en effet de la prédication de l'Apôtre Thomas et suivent en grande partie le rite syrien, prolongement de la langue du Christ et des Apôtres. Ils ont été entraînés à la lutte contre le communisme par quinze siècles de fidélité aux croyances chrétiennes, trois siècles de résistance souple à la hiérarchie portugaise de rite latin, jusqu'à la restauration de leur épiscopat par Léon XIII en 1896. Depuis 1923, avec l'appui du cardinal Tisserant, leur autonomie religieuse ne cesse de produire les fruits les plus abondants, dont des missionnaires pour tout l'Inde.

La prière du soir

Le foyer de M. l'abbé Purayidom donne un peu l'idée de la ferveur de son peuple. Aîné de quatre garçons dans une famille de onze enfants vivant sur une ferme (le Kerala est un pays agricole, surtout), il se rappelle la prière du soir au foyer, pendant toute une heure, avant le souper. On y récite l'Angelus, le chapelet, deux litanies, des prières pour les âmes du purgatoire et des prières pour plusieurs intentions particulières, le tout sous l'oeil vigilant du père, muni d'une baguette. L'inattention et le retard donnent lieu à des pénitences bénignes mais salutaires. Pas surprenant alors que ce peuple se soit construit des écoles catholiques et se soit doté d'associations pieuses et apostoliques qui lui donnent une influence énorme dans tout le pays. Mentionnons surtout la Cherupushpam (Little Flower) Mission League, la Légion de Marie, les Tertiaires, etc.

Bienvenue aux communistes

Plusieurs facteurs ont contribué à la prise du pouvoir par le parti communiste en 1957. Le gouvernement précédent avait été inefficace et corrompu, les agriculteurs en grand nombre étaient voués à la pauvreté parce que la terre appartenait à un petit nombre de riches, les ouvriers dans les industries très modestes n'avaient pas les moyens d'améliorer leurs salaires et leurs logements, le système scolaire était trop orienté vers les arts et négligeait la formation technique et pratique des élèves qui étaient par conséquent voués à la frustration, enfin et surtout les divisions de classes et de religion empêchaient l'organisation politique efficace des bons éléments progressistes.

C'est pourquoi avec 35 pour cent du vote populaire et 60 sièges sur 126, les communistes ont réussi à prendre le pouvoir en accordant des traitements de faveur à cinq membres indépendants. Le président de l'Inde salua alors ce revirement comme "le commencement d'une grande expérience de coexistence pacifique".

La transformation de l'Etat en régime totalitaire a été lancée immédiatement. La police a été privée de juridiction sur les ouvriers industriels et agricoles, les juges transférés, les prisonniers politiques (communistes) libérés, les chefs du service civil remplacés, des cellules communistes formées dans toutes les administrations avec exemptions des codes civil et criminel, la violence jusqu'au meurtre contre les chefs de l'opposition encouragée (20 victimes dans 27 mois).

La réaction pacifique

L'intervention contre la liberté scolaire déclencha heureusement la réaction populaire, mûrie par 27 mois d'actes anticonstitutionnels. Dans un Etat où 7,000 des 10,000 écoles sont sous direction particulière en collaboration avec le gouvernement et où l'analphabétisme est supérieur à celui de tout le reste de la nation, le régime venait d'introduire une nouvelle série de manuels à mentalité marxiste et d'assumer le droit de nomination de tous les éducateurs.

La réaction catholique, l'étincelle qui ferait éclater le mouvement national, fut immédiate. Trente-six réunions en trente-six jours préparèrent la fermeture des écoles, l'organisation de démonstrations "sédentaires" devant les bureaux de districts du gouvernement, les marches de la jeunesse avec drapeaux et pancartes. Le régime riposta brutalement: barrage de propagande, assauts de policiers armés de bâtons et de carabines, arrestations massives, menaces et attaques contre les résidences religieuses, les églises et les institutions de charité.

Le régime essayait ainsi d'isoler l'élément catholique et d'empêcher les autres secteurs de voir dans la lutte autre chose qu'une querelle confessionnelle.

Il a fallu tenir le coup, seuls, du mois de mai 1957 au mois d'août, alors que fut tenue dans la capitale une manifestation géante, animée par les "Christophers" qui avaient été entraînés à exercer une patience héroïque.

"On ne devait pas même dire 'aie!' ", d'expliquer M. l'abbé Purayidom en se pinçant légèrement le bras.

Les morts

Alors les autres groupes religieux commencèrent à se réveiller et les dirigeants de toutes les écoles libres se réunirent, le 6 mars 1958. Le 1er mai, ils annoncèrent que leurs écoles resteraient fermées au mois de juin, début de l'année scolaire.

Pendant les douze premiers jours de ce mois, les voyoux du gouvernement (goonda) s'efforcèrent d'intimider les catholiques et, le 13, la police tira sur une foule à Ankamali, causant la mort de sept personnes. Il en fut de même à Pulluvila et Vettuka, le 15 (cinq morts) à et Cheriya thura, le 3 juillet (trois morts, dont une femme enceinte).

Le mouvement général de "libération" débutait le 15 juin, ralliant les jeunes, les femmes, les professionnels, les membres de coopératives, de syndicats, etc., non-communistes. On s'asseyait sur les marches des bureaux du gouvernement en rangs serrés et immobiles, et dans les rues devant les voitures publiques. On paradait, on assistait aux discours en plein air, on paralysait tranquillement la vie politique, sociale et économique, tandis que la police frappait et le ministère tempêtait.

Enfin, le 31 juillet, malgré les ambiguïtés de Nehru, premier ministre de la République, le président de l'Inde, Rajendra Praisad, exerçait ses pouvoirs d'urgence pour destituer le gouvernement de Kerala, incapable de gouverner.

L'unité démocratique

Un front démocratique a réussi ensuite à gagner les élections. Prix de la victoire: 15 morts, 12 meurtres, 240 assauts policiers avec bâtons, 332 blessés graves, 177,850 arrestations, dont 60,000 femmes. Depuis on s'applique à maintenir l'unité des éléments démocratiques et à améliorer davantage la condition du peuple.

Justement, le jubilé sacerdotal de l'évêque de Palai, au mois de décembre 1960, a été marqué par la construction de logements pour des pauvres, l'ouverture de dispensaires, et l'organisation d'écoles techniques.

Corps et âme

C'est dans cette perspective que l'on trouve dans le magnifique livre souvenir de ce jubilé des articles sur "La Petite Industrie", "Notre Boy's Town", "Social Questions and the Catholic Church", en plus d'articles du même genre en "Sanskrit", la langue du peuple.

Et un gros livre illustré, portant le titre "Thozhilali", publié en 1959, racontera aux générations à venir, en 150 pages, "La lutte pour la libération de Kerala".

"Voilà ce que nous avons cru devoir faire quand on a voulu toucher à nos enfants", de conclure simplement M. l'abbé Purayidom.

R. DUROCHER, O.M.I.



M. l'abbé Thomas Purayidom, organisateur des jeunes du diocèse de Palai au Kerala, en Inde, participa activement à la lutte pour sauver l'école catholique des communistes.

Ecole de journalisme à l'Université Laval

QUEBEC — Un mémoire demandant la création d'une école de journalisme au niveau universitaire, présenté il y a deux ans par l'Union canadienne des journalistes de langue française, eut un écho quand Mgr Lous-Albert Vachon, recteur de l'Université Laval, a annoncé la création d'une école du genre à Québec.

Des porte-parole de l'université ont déclaré que cette création s'impose devant l'énorme accroissement des moyens modernes d'information et la multiplicité des carrières relevant du journalisme.

L'école de journalisme sera vraisemblablement prête à recevoir ses premiers élèves dès le début de la prochaine année académique.

Une commission universitaire qui s'est adjoint des professionnels du journalisme, continuera la mise au point des structures et du programme de l'institution, en s'appuyant sur la collaboration de la profession.

Cette école sera la première du genre au Canada français.

C'est un signe de médiocrité que d'être incapable d'enthousiasme. — DESCARTES.



L'on voit sur cette photo M. l'abbé Joseph N'Goul, de la Mission catholique de Bangassou, République Centrafricaine, qui, après trois années de ministère, poursuit des études en sociologie à Rome. De retour chez lui, il aidera ses compatriotes à progresser davantage vers les bienfaits de la civilisation moderne. Il est tout près de St-Pierre, à Rome, à côté d'une fontaine qui date de quatre siècles. Construite par Pie IV en l'an 1565 pour l'utilité du peuple et la commodité des chevaux et restaurée par Clément XI en 1713, la fontaine donne sur un trottoir où trois autres sortes de fontaines alimentent des véhicules qui ont remplacé le cheval. Le jeune prêtre africain, comme ses coreligionnaires, cherche justement à s'alimenter aux sources anciennes de l'Eglise et d'Europe, mais en tenant compte des conditions de sa vie et des temps modernes. Voilà en somme l'attente à laquelle veut répondre le Concile. (Photo R. Durocher, O.M.I.)

Un délégué apostolique qui fut "l'un des nôtres"

ROME — Un délégué apostolique demeure souvent un être lointain pour les fidèles du pays où il travaille. Il voit les évêques assez fréquemment, mais quand il visite les diocèses, c'est un événement avec cérémonies solennelles qui le tiennent trop éloigné de la foule. Il est bon de découvrir que dans un coin et l'autre de la terre, c'est un fils de la paroisse, l'orgueil du diocèse, le petit gars de chez nous qui a monté haut dans l'Eglise à cause de ses talents et de son travail.

Par une heureuse coïncidence, l'évêque d'Ugento en Italie se trouve hébergé dans le même endroit qu'un journaliste du Canada pendant cette première session du Concile, avec le résultat que ce dernier a pu connaître feu le cardinal Giovanni Panico sous un autre jour que celui d'un délégué du Saint-Siège au Canada. Le Bulletin du diocèse d'Ugento, numéro des mois de juin-juillet, est en effet consacré à deux événements qui font contraste, l'élévation de Mgr Panico à la pourpre cardinalice, et deux mois plus tard, sa mort et ses funérailles. C'est grâce surtout à l'éloquence paternelle de l'évêque, Son Exc. Mgr Giuseppe Ruotolo, que les humbles origines et la belle carrière du cardinal passent devant l'esprit du lecteur, embaumées d'un ton familier et solennel à la fois. Il y a des rapports de l'Osservatore Romano sur les majestueuses cérémonies à Rome, mais aussi les nouvelles et les messages qui portent le modeste nom de "Tricase", village natal du défunt.

On connaissait vaguement les services que Mgr Panico a rendus à l'Eglise et au Pape, en Colombie, en Argentine, à la Sarre, en Australie, au Pérou, au Canada et, enfin, au Portugal; notamment auprès des prisonniers de guerre, dans la solution du problème sacerdotal en Amérique du Sud, dans une pérégrination qui apportait la présence du pape, partout, et, au Canada, dans tous les diocèses.

Mais on ne savait pas qu'il était fils de fermier, celui (parmi onze enfants) pour lequel la famille a fait les sacrifices nécessaires pour donner un prêtre à l'Eglise, avec tous les bienfaits d'instruction à Rome même. On ne savait pas qu'il a pu continuer ses études supérieures grâce à la générosité d'une pieuse dame qui, à force d'épargnes, avait créé une bourse de 50,000 lires pour la formation d'un prêtre, pieux et savant. On ne savait pas qu'avant d'être choisi pour la carrière diplomatique par le perspicace cardinal Gasparri, il avait pu regagner sa petite ville "della piccola cittadina di Tricase" pour travailler à la formation de la jeunesse, fonder une école de chant et jouir du ministère parmi les siens, pendant six mois.

Il est d'ailleurs demeuré, comme dit si bien le "Quotidiano" en date du 14 juillet: "figlio della nostra terra elevato alla Porpora Cardinalizia". Au Canada, on avait bien dépisté dans sa présence souriante, sa parole chaude, son regard serein et droit, un des "nôtres", camouflé peut-être par les robes traditionnelles, mais respirant une dignité simple et saine qui trahissait ses origines. Et comme, en dehors des "grandes" villes, elle est comprise chez nous cette joie qui voit "notre" terre produire un homme si honoré par l'autorité suprême, "le plus illustre fils de cet ancien, bon et laborieux diocèse", "ce membre d'une famille humble et laborieuse", "celui qui, quittant la vie diplomatique, a voulu revenir se reposer au milieu de son peuple, dont il n'avait jamais oublié la langue caractéristique", se faisant immédiatement patron d'une oeuvre d'orphelines dédiée à la transmission des "nobles traditions" de la population.

Au Concile Vatican II, pour lequel il se préparait avec assiduité, Son Eminence, l'ancien délégué au Canada, eut été un lien vivant et estimé entre l'ancien et le nouveau monde, mais sa mort a rappelé à son peuple et à ceux pour lesquels il s'est dévoué ailleurs que, dans l'Eglise du Christ, le peuple et le prince se trouvent souvent dans le coeur d'un seul et même homme. Leçon que Tricase, Ugento et Salento se permettent, avec modestie, de signaler au monde dans un modeste bulletin diocésain.

R. DUROCHER, O.M.I.

Un office dominical sans prêtre?

ROME — Mgr Jorge Kémérer, évêque de Posadas, en Argentine, a tenu une conférence de presse, au cours de laquelle il a demandé l'institution d'un diaconat et la ratification et le perfectionnement par l'Eglise d'un Office dominical sans prêtre, dont il a déjà fait l'expérience dans son diocèse.

L'Argentine, a dit tout d'abord l'évêque, compte actuellement 21 millions d'habitants, dont 19 millions de catholiques; les prêtres y sont un peu moins de 5,000, ce qui donne une proportion de un prêtre pour 3,984 habitants. Dans le diocèse de Posadas, la situation est plus défavorable encore. La plus grande partie des 400,000 habitants vivent dans des villages très éloignés les uns des autres. Un seul prêtre a généralement la charge de 6,000 à 7,000 fidèles, et même parfois de 10,000 catholiques.

La conséquence pratique en est que les fidèles peuvent assister à la messe tout au plus une fois par mois, et encore. Lorsqu'un prêtre est à même de se rendre dans les endroits les plus éloignés, il n'a guère le temps de s'occuper d'instruction religieuse; il ne peut guère que conférer les sacrements: baptême, pénitence et mariage.

Pour remédier à cette situation, Mgr Kémérer a tenté une expérience, dont les résultats sont satisfaisants: un Office dominical sans prêtre. Ce service est présidé par un laïc, délégué de l'évêque, assisté parfois d'un autre laïc, le "guide", chargé du maintien de l'ordre pendant la cérémonie. Le laïc qui préside apporte tout d'abord l'Evangile sur l'autel, où le volume demeure exposé entre deux cierges, pour affirmer la présence du Christ dans sa parole. L'office comprend six parties: rite préparatoire, lecture de l'Ecriture sainte, prière rituelle (Credo), admonition finale, bénédiction, congé. L'admonition est également tirée de la Bible et les deux lectures de l'Ecriture sainte sont suivies de la lecture d'un commentaire homilétique préparé par l'évêque. La prière rituelle comprend des supplications pour les besoins de la communauté où se célèbre l'office, pour ceux de l'Eglise et du monde en général.

Mgr Kémérer a formulé le voeu que l'Eglise conférera à cet office dominical, tel qu'il a été conçu en Argentine, un caractère authentiquement liturgique, par lequel on contribuera dans une large mesure à remettre en valeur la parole de Dieu en tant qu'aliment irremplaçable de la foi et comme préparation à l'Eucharistie.

Ce service dominical, a conclu l'évêque, devrait, dans un proche avenir, pouvoir être complété par la distribution de l'Eucharistie. Cela pourrait être réalisé par l'institution d'un diaconat, "soit comme ordre, soit comme fonction, qui pourrait être conféré à des hommes célibataires ou mariés, qui auraient reçu une bonne préparation".

Le Canon de la messe, modifié pour la première fois depuis 13 siècles

CITE DU VATICAN — Le pape a décidé de modifier les prières du Canon de la messe, ce qui ne s'était pas fait depuis 13 siècles.

A la demande de nombreux évêques, il a inséré le nom de saint Joseph dans le mémento des saints. A compter du 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception qui marquera la fin de la première session du Concile Vatican II, le texte du mémento des saints se lira comme suit: "Unis dans la même communion, nous vénérons d'abord la mémoire de la glorieuse Marie toujours vierge, mère de Notre Dieu et Seigneur Jésus-Christ, de saint Joseph, son bienheureux époux; puis de vos bienheureux apôtres et martyrs Pierre et Paul . . ."

Conférence fédérale-provinciale sur la planification d'urgence

OTTAWA — Une conférence fédérale-provinciale sur la planification d'urgence aura lieu le 3 décembre, à Ottawa. C'est M. Diefenbaker qui a annoncé cette nouvelle aux Communes.

M. Harkness, ministre de la Défense, sera président de cette réunion, à laquelle on s'attend que tous les gouvernements des provinces soient représentés à l'échelon ministériel.

Le premier ministre du gouvernement fédéral a déclaré que ce genre de conférence s'était avéré "des plus utiles" pour la planification des mesures de défense passive.

EN MARGE DU CONCILE

Imperméable liturgique

La chape que le prêtre porte pour les Saluts du Saint-Sacrement, les Absoutes, etc., s'appelle en latin "pluviale". Après avoir vécu à Rome pendant les mois d'octobre et novembre, on sait pourquoi les ministres ont commencé à endosser cet ornement qui se traduit aujourd'hui par "manteau à pluie". Ici il pleut, il pleut, il pleut, comme dit le refrain de la chanson "Voyage autour du monde".

Heures de bureau

Les fidèles qui seraient portés à croire que les évêques ont la vie belle avec cinq séances par semaine, de trois heures environ chacune, ne verraient que la surface des choses.

D'abord, un avant-midi de 25 discours, ce n'est pas très reposant. Il faut aussi se déplacer, ce qui à Rome prend plus de temps et de patience qu'ailleurs.

Mais, en plus il y a des heures d'étude, des conférences d'experts, des consultations entre confrères, et parfois un discours à préparer en latin.

Enfin, le diocèse ne fonctionne pas tout seul et ce n'est pas chose facile que d'agir par lettre, par télégramme ou par téléphone à distance.

Souhaitons au moins qu'au ciel on calcule tout ça au temps double.

Rues étroites

Certaines rues de Rome, très achalandées, n'étaient pas destinées à l'origine à être utilisées par les voitures modernes.

Ainsi récemment quand deux autobus se sont rencontrés dans la Via Aurelia, il a fallu qu'un des mécaniciens ouvre un châssis pour demander à un piéton près du mur de ce côté-là de bien vouloir fermer son "ombrella" afin de laisser passer la voiture.

Gare au piéton qui a trop d'embonpoint!

Principes et . . .

A Rome, où les autorités écrivent sans cesse sur les gloires du chant grégorien, le chant polyphonique ou à plusieurs voix égales domine dans toutes les grandes cérémonies.

Et l'autre matin dans la chapelle d'une maison générale on pouvait entendre, pendant un moment solennel d'une messe chantée, un extrait de Grieg.

Au moins il s'agissait d'un orgue à tuyaux, animé, il va sans dire, à l'électricité.

Unité chrétienne et traditions romaines

Selon l'esprit du Concile le mot "chrétien" n'a pas le sens exclusif de "catholique". Les "catholiques" sont "chrétiens", mais les "chrétiens" ne sont pas tous "catholiques". En somme, question d'appartenir à l'Eglise visible ou non.

La définition d'un "chrétien" n'est pas très claire. Le cardinal Béa, dans son allocution aux observateurs officiels au Concile, soit orthodoxes, soit protestants, a insisté surtout sur le "baptême" comme fondement de cette identification. Le porte-parole des observateurs a signalé plutôt la fidélité à la foi au Christ et, en deuxième lieu, le culte des Saintes Ecritures, comme bases d'unité.

Dans deux discours le pape a parlé, officiellement, de l'unité de prière et de désirs, et, officieusement, de l'unité de bienveillance.

A Rome il n'est pas facile de ne pas remarquer quelques points sur lesquels l'unité de croyance ne se fait pas facilement. Il y a d'abord le Pape, sur sa chaise de cérémonie. On trouve aussi, sur une carte bien ordinaire de la Ville, quinze églises majeures dédiées à Marie et des centaines de sanctuaires particuliers entaillés dans les murs d'édifices. Il y a enfin des églises avec banderoles sculptées au-dessus de leurs portes principales, annonçant des indulgences perpétuelles et quotidiennes pour les vivants et les morts.

Il convient que le centre du secrétariat pour l'Unité chrétienne soit à Rome, où on ne se laissera jamais aller à un optimisme facile.

Après le Concile le travail commencera

Dans le discours qu'il a prononcé à l'occasion du commencement de sa cinquième année de pontificat, Jean XXIII a vanté saint Charles Borromée qui, après avoir mené le Concile de Trente à des décisions éclairées, les a mises en pratique dans son diocèse par une série de conciles provinciaux et locaux. Avis aux évêques qui pourraient croire que le gros du travail se fait à Rome pendant le Concile. On en a pour longtemps.

1,255 journalistes au Concile

Les demandes d'accréditation ne cessent d'affluer au Bureau de Presse du Concile, comme en témoigne le tas de lettres qui s'accumulent sur la longue table en face du bureau privé de Mgr Villaine, directeur. Une centaine de communications, avec photos, qui n'ont pas encore été passées au crible du secrétariat.

Il a fallu se décider à faire une liste temporaire, pour éviter d'avoir à fouiller dans les fichiers pour satisfaire à chaque demande de renseignements. Le résultat, un livret broché qui contient 1,255 noms, distribués selon le pays d'origine. Preuve du bon travail fait par les moyens de publicité depuis trois ans, car le nombre et la qualité des correspondants, venus même de très loin, sont impressionnants. Remarquons parmi les six représentants de la Russie un correspondant de Tass, agence de nouvelles de ce pays.

Du Canada

La page portant l'en-tête "Canada" contient 27 noms, parmi lesquels ceux de MM. D. McDonald (Toronto Star), J. D. Wilson (Montreal Star), Aubrey Weyce (Toronto Telegram), Marcel Adam (La Presse), Bernard Daley (CCC), Claude Ryan (Le Devoir), J. Lemieux et plusieurs autres de Radio-Canada, Alvin Harvey (La Presse Canadienne), les RR. PP. R. Durocher, O.M.I., (La Liberté et le Patriote) et E. Legault, C.S.C. (Radio-Canada). Les autres noms semblent représenter des personnes qui se sont trouvées un patron nominal, car on ne les a pas vues dans la salle de travail de la presse.

Ces journalistes ont enduré la méfiance et la discrétion excessive des autorités du Vatican, la facilité avec laquelle certains journaux sur place obtenaient des nouvelles en dehors des sources officielles, le temps pluvieux et le silence de l'autre côté de l'Atlantique, où leurs dépêches s'en allèrent sans que, souvent, ils en reçoivent un écho. (**La Liberté et le Patriote**, heureuse exception, arrive trois jours après publication.)

Il faut avouer que quatre ou cinq évêques du Canada ont fait leur possible pour rendre ce travail utile et moins onéreux, mais il s'agit d'un champ d'activité où l'Eglise s'aventure lentement.

Mgr De Roo en Concile

Son Exc. Mgr Rémi De Roo est arrivé juste à temps au Concile Vatican II. Le lendemain de son inscription eut lieu le premier scrutin sur un projet de doctrine. Il s'agissait d'approuver les principes généraux de la réforme liturgique, laissant à la Commission Spéciale sur la Liturgie de refaire les chapitres sur les détails en tenant compte des suggestions des pères. N'ayant pas eu l'avantage d'avoir écouté les 300 discours qui ont précédé la prise du vote, le nouvel évêque devait se servir uniquement de son jugement et de son expérience. On ne sait pas si son bulletin fut parmi les 46 négatifs, mais il semblerait plutôt qu'il ait appuyé les 2,100 et plus votants affirmatifs.

L'évêque élu est déjà monté plus haut que l'archevêque de St-Boniface. En effet il manque toujours des places dans les rangées officielles pour tous les évêques présents à la basilique, et il faut en mettre dans les tribunes qui ont été aménagées pour les experts (au-dessus des blocs de sièges) des cardinaux et évêques. Mgr De Roo se trouve ainsi en arrière de Mgr Baudoux, à l'étage supérieur. Endroit idéal pour observer la conduite des plus anciens dans l'épiscopat et s'en édifier.

M. l'abbé Antoine Hacault, théologien et secrétaire de Mgr Baudoux, est aussi monté en grade. Dans ses courses il est souvent accompagné, maintenant, par deux membres de l'épiscopat.

Synode et Concile

Le pape ayant signalé à plusieurs reprises le lien qu'il voyait entre le Synode de Rome et le Concile Vatican, les esprits moqueurs à Rome prédisent que le Concile n'aura pas grand effet, car le Synode, etc. . .

Mais Jean XXIII n'a pas oublié le Synode. Il marche lentement mais sûrement. Et voilà qu'il vient d'annoncer que le siège de son diocèse sera déménagé du Vatican au Latran, afin d'être doté d'une organisation efficace et développée. On construira à cet effet, au Vatican, deux autres immeubles pour y loger les musées qui occupent de l'espace au Palais du Latran.

Les Romains qui y sont allés de leurs quolibets vont se trouver de plus en plus coïncés par l'autorité diocésaine . . . Le pape ne cesse de penser à leur salut.

Latin oral

Selon les commentaires des pères du Concile, il y a très peu d'orateurs "en latin" qui ne sont pas incompris par les évêques d'un pays ou de l'autre. A la prochaine session, au mois de mai, il faudra peut-être avoir un système de traduction simultanée, donnant le discours latin avec diverses prononciations.

Eglise et Etat

Les autorités distinguent toujours dans les rapports entre l'Eglise et l'Etat, le champ propre à chaque pouvoir et le champ mixte. Par exemple, l'Eglise a le monopole du Sacrifice à Dieu tandis que l'Etat a le monopole des relations extérieures, les deux se mêlant, à divers titres, du mariage.

Voici comment les choses se passent au centre du christianisme entre l'Etat du Vatican et l'Etat d'Italie. La monnaie du Vatican circule librement à Rome, mais les lettres portant des timbres du Vatican ne sont pas acceptées par les postes italiennes, et vice versa.

D'autre part la police coopère. Les gardes suisses et autres vous empêchent au besoin de pénétrer sur le terrain du Vatican, tandis que la police sans uniforme d'Italie vous empêche de quitter l'Italie dans ce but. Quand le pape sort, la police montée en motocyclette l'attend sur la place St-Pierre et leurs collègues font attendre les voitures le long du trajet.

La plupart des édifices à Rome portent un avis, disant que selon une telle loi il est défendu d'y afficher des annonces publicitaires. Mais de temps en temps on en voit qui donnent une autre raison: parce que c'est une propriété extra-territoriale, en un mot, du pape. Vive l'entente.

Les quatre saisons

Novembre, à Rome, c'est la saison des journées de quatre saisons: printemps à 6 h. du matin, été ensoleillé à midi, automne pluvieux à 6 h. du soir, hiver à minuit.

Décrets mathématiques

Dans son souci de ne pas fausser la nouvelle, le Bureau de Presse du Concile donne des rapports tellement secs et logiques que l'on peut se demander pourquoi tenir des réunions avec discours à haute voix.

"Des pères ont parlé contre le projet disant: 1 . . . 2 . . . 3 . . . 4 . . .

"Des pères ont favorisé le projet disant: 1 . . . 2 . . . 3 . . . 4 . . ."

Ceux qui parlaient en faveur en appuyant sur le quatrième point ont allégué que a . . . b . . . c . . .

Ces résumés suggèrent un moyen facile de finir le Concile en dix jours pour les dix commissions.

Que l'on prépare des cartes poinçonnées donnant toutes les positions et raisons possibles. Les pères passent une heure à y faire les "x" qui correspondent à leurs idées.

On passe les cartes dans la machine et au bout de 13 minutes le contenu de chaque décret est déterminé.

Cela pourrait se faire en somme par courrier.

Loquacité

A trois cent deux discours sur un sujet, l'on peut se demander comment l'Eglise va justifier l'exclusion des femmes des assises conciliaires. Serait-ce pire si les femmes y prenaient la parole.

Bouddhistes du Japon chez le pape

CITE DU VATICAN — Le pape a reçu en audience, dans sa bibliothèque, un groupe de 28 moines bouddhistes du Japon, pour la plupart revêtus de leur costume religieux.

Dans une adresse d'hommage, l'un d'eux a rappelé que le groupe venait de visiter les Etats-Unis à l'occasion du 70e anniversaire de l'introduction du bouddhisme dans ce pays.

Dans sa réponse, le Saint-Père a tenu à dire qu'il appréciait le bouddhisme pour sa haute valeur morale. Il a ajouté que cette religion, pourtant très différente du christianisme, honore Dieu comme le fait celui-ci et travaille comme lui pour le bien de l'humanité.

Billet du vendredi

Léon Dierx et son temps

Spécial à La Liberté et le Patriote

Léon Dierx, que personne ne connaît aujourd'hui, a pourtant des titres à la reconnaissance du public lettré. Il mourut en 1912, il y a déjà cinquante ans, et cela paraît incroyable aux sexagénaires d'aujourd'hui, qui le lisaient en leurs jeunes années. Pourtant, même en ce temps-là, il n'écrivait plus depuis longtemps. Comme le notait Henri Chantavoine aux **Débats**, au lendemain de sa mort, il s'était retranché depuis longtemps dans sa tourelle d'ivoire, ou de porcelaine, des Batignolles, où il ciselait avec amour ses vers irréprochables.

Il fut le plus parnassien des Parnassiens, peut-être aussi le plus personnel d'entre eux, et l'on a raison de croire qu'il comprit mieux que d'autres ce que l'école de Leconte de Lisle comportait de dangers, dans le sens de la monotonie. Aussi, après avoir donné trois recueils de poèmes entre 1864 et 1879, **Poèmes et poésies, Les lèvres closes, Les Amants**, il cessa d'écrire pour le public. Ce qui ne l'empêcha point de reprendre, corriger et améliorer ses strophes anciennes, qu'il publia en 1889 dans leur forme définitive, avec ses inédits: **Poésies complètes, corrigées et augmentées.**

* * *

Léon Dierx était né à l'île Bourbon dans la mer Indienne, aujourd'hui la Réunion, comme ce Leconte de Lisle qui fut à la fois son ami, son maître et son modèle, peut-être un peu son parent, à ce que l'on raconte. Il lui ressemblait même au physique, paraît-il. Il avait vu le jour en 1838, vingt ans après lui, et il est assez curieux qu'il l'ait suivi à Paris, pour y rimer comme lui, y poursuivre comme lui une carrière littéraire, en marge d'une autre plus modeste, mais nécessaire, de fonctionnaire.

Il fut longtemps l'un des assidus du samedi soir, dans son salon du boulevard des Invalides, ou dans une annexe de l'Ecole des Mines, près du jardin du Luxembourg, où se constitua peu à peu l'école parnassienne. Paul Verlaine en était aussi, et Sully Prudhomme, et cet autre étranger venu de Cuba, qui allait pousser à l'extrême les conséquences des théories de Leconte: José-Maria de Heredia. Celui-ci ne donna que cent dix-huit sonnets, réunis dans ses **Trophées**, mais si parfaitement parnassiens, comme le dit Fortunat Strowski, qu'ils se ressemblent entre eux avec une beauté continue, et presque ennuyeuse à la répétition.

* * *

Verlaine, pour sa part, ne tarda pas à s'écarter du Parnasse, dans sa vie privée comme dans sa poésie. Aussi ne manqua-t-on de s'étonner, quand Léon Dierx lui succéda comme prince des poètes à sa mort, survenue en 1896. Il y avait longtemps alors que les deux amis cheminaient par des chemins différents. Ils ne se voyaient plus. Léon Dierx était l'homme le plus modeste et le plus simple du monde, le plus digne aussi. La vie l'avait déçu et cela se sentait à la tristesse résignée en lui. Il avait fait une carrière peu reluisante de bureaucrate, comme expéditionnaire au ministère de l'Instruction publique.

Sa besogne terminée, il gagnait son refuge du quartier des Bastignolles, où il a son buste à l'arrière de l'église Ste-Marie. Il y travaillait et recevait ses amis. Sa philosophie et son esthétique ne différaient guère de celles de Leconte. Dans la préface à ses **Lèvres closes**, qui datent de 1867, il écrivait que "la poésie est un art, comme la peinture, un art plus élevé encore, plus complet de son essence". Selon lui, l'art doit initier au beau, non traduire l'idéal des masses.

L'ILLETTRE.

A l'Hôtel de Ville La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE,
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi 19 novembre avait lieu la réunion régulière des comités permanents de la ville. MM. R. Provençal et Félix Desrochers, de l'Association des pompiers de St-Boniface, se présentaient devant le comité de feu pour protester au nom de leur association contre ce qu'ils avaient entendus dire: que le comité du personnel avait recommandé la nomination au poste de capitaine de M. A. French au lieu de M. L. Dusablon, qui avait été le premier choix du chef des pompiers, M. E. Proulx. Le chef Proulx défendit son choix devant le comité de feu, disant que les pompiers French et Dusablon étaient à peu près d'égale valeur, mais que Dusablon l'emportait par la séniorité et qu'en plus son pourcentage aux examens était aussi plus élevé; le comité de feu, après avoir discuté ce problème, décida qu'il relevait plutôt du comité du personnel; les membres du comité de feu se transportèrent alors auprès du comité du personnel, mais le président de ce comité, l'échevin Softley, demanda à la presse de ne pas rapporter la discussion qui s'en suivit; comme cette nomination dut être ratifiée par le Conseil, nous en entendrons parler lundi prochain.

Le chef des pompiers demande la permission d'utiliser une partie du deuxième étage de la station de feu no 2, rue Taché, lorsque les bureaux de l'Unité Sanitaire deviendront vacants; le comité demande au chef de lui soumettre un rapport donnant les dimensions de l'espace requise et du coût des transformations à faire, s'il y a lieu.

Ou demandera à la "Canadian Fire Underwriters" de faire un nouveau relevé de la situation au point de vue protection contre les incendies dans le Parc Windsor, tenant compte des projets de construction de l'autre côté du chemin Trans-Canada, afin de choisir un terrain pour une autre station de pompes.

En réponse à la demande pour un pompier, le chef recevait 25 demandes d'emploi, et les membres du comité du personnel, après avoir interviewé cinq des plus haut cotés, s'accordaient avec le chef sur le choix du candidat heureux; toutefois, l'échevin McKall questionna le chef sur les qualités requises dans le choix d'un pompier, allégant que les qualités ne semblaient pas être les mêmes que lorsqu'il s'agissait de choisir un chef suppléant ou autre; cette nomination devra aussi être ratifiée par le Conseil lundi prochain.

Résultat de soumissions

Les ingénieurs-conseil, Wardrop et Associés, donnaient le résultat des soumissions pour la pose d'un égout sur une partie des rues Goulet et Kenny; Nelson River Construction avait soumis le chiffre de $58,924, et Simkin's Construction, $57,591. Normalement, le contrat est accordé au plus bas prix, mais certains échevins, vu la faible différence entre les deux soumissions, auraient voulu accorder le contrat à la Nelson River Construction, étant donné que cette firme est établie à St-Boniface et qu'elle utilisera les produits d'une autre firme de St-Boniface, la Supercrete, qui emploie beaucoup de nos citoyens; par contre, d'autres échevins croient que si nous accordons le contrat à un autre que le plus bas soumissionnaire, ceci découragera les compagnies intéressées et il pourrait arriver que pour d'autres contrats, nous n'ayons qu'une seule compagnie intéressée à soumissionner, ce qui pourrait occasionner une hausse de prix puisqu'il n'y aurait plus de compétition; toutefois, afin de soumettre la question au Conseil lundi prochain, le comité des travaux publics propose que le contrat soit accordé à la Nelson River Construction de St-Boniface.

M. Georges Forest, dans une lettre à la ville, proteste contre l'abolition de l'escompte sur le paiement des comptes d'eau, dans un délai prévu; l'escompte a été aboli cette année vu que la ville achète l'eau du Métro et que le coût étant plus élevé qu'auparavant, la ville a dû abolir cet escompte afin de ne pas augmenter trop le tarif pour l'eau.

M. Forest n'aime pas non plus la traduction du terme "Water service" à "service des eaux", disant que ça lui fait penser à Moïse sauvé des eaux. Le trésorier, M. Chale, dit que le dictionnaire Harrap donne bien "service des eaux" et non "service d'eau", tel que le voudrait M. Forest.

Le jour du scrutin

Le greffier rapporte au comité de la législation qu'il serait préférable que la ville de St-Boniface garde une journée différente de celle de Winnipeg pour le jour du scrutin parce qu'il y a souvent des référendums à Winnipeg sur des sujets qui ne sont pas soumis aux électeurs de St-Boniface et que ceci causerait une confusion générale. Lors des élections du mois d'octobre dernier, nombre de citoyens de St-Boniface étaient surpris que le bulletin de vote ne comportait pas de choix sur les sports du dimanche, cette nouvelle ayant défrayé les manchettes des grands quotidiens de Winnipeg, car cette question était l'objet d'un vote à Winnipeg. Ceci n'était pas inclus dans le vote à St-Boniface, mais déjà il y avait confusion; si le scrutin est tenu le même jour qu'à Winnipeg il y aurait encore plus de confusion. Le comité, quoique n'étant pas unanime dans sa décision, décida d'approuver ce rapport pour le soumettre à la discussion du Conseil.

Le comité des propriétés foncières recommande la vente de 25 lopins de terre, tous des parties de lots irréguliers au prix de $1, les taxes différées et les frais en plus.

Les membres du Conseil recevaient dernièrement le rapport du comité spécial, présidé par l'hon. juge A.-M. Monnin, sur la délimitation des quartiers électoraux de de notre ville. Bien que ce rapport est des plus secrets avant d'être discuté par une réunion spéciale du Conseil, il est probable que cette question soulevera de nombreuses discussions. Les frontières des quartiers seront certainement changées et, qui, sait, peut-être certains quartiers éliminés? Nous en entendrons parler sous peu.

Questionné par votre correspondant au sujet de rumeurs voulant que M. le Maire ait été sollicité par un certain parti politique pour devenir candidat aux élections provinciales, M. le Maire dit qu'ayant été choisi par un grand nombre de citoyens pour occuper le poste de maire de St-Boniface, il est très heureux d'occuper ce poste et n'a pas l'intention de l'abandonner pour l'arène provinciale ou fédérale. Je suis certain que les citoyens de St-Boniface seront heureux de connaitre la décision de notre maire à ce sujet.

Les langues modernes

Mlle E. T. Redmond, deuxième vice-présidente de la Manitoba Teacher's Society et présidente du Comité d'étude de cette même association, et M. John J. Bergen, membre du Comité d'étude, sont partis pour Ottawa le mardi 20 novembre afin d'y assister à un seminar sur l'enseignement des langues modernes offert par la Fédération des Instituteurs canadiens.

Mlle Redmond est institutrice à l'école secondaire Kelvin de Winnipeg et M. Bergen est principal du Winkler Collegiate à Winkler, Man.

Le seminar a lieu au Château Laurier où sont réunis des instituteurs de toutes les parties du Canada afin d'y discuter des techniques modernes dans l'enseignement des langues. Les participants pourront même assister à des démonstrations de machines à enseigner et à un laboratoire de langage.

M. Gildas Molgat

Né à Ste-Rose-du-Lac en 1927 de parents français, M. Gildas Molgat a fait ses études universitaires au Collège St-Paul et à l'Université de Manitoba où il obtint son baccalauréat en Commerce. Durant son séjour de quatre ans à l'université, il se spécialisa en sciences économiques et de "gouvernement", il fut très actif au sein des organisations sportives, il fit partie du C.O.E.C. où il obtint le grade de lieutenant. Membre des "Little Black Devils", un des plus anciens régiments de l'Ouest canadien, il y est promu capitaine en 1951, puis lieutenant-colonel.

Après ses études universitaires, à 20 ans, il est assistant gérant de Merchants Consolidated Ltd., puis gérant au printemps de 1953. Bientôt il se lance personnellement en affaires avec Bethel-Rennie Ltd., ne cessant sa participation dans cette compagnie qu'au moment d'assumer la responsabilité du parti libéral, comme chef provincial, en 1961.

Sa carrière politique commence en 1953 alors qu'élu député de Ste-Rose il est le plus jeune membre de la législature. Il prit de plus en plus d'influence au sein du caucus de son parti et en chambre pendant les sessions.

Marié et père de deux enfants, parfait bilingue, il demeure maintenant à St-Vital, mais il n'a jamais cessé de s'intéresser à son comté rural de Ste-Rose. C'est sa première campagne électorale comme chef de parti.

Rencontre diocésaine de la J.E.C.F.

Le samedi 17 novembre avait lieu à la Maison Ste-Croix, à St-Boniafce, une rencontre diocésaine d'Action Catholique pour toutes les militantes des écoles secondaires du diocèse. Cette journée d'étude avait pour but de faire réaliser aux militantes qu'elles ont quelque chose à voir et quelque chose à faire dans leur milieu respectif. Pour atteindre cette fin nous avons touché les points suivants à la réunion: "Besoins étudiants", "Amour humain" (programme d'action 1962-1963) et "Equipes de travail".

Quarante-trois demoiselles enthousiastes arrivèrent de plusieurs endroits: St-Norbert, Ste-Agathe, St-Pierre, St-Jean-Baptiste, St-Claude, Ste-Anne, St-Adolphe, St-Charles, La Broquerie, Somerset, St-Malo, Précieux-Sang et l'Institut Collégial St-Joseph.

Entre 10 h. a.m. et 4 h. p.m., les militantes firent preuve de bonne entente à tout point de vue. Leur assiduité aux discussions en équipes et aux plénières, fait que ce travail leur profitera certainement. Pendant les moments de détentes, elles n'étaient pas moins enthousiastes pour jaser, échanger et apprendre de nouvelles danses.

La journée fut couronnée par une réflexion qui fit réaliser aux militantes que le programme de cette année devait apporter un message d'amour et d'amitié chrétienne. M. l'abbé Beaulieu fit comprendre la signification d'"aimer" en appuyant sur ces mots clés: accueillir, échanger, accepter les lacunes des autres, bref, laisser le prochain prendre une place dans sa vie, c'est-à-dire pratiquer la charité en suivant l'exemple du Christ. Ainsi, on pouvait conclure que "aimer" c'est la clé du bonheur.

C'est avec ces mots que les demoiselles repartirent toutes joyeuses et pleines d'entrain.

Nous félicitons ces jeunes filles d'être venues en si grand nombre et nous espérons que cette journée d'étude les a encouragées et les aidera à assurer la continuité de leur travail d'Action Catholique dans leur milieu.

Lilliane D.

Au Juniorat de la Ste-Famille

Responsable: André Chaput

Soirée missionnaire

Cette soirée dédiée aux missions de l'Amérique latine, fut très bien organisée par un groupe d'élèves de Syntaxe, assisté de Michel Koryluk. Ce dernier fut le maitre de cérémonies.

Vers 8 h. p.m., après une visite à la chapelle, on se rend à la salle. A peine quelques minutes écoulées et nous avions déjà un gagnant. Le Père Sicotte, notre supérieur, réussit à gagner deux fois, mais remit le prix la première fois, afin de donner l'occasion à un autre participant. Il eut l'amabilité de remettre à un élève le gâteau qu'il reçut comme deuxième prix.

Après plusieurs jeux, le Père Joyal nous expliqua en quelques mots où irait et à quoi servirait l'argent de cette soirée. Il félicita Michel Koryluk et les organisateurs et tira ensuite le billet gagnant de la boite à surprise. Le sort tomba sur notre élémentaire à tête rouge, Denis Michaud. Le contenu de cette fameuse boite à surprise se révéla comme suit: nombreuses friandises, une brosse à cheveux, une grosse bouteille de liqueur douce, un stylo et beaucoup d'autres petits objets utiles.

Après quelques minutes de repos, le jeu reprit. Enfin, le dernier jeu! Le grand prix! Un radio transistor. Commentaires, exclamations et fausses alarmes avant la déclaration d'un vainqueur, M. Paul Mulaire, méthodiste.

Un léger goûter termina la veillée et les élèves montèrent se coucher. L'effort produit un beau succès et le profit de $52 nous en donne la preuve. Merci à tous les organisateurs.

Claude LAURIN,
Méthode,
St-Boniface.

Fin de saison

Voilà déjà une autre saison de football terminée. Cette année, tous les élèves ont participé d'une façon très active à ce jeu. La raison de cette activité poussée est certainement le Comité des jeux qui a organisé une ligue pour les moyens et une pour les petits. De plus, ce même comité a acheté de nouveaux trophées et toutes les équipes voyaient en imagination leur nom gravé sur cette coupe.

Les parties ne furent pas très nombreuses, car on a commencé les ligues un peu tard. Cependant on a pu jouer les semi-finales et les finales, même si le terrain était un peu boueux. Dans la ligue des petits, les Lions, ayant Raymond Marion comme entraineur, remportèrent la victoire très bien méritées sur les Tigercats. Dans la ligue des moyens, l'équipe de Roger Picard maitrisa l'adversaire au compte de 51 à 36.

Après les parties, les trophées furent présentés et, en plus, un excellent goûter fut servi.

Merci au Comité des Jeux pour son dévouement et félicitations aux deux équipes vainqueurs.

Roland PERRIN,
Versification,
St-Boniface.

Tableau d'honneur d'octobre

Méthode: François Paradis.
Syntaxe: Hubert Chaput.
Eléments Latin: Léonard Nicolas.

AU COLLÈGE DE ST-BONIFACE



La jeunesse franco-manitobaine

Depuis quelque temps, on discute beaucoup au collège du problème canadien-français. Sans conteste, les étudiants s'intéressent déjà à leur rôle futur dans la société. Donnons comme exemple, les discours de Paul-Emile Leblanc, l'un reproduit dans "Frontières", l'autre prononcé à la réunion au collège du clergé franco-manitobain; ces discours suscitèrent quelques controverses. Les commentaires nous vinrent même de la Radio où l'on releva certains passages du texte à l'émission hebdomadaire de l'Association d'Education. Les articles du journal "Frontières" relèvent aussi ce zèle patriotique nouveau chez les collégiens. Le réveil des collégiens fut provoqué en grand partie par la J.F.M. (Jeunesse franco-manitobaine). Il y aurait donc lieu de voir ce qu'est cette organisation, et quel travail elle accomplit au collège.

La J. F.M. s'est donné comme tâche de développer chez les jeunes, et surtout chez ses membres, un véritable esprit patriotique. Les moyens ne lui manquent pas pour atteindre ce but. D'abord elle invite des conférenciers qui viennent nous entretenir de la situation et des problèmes du milieu français, des progrès qui s'y accomplissent. Le mois dernier, M. Louis Forest nous parla des Coopératives et du crédit social.

L'exécutif de la J.F.M. prépare aussi des discussions où les membres exposent leurs opinions et leurs convictions personnelles. Dans les discussions on s'attache surtout à une critique constructive des institutions de notre milieu canadien-français. Les membres viennent à connaitre la valeur de leurs institutions et aussi la portée de leur oeuvre dans notre société.

La J.F.M. organise chaque année, une semaine de bon parler français chez les jeunes. Elle prépare une exposition du livre français qui est ouverte au public.

Cette année, elle publiera un bottin contenant toutes les maisons d'affaires du Grand-Winnipeg. Nous voulons par là marquer le rang que tiennent les Canadiens français dans l'économie du Winnipeg métropolitain. Pour assurer le succès de cet ouvrage, le comité en charge aimerait que les hommes d'affaires fassent connaitre au comité le nom de leur entreprise.

La J.F.M. s'occupe enfin de la vente de **La Liberté et le Patriote** et de la quête du sou de l'écolier au collège.

Elle apparait donc comme une organisation sociale, la seule peut-être au collège. Les autres ont un caractère religieux ou récréatif. La J.F.M. est une organisation qui se dit et qui veut être avant tout française. Elle veut nous rendre conscients de nos origines et de notre appartenance culturelle. Elle ressuscite cette fierté qui tente de disparaitre peu à peu dans notre milieu franco-manitobain.

Donald GILMORE.



CITÉ DE ST-BONIFACE

AVIS

Des demandes en écrit seront reçues par le soussigné, jusqu'à 5 heures de l'après-midi, le lundi 3 décembre 1962, pour la position suivante:

Investigateur des licences et gardien de fourrière au Département des licences

Entrée en fonction — le 1er janvier 1963.

Salaire:	1ère année	2e année	3e année	4e année
	$320.00	$330.00	$340.00	$350.00

Temps de probation: 6 mois.

Les fonctions: telles qu'élaborées par le trésorier.
Limites d'âge: de 21 à 38 ans.
Education: au moins le grade X.

Les candidats devront soumettre des détails quant à leur expérience — s'il y a lieu — et leur âge.

Pour plus amples renseignements, formules de demande et interview, s'adresser à M. Jean L. CHALE, trésorier, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME,
Greffier

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 20 novembre 1962

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

On dit que l'oisiveté est la mère de tous les vices. Cela ne s'applique certainement pas à notre Conseil et à son Exécutif, car les activités de ce dernier sont multiples et variées et semblent intéresser de plus en plus tous les membres, puisqu'ils répondent sans fléchir à tous les appels qui leur sont faits.

C'est un vrai plaisir en effet de rapporter, de semaine en semaine, que tel ou tel projet a été réellement réussi, grâce à la collaboration complète de tous les membres. Inutile de dire que cela rend la tâche du vénérable Grand Chevalier et de son équipe de travailleurs infatigables beaucoup plus facile.

Dimanche dernier avait lieu la vente de pains aux différentes paroisses de la ville, et malgré une température inclémente, nos membres ont répondu encore une fois généreusement à notre appel; le résultat mérite d'être souligné. Au-delà de $300.00 seront remis aux autorités, pour venir en aide aux missions de l'Amérique latine. Un mot de félicitations au frère Gérard Rousseau et à son comité, pour du travail bien fait.

Le thé en faveur de la salle St-Amant aura lieu le dimanche 25 novembre, entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi. Tous les membres et leurs épouses sont invités à se rendre à ce thé; ils sauront par leur présence encourager cette oeuvre des plus méritoires.

La nature revêt son beau manteau blanc et apporte, pour les jeunes surtout, une température assez froide qui leur permettra dans un avenir des plus rapproché, de prendre leurs ébats sur de belles patinoires, de faire du ski, etc. Les Chevaliers de Colomb du Conseil St-Boniface font un beau travail en ce sens, en construisant une des plus belles patinoires de la ville, qui permet aux jeunes de l'arrondissement de s'amuser sainement, et en assurant en même temps une surveillance continuelle sur leurs activités. Voilà une autre des oeuvres méritoires dont s'occupe la Chevalerie.

Tous les membres de notre Conseil se donnent le mot pour assister en aussi grand nombre que possible à l'initiation au premier degré qui se déroulera au Club St-Michel, le lundi soir 26 novembre. Les deuxième et troisième degrés seront conférés le 9 décembre et à cette occasion, il y aura grand banquet à l'hôtel Niakwa Motor. Les billets sont déjà en vente et nous vous invitons tous à vous procurer les vôtres le plus tôt possible. Nous en reparlerons dans notre prochaine

APRES-TOUT.



Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Durant la courte session que nous avions avant la grande cérémonie du 5 novembre, les membres de notre Conseil élirent un nouveau chancelier. Il y eut bon nombre de nominations, mais c'est finalement le frère J.-L. Jubinville qui sortait victorieux de la course. Félicitations à J.-L. J. Il n'y a pas de doute que la position a été bien remplie!

La lettre de la Croix-Rouge, lue par le secrétaire-archiviste, nous rapporta encore une fois l'immense contribution des Chevaliers de Colomb des environs de Winnipeg à la clinique de sang: 173 pintes pour cette seule soirée! Signalons que le Conseil Goulet suivait de près le Conseil St-Boniface dans les donations et que ces deux Conseils couvraient à eux seuls près de la moitié du total!

A peu près en cet endroit de notre chronique nous donnons un peu de place "aux nouveaux-nés" dans le Conseil, mais je ne vais pas énumérer les noms ici, car à la dernière assemblée la table du Grand Chevalier fut littéralement "envahie" par les nouveaux pères, preuve que notre Conseil est toujours très actif et qu'il tient à s'assurer une bonne relève . . .

FIGARO.

TRIBUNE LIBRE

Les Chevaliers de Colomb du Conseil Goulet désirent transmettre par l'entremise du journal leurs félicitations au groupe d'écoliers de la paroisse du Précieux-Sang qui rédige la page de la Relève cette année.

Le choix des articles, y inclus l'enquête sur la situation du français à l'école, nous a beaucoup plu. La franchise des élèves était remarquable.

Bon travail! Nous attendons la prochaine avec impatience.

Chevaliers de Colomb
Conseil Goulet no 3681



On voit ci-dessus des membres de la chorale des Intrépides dans une de leurs pratiques de chant qui ont lieu chaque vendredi soir au Collège de St-Boniface. Sous la direction de M. Marcien Ferland, ils se préparent pour le concert qu'ils présenteront avec la Sinfonietta de St-Boniface le dimanche 2 décembre, à 8 h. 30 p.m., au gymnase Notre-Dame. Tous sont invités. Entrée gratuite. (Photo C. Boily)

Notre école fête la saint Albert

Ce fut le jeudi 15 novembre, à l'occasion de la fête d'un grand personnage, saint Albert le Grand, que nous avons célébré l'anniversaire de notre tout dévoué principal, le R. F. Albert Laurin, S.M., qui est fier d'avoir saint Albert comme son patron.

Tous les élèves de l'école défilèrent, classe par classe, vers le gymnase à 10 h. 30. Leur entrée fut très animée et tapageuse, mais encore en ordre. Ils prirent leur place, et l'auditoire garda le silence attendant l'arrivée du Frère Laurin et des invités d'honneur. Un applaudissement prolongé salua l'entrée de notre principal. Le président de l'école, M. Nick Coyle, agissait comme maître de cérémonies. Il commença le programme par une petite adresse au Frère.

Un groupe d'étudiants des classes élémentaires chantèrent merveilleusement bien sous la direction de Mme Allard. Ce groupe de 130 élèves exécuta "Frère Jacques" et trois autres sélections. La première était à notre avis la meilleure des quatre.

Pièce en un acte

"La valeur n'attend point le nombre des années". Ainsi, les élèves de Provencher nous le démontraient jeudi dernier lors de la présentation d'"Ed Syd"; une pièce en un acte écrite par Jeanne et Jeannine et dirigée par M. Gaborieau.

Michel Koryluk, Owen Brophy, Jean-Marc Lemoine, Denis Lacroix et Richard Bourgeois surent par leur talent d'acteurs nous intéresser à cette comédie.

Le décor, sous la direction de M. Deschênes, assisté de Philippe Gauthier, Louis Constant et Etienne Malo, déployait un spectacle très suggestif de genre "western".

Mlle Kelly aux mains d'artiste, aidée de Denis Lévesque et Roger Létourneau, était en charge du maquillage.

Ronald Simard fit le commentaire de la pièce en anglais pour faciliter la tâche aux élèves de langue anglaise.

Enfin, nous pouvons dire que cette pièce fut un succès et tous ceux qui y assistèrent ont admiré la direction, le maquillage, la musique par Renald Séguin et les costumes de Mlle Guyot. Les acteurs nous présentèrent un morceau d'une valeur digne de Provencher, digne de notre devise "Facile Princeps".

Chants "Western"

Un groupe de garçons des 11e et 12e années exécuta, sous la direction experte du R. P. Hickerson, quelques chants du genre "Western". Vêtus d'habits de cowboys, ils entonnèrent "Ghost Riders in the Sky", suivi immédiatement de "Tumbling, Tumble Weeds".

Plus tard vers la fin du programme, ce même groupe chanta, à la grande joie du Frère Laurin, la fameuse "Marche de l'école Provencher".

Pantomime

Après le chant du Père Hickerson et de sa troupe, une pantomime fut présentée par trois élèves de l'école secondaire: René Pelletier, Ronald Desrochers et Ronald Séguin. Cette pantomime populaire représentait un voleur qui était caché dans une boite et qui gobait la boisson de deux hommes assis à une table; ceci conduit à une querelle bien amusante entre ces derniers. "Nous remercions la compagnie de Purex Tissu qui a eu la bonté de commanditer cette pièce".

Distribution des prix

En ce jour de fête, nous avons eu aussi le plaisir d'accueillir Mme Fortin, ancienne institutrice de l'école, qui fit la distribution des prix de français.

Voici la liste des lauréats: 12e année, Henri Ragot; 11e année, Maurice McCarthy; 10e année, Jean Bourbonnais et Jean-Guy Léveillé; 9e année, Gilbert Pelletier et Roger Rocan; 8e année, Alan Séguier et Raymond Paquin; 7e année, Christian Jullié et Bernard Brunet; 6e année, Pierre Monney et Philippe Kleinschmitt; 5e année, Thomas Ivory et Gilbert Morier; 4e année, Gérald Schaubroeck.

Les élèves, par leur travail, ont bien mérité leur prix et nous espérons qu'ils continueront leurs efforts. Nous remercions Mme Fortin d'avoir bien voulu accepté d'être parmi nous en ce jour.

Discours

Nous eûmes ensuite quelques discours. M. Bockstael, qui représentait la commission scolaire à cette occasion, nous a dit quelques mots au sujet de l'arrivée du Frère à Provencher et de ses nombreuses activités depuis qu'il est principal. Ensuite, M. l'abbé M. Deniset-Bernier, curé, a félicité tous ceux qui ont participé au programme et nous parla de l'importance de la tâche que le Frère Laurin accomplit à Provencher.

Finalement, le Frère Laurin remercia lui-même tous les élèves, ainsi que tous les organisateurs du programme, pour avoir célébré avec lui sa fête patronale.

Bouquet spirituel

M. Coyle présenta ensuite un garçon de l'école élémentaire qui offrit au Frère Laurin, au nom des élèves de langue anglaise, un bouquet spirituel, exprimant l'appréciation des étudiants pour son dévouement. Au nom des garçons de langue française, un autre élève exprima au Frère Laurin nos sentiments les plus profonds et lui présenta un bouquet spirituel et un joli cadeau.

Le programme se termina avec l'O Canada. Tous les élèves retournèrent chez eux heureux d'avoir fêté le Frère Laurin.

La Relève et le Ciné-Club

Le dimanche 18 novembre, le Ciné-Club, en coopération avec la Relève, présenta un film intitulé "Les Aventures d'Arsène Lupin". A 7 h. 30, quelque cent élèves des Instituts Collégiaux St-Joseph et Provencher et du Collège de St-Boniface se réunirent à l'Académie St-Joseph, dans la salle de réception, pour cette occasion. Le but de cette réception était à la fois d'encourager le français et de nous apprendre à apprécier la valeur d'un film genre policier. Le film fut suivi de quelques chants par les membres de la Relève et d'une discussion du film conduite par quelques membres du Ciné-Club avec le Père Hickerson comme modérateur.

Le tout fut très intéressant.

Le ballon-panier

Vendredi dernier, au gymnase Notre-Dame, deux équipes de Provencher, fortement encouragées par un auditoire presque entièrement de l'Académie St-Joseph et de l'école Provencher, nous présentèrent deux parties de ballon-panier fort intéressantes. L'équipe junior a remporté la victoire par un compte de 26 à 25, tandis que l'équipe senior, guidé par Yves Beaudin, a gagné seulement par deux points.

Leurs nobles adversaires étaient des géants de garçons de l'Institut Collégial West Kildonan, qui, par leur taille immense, possédaient certainement l'avantage physique, mais ils ont tout de même été défaits dans les deux parties. Un des aspects les plus agréables fut le zèle extraordinaire et la bonne conduite sportive de l'auditoire qui contribuèrent certainement à la victoire de Provencher.

"Ed Syd" à St-Norbert

Dimanche soir, un groupe d'élèves du cours secondaire de l'école Provencher ont visité St-Norbert pour présenter à nouveau la pièce d'"Ed Syd". Cette parodie fut présentée à l'occasion du concours "dictionnaire de bonnes expressions françaises", organisé par la Relève manitobaine.

— Il est grand temps que nous nous occupions de caser notre fille, déclare la dame à son mari.
— Attendons que le bon parti se présente, suggère le mari.
— Pourquoi? Est-ce que j'ai attendu, moi?

Lorraine Garand, fille de M. et Mme Henri Garand, de St-Boniface, remporta le "Tredwell Book Prize" et le "Ethel Lupton Memorial Book Prize" pour avoir obtenu la plus haute note en Harmonie V aux examens de musique qui eurent lieu au mois de mai dernier. Lorraine étudia à l'école du Précieux-Sang ou Mme Denise Miller est professeur de piano.

Un homme sans passion est un homme de rien.
P. LACORDAIRE, O.P.

Société Historique

M. René Avanthay, jeune artiste de St-Boniface, sut intéresser son auditoire à une récente réunion en montrant l'évolution du croquis fait sur place et le tableau achevé qui en résulte; la nature l'attire et des peintures de bêtes sauvages ou domestiques révèlent en lui des talents d'illustrateur.

Mme Henry Lane projeta ensuite quelques diapositives de l'excursion à Grand Rapide et plusieurs membres de l'auditoire purent revivre à nouveau cette excursion historique; le R. P. L. Hardy, S.J., fit les commentaires. Cette soirée intéressante et instructive était sous la présidence de l'hon. juge A.-M. Monnin.

La Société Historique est heureuse de remercier les autorités du collège pour leur accueil si chaleureux qui démontre bien l'intérêt qu'elles prennent à la vie culturelle de notre ville.

Précieux-Sang

Un bel exemple

C'est avec plaisir que je me fais l'interprète de nombreux amis pour venir féliciter les organisateurs et collaborateurs de l'école du Précieux-Sang pour leur belle initiative de présenter une page mensuelle dans notre journal La Liberté et le Patriote, laquelle suscite un vif intérêt dans notre paroisse.

Nous vous admirons pour votre dévouement et votre effort. Vous faites preuve d'une grande franchise et d'un flair tout spécial dans le choix d'articles intéressants et d'idées constructives. Le beau geste que vous posez est un stimulant précieux à ceux qui se dévouent pour la conservation de notre belle langue française et un exemple de fierté nationale qui mérite d'être imité.

Donc, nos chaleureuses félicitations et que votre persévérance à l'oeuvre soit un honneur constant à l'adresse de votre école.

Nous formulons le voeu que vos efforts soient couronnés de succès et que les fruits de vos labeurs vous soient rendus au centuple.

Nous sommes fiers de vous.

C.-N. DUPAS.

Exécutif de la Procure Générale des Institutions

Le 15 novembre dernier avait lieu à l'Académie Ste-Marie de Winnipeg la réunion des directeurs de la Procure Générale des Institutions, dont le but principal était l'élection des membres de l'Exécutif. D'après les lois de la Corporation de la Procure, chaque Congrégation ou Ordre religieux et chaque diocèse sont représentés par un membre directeur.

Le président donna un résumé des activités de l'Exécutif durant l'année, puis le secrétaire fit la lecture du rapport financier. Après discussions sur le rapport et sur les opérations du bureau de la Procure, on procéda aux élections, dont voici les résultats: président, le R. P. A. Lizée, O.M.I.; vice-président, le R. P. L. Rostaing, S.J.; secrétaire M. l'abbé G. Damphousse; trésorier, Mgr N. Chartrand, C.S.; conseiller, le R. P. P. Carrière, C.S.V.

Le sous-officier Roméo Perreault, 22 ans, de St-Boniface, s'est distingué récemment lors d'un concours de tir au fusil au centre d'Infanterie de Fort Benning, Georgie. Un franc-tireur d'élite, il est classé 19e sur 24 des meilleurs tireurs des Armées Américaines et Canadiennes. Le caporal Perreault sert présentement avec le 1er bataillon Le Royal 22e Régiment cantonné au Camp Valcartier.

(Photo Défense Nationale)

Si les bons étaient meilleurs, il y aurait moins de méchants.
Madame SWETCHINE.

L'exécutif diocésain de la LFC s'est réuni à Letellier

Les membres de l'exécutif diocésain de la Ligue des Femmes Catholiques de St-Boniface se réunissaient à Letellier, paroisse St-Pie, le lundi soir 12 novembre.

Après les préambules habituels de réunion, on détermina que l'année fiscale de la Ligue serait fixée du 1er octobre au 30 septembre suivant. Par suite, le congrès diocésain annuel se tiendrait alors en octobre afin d'évaluer et de faire connaitre, entre autres les résultats des rapports annuels des sections paroissiales après compilation.

On examina les dessins soumis pour un écusson et on décida d'en laisser le choix final à un comité désigné à cet effet.

On étudia à fond les projets de constitution et de procédure et les devoirs des comités permanents. Parmi les comités les plus importants, il faut mentionner le comité d'action religieuse, le comité d'éducation et le comité d'action sociale. Une brochure sera rédigée sous peu et, après sa distribution, les règlements de la Ligue deviendront officiels.

M. l'abbé Léo Beaulieu, aumônier diocésain de l'Action Catholique, et M. l'abbé Bernard Bélanger, aumônier diodésain de la Ligue des Femmes Catholiques, étaient présents à cette réunion.

La prochaine réunion de l'exécutif diocésain aura lieu le vendredi 30 novembre, à 8 h. 30, à la paroisse St-Eugène, 1007, chemin Ste-Marie, à l'angle de l'avenue Sadler, à St-Vital.

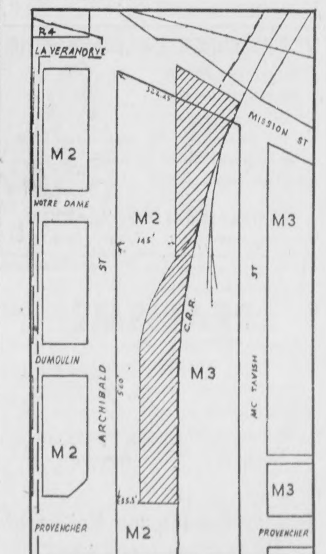
AVIS D'URBANISME

De la Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Le Comité d'Urbanisme de la Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg donne avis qu'il tiendra une audience publique à 2 h. p.m., le lundi 3 décembre 1962, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, dans le but de considérer certains amendements aux règlements et/ou projets de plan d'urbanisme indiqués ici et des requêtes du Conseil métropolitain pour l'approbation de certains cas spécifiques comme suit:

Ville de St-Boniface

Pour modifier le croquis de 1957 du Plan d'Urbanisme de St-Boniface, en reportant du district d'industrie légère "M2" au district d'industrie lourde "M3", la propriété reproduite dans le dessin ci-dessous.



PROPOSED REZONING
CITY OF ST. BONIFACE



PROPOSED REZONING FROM "M2" (LIGHT INDUSTRIAL DISTRICT) TO "M3" (HEAVY INDUSTRIAL DISTRICT)

Le but de cette nouvelle délimitation est de permettre le développement des services du "M3" actuellement en cours sur la propriété desservie par les voies d'aiguillage du Pacifique Canadien et délimitée "M2". Ceci est en conformité avec le plan original d'urbanisme pour cette région.

S. G. Rich,
directeur,
Division d'urbanisme.

On peut obtenir tout autre renseignement sur le sujet au bureau de l'Administrateur d'Urbanisme, Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg, 100, rue Main.

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité d'adaptations des règlements d'urbanisme

Cette demande sera entendue par le Comité d'adaptations lors de sa réunion tenue à 10 h. a.m., le mardi 27 novembre 1962, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, temps et endroit où les opinions pour et contre ladite demande seront entendues.

Cas no 567-62 — St-Boniface

Demandeur: A. Singbeil Construction Ltd.

Sujet: Modifier les restrictions R2 afin de permettre la construction d'une maison de rapport à deux étages divisée en quatre appartements, ladite bâtisse ayant une cour de 12 pieds du côté sud et de 10 pieds du côté nord; et de permettre que les auvents soient projetés de 4 pieds dans la cour des côtés nord et sud.

Propriété: Angle nord-est de la rue Bristol et avenue Carrière.

Mlle M. R. Petrie,
secrétaire,
Comité d'adaptations.

Le concert jubilaire de la Fanfare La Vérendrye

(Suite de la première page)

Ceci donne à réfléchir sur le bien que fait, sans bruit, la Commission. Durant au moins quarante ans elle a aidé la fanfare en lui accordant l'usage d'une salle pour ses répétitions. On nous a expliqué que si une fanfare a besoin de musiciens et de leurs instruments, il lui faut, à tout prix, un endroit où ils peuvent s'exercer ensemble. Tout pain a besoin du four.

M. Vermander, président honoraire, à titre de membre fondateur, réitère ses idées exprimées dans le programme en y ajoutant que si la parole est d'argent et le silence d'or, il reste aux musiciens les humbles cuivres pour se faire estimer. Il dit aussi comment une fanfare permet de s'intéresser à la musique durant toute sa vie et cite comme exemple le directeur actuel, M. Devion, qui a déjà donné quarante ans de service à la fanfare avec promesse de bien d'autres.

Son Honneur le maire Joseph Guay, en s nom personnel et au nom des échevins, exprime en termes choisis ses félicitations et ses bons voeux; il se dit fier de ce que notre ville possède une telle oeuvre culturelle qui contribue largement à toutes les fêtes civiques et religieuses. Il fait bon d'entendre Son Honneur demander que le Très Haut bénisse et accorde vie à cette société. Le conseil de ville a contribué généreusement à l'achat des nouveaux uniformes dont la fanfare avait tant besoin. C'est de l'argent bien placé.

L'Honorable Duff Roblin, premier ministre du Manitoba, offre à son tour ses compliments et bons voeux à la fanfare. Il fait toujours plaisir d'entendre M. Roblin s'exprimer si bien en français. Prenant un ton plus léger M. Roblin se dit très sympathique à la culture musicale puisqu'il est musicien lui aussi . . . Il joue la cornemuse! Ce franc aveu lui a valu bien des applaudissements et eut pour résultat que, sans en demander la permission au directeur, M. Belair suggère que lors d'un prochain concert nous ayons le plaisir d'entendre un solo de cornemuse. Qui sait si un jour le ministère de l'instruction publique n'accordera pas un octroi pour la formation de fanfares dans les meilleures écoles.

Au cours de la soirée il y eut ce qui devrait s'appeler la distribution des médailles de service.

Après ses remarques M. Vermander donna le nom des membres fondateurs de 1912 dont on a quelque trace. Ce sont: Onésime Leclerc, qui fut le premier secrétaire de la fanfare, Pierre Chabalier et Raymond Bernier, de Saint-Boniface. Les deux derniers assistaient au concert. Au loin: Alfred Doucet et Lionel Dufresne dans la région de Montréal; Nazaire Chabot à Flint, Mich.; Raoul Fournier, Etats de l'Est; Amédée et Gustave Pelletier, adresses inconnues. On les trouve tous dans la photographie, page 12, du programme. Un autre vétéran présent était Joseph Paul qui se joignit à la fanfare en 1914 et rendit service jusqu'à sa retraite il y a deux ans. MM. Paul et Vermander faisaient leur début comme musiciens en 1905, sous Edouard Jean, dans "la maison de la fanfare" qui était placée, dit-on, près du collège actuel. Qui s'en souvient?

Plus tard on présenta les musiciens individuellement et par groupes en commençant par ceux qui avaient cinq ans de service ou moins, ensuite ceux de dix ans, etc.

Une autre présentation fut celle des chefs de musique d'autres fanfares. Leur présence est un compliment et montre la sympathie et la bonne entente qui existe entre ces musiciens.

Au cours de la soirée deux gestes nous ont paru très délicats. Le premier, ce fut celui où M. Devion, le directeur actuel, qui offrit la baguette de direction à son prédécesseur, M. Vermander, pour diriger "Semper Fidelis", marche de Sousa. L'autre fut la marche funèbre "Dernier Adieu" de Bléger en souvenir des membres décédés. Les musiciens actuels n'ont pas oublié qu'ils doivent beaucoup à ceux qui les ont précédés.

Que dire du programme musical et de son exécution? En deux mots, c'était bien choisi, varié et bien exécuté. M. Devion a une direction nette et sans ostentation et obtient toutes les nuances sans grand effort. Les instruments sont d'accord e. le jeu net et précis; les solos, trombone et trio de trompettes, furent bien rendus. Nous nous demandons combien de travail ces hommes s'imposent pour maitriser leurs instruments comme ils le font.

Le morceau "Monastery Garden" nous a agréablement surpris avec ses cloches et voix humaines qui donnaient une toute autre couleur à l'ensemble. Les chantres — invisibles — des paroisses Saint-Louis de France et Sainte Bernadette ont contribué au succès de la soirée.

Après le concert nous avons entendu bien des remarques élogieuses différentes qui seraient trop longues à raconter. Pour nous, qui aimons la musique sans assez la connaitre, le tout nous a plu énormément; pas une fausse note, un bel ensemble, varié et bien présenté. A quand le prochain concert?

Après le concert encore, parmi les petits groupes qui restaient à causer ici et là, nous avons entendu une remarque critique qui mérite d'être enregistrée. Le programme du concert, page 12, montre la première photographie de la fanfare prise en 1913, de même, page 14, celle prise il y a quelques jours. Sur la première photo nous trouvons les Bétournay, Senez, Salé, qui font la liaison entre la première fanfare de 1866 et celle de 1912. A l'occasion du cinquantenaire, pourquoi ne pas avoir une photo du groupe actuel et des membres fondateurs de 1912 qui restent; ça devrait se faire sans tarder . . .

Ces notes sont offertes aux lecteurs de La Liberté et le Patriote présents et futurs. Les programmes individuels se perdent, les hommes passent et leur souvenir aussi. Le journal reste. Dans un autre cinquante ans les lecteurs d'alors pourront relire ce qui fut fait en cette année de 1962, et en faire autant ou mieux.

Petite Note

Remerciements

M. et Mme Azarie Lavoie et leurs enfants remercient les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes et prières ou par assistance au service à l'occasion du décès de leur fils et frère, Marcel Lavoie.

Décès



M. JOSEPH PLANTE

Le décès subit et récent de M. Joseph Plante, à l'âge de 67 ans, a attristé les nombreux amis qu'il avait laissés à Saint-Boniface.

Originaire d'Ottawa, M. Plante termina ses études à l'université de cette ville. Il épousa, en 1924, Mlle Alice Bélanger et ils vinrent s'établir dans l'Ouest. En route vers Vancouver un déraillement sur la voie du Canadien Pacifique à la suite d'une tempête de neige, les obligea de demeurer à Winnipeg pendant quelques jours. Ils en profitèrent pour visiter la ville et décidèrent de s'y installer.

D'abord vendeur pour la compagnie Burns, puis boucher et acheteur pour Safeway, M. Plante eut aussi un boucherie-charcuterie à son compte, rue Hamel, et, plus tard, avenue de la Cathédrale à Saint-Boniface. En 1939, la compagnie Dominion Stores lui offrit la gérance d'un magasin, à Saskatoon, puis deux ans plus tard, à Montréal.

Son état de santé depuis quatre ans l'amena à prendre sa retraite. Néanmoins, il devint instructeur dans l'achat et la coupe des viandes pour les jeunes employés de Pessner Bros. à Montréal.

M. Plante fut président des Canadiens de naissance à Saint-Boniface, pendant deux termes, 1923-24 et 1927-28. En 1936, il fut le premier président du Club La Vérendrye.

Il consacra aussi une grande partie de ses loisirs au théâtre et on le vit sur la scène dans le rôle de M. J. Fourchevif, avec Bernard Goulet, directeur, Joseph Desautels et Albert Prendergast.

En 1934, il se joignit au Cercle Molière. Doué d'un magnifique talent de comédien il fit partie de la troupe pendant cinq ans, tenant des rôles de caractère principalement dans Blanchette, Les Soeurs Guédonnec, Le Voyage à Biarritz (prix de meilleur acteur français au Festival d'art dramatique à Ottawa en 1937), Le Chant du berceau, Poil de carotte, etc., etc. Sa gaieté, sa verve et son dévouement remontaient le moral des camarades torturés par le "trac" de la scène ou les responsabilités d'une représentation. Au théâtre comme partout où il passa "Jos" se créa de bons amis et, profitant de ses courtes visites dans l'Ouest où l'amenaient quelquefois ses voyages d'affaires, il ne manquait jamais de leur faire signe en passant, renouant ainsi de bonnes vieilles amitiés, ranimant ses souvenirs.

Dieu a rappelé à lui son brave et fidèle serviteur, le samedi 10 novembre, à sa résidence de Parc Greenfield près de Montréal. Il laisse dans le deuil son épouse, un fils, Roger, et une fille, Mme Louis Desautels (Jacqueline), de Saint-Boniface. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

L'hon. Dufferin Roblin

Né à Winnipeg le 17 juin 1917 et petit-fils d'un ancien premier ministre qui était arrivé au Manitoba comme pionnier en 1877, l'hon. Dufferin Roblin a fait ses études dans les écoles publiques de Winnipeg et au collège St. John's. Après une année à l'Université de Manitoba, il travailla dans l'entreprise familiale de vente d'automobiles. Il se spécialisa plus tard en Economie à l'Université de Chicago et, au retour, il suivit un cours spécial à la faculté d'Agriculture de l'Université de Manitoba.

Au début de 1939 il est l'un des premiers organisateurs de la "Manitoba Blue Cross". Lors de la deuxième guerre mondiale, il s'inscrit dans l'armée canadienne, puis il est transféré dans l'aviation. Il sert son pays outre-mer pendant quatre ans en Grande-Bretagne et en Europe continentale. Licencié comme commandant de l'air après la guerre, il demeure plusieurs mois en Belgique pour s'y perfectionner en français au sein d'une famille où on ne parle que cette langue.

Le 10 novembre 1949 il est élu pour la première fois comme représentant progressiste-conservateur de la circonscription électorale de Winnipeg-Sud. En juin 1954 il devient le chef provincial du parti progressiste-conservateur qu'il conduit à la victoire lors des élections de 1958. Il est assermenté comme premier ministre le 30 juin 1958.

Le 30 août suivant il marie Mary Linda MacKay. Ils ont deux enfants, Stephen Andrew, né le 18 octobre 1959, et Jennifer Mary, née le 26 mars 1961.

TRIBUNE LIBRE

Vers un moyen logique de survivance française

L'article rapportant une lettre de l'A.E.C.F.M. dans le journal du 2 novembre révèle, sous un en-tête trop minimisé pour son urgence, une lacune ou anomalie de situation linguistique qui est le résultat des circonstances d'enseignement dans notre province.

Cet article nous apprend que l'on vient de constater que certains de nos Franco-Manitobains ne jouissent pas de leur privilège linguistique. Comme preuve d'observation on y rapporte le fait que les Franco-Manitobains ne prennent pas toujours avantage des facilités bilingues que le gouvernement fédéral offre aux services des départements d'impôts, de défense civile, de statistiques, etc.

Pour remédier à cette situation qui est un des symptômes du grand mal qui menace notre culture dans cette province, on ne fait qu'un simple appel général au patriotisme des Franco-Manitobains pour qu'ils prennent conscience de leur existence linguistique, et qu'ils fassent un effort pour utiliser plus de français. Par le ton de l'article, rien ne parait plus compliqué que ça.

Au contraire, on devrait se demander le pourquoi de cette attitude de nos Franco-Manitobains.

Si les gens de langue française ne font usage de tous leurs privilèges, ce n'est pas parce qu'ils en sont directement empêchés, mais plutôt parce qu'ils sont incapables d'en faire usage avec assez de confiance pour en tirer plein avantage et satisfaction.

Pour expliquer cette affirmation, reconsidérons la question des formulaires d'impôts. Il faut accepter ici que le langage technique de ces formulaires est tel, que si on n'en connait pas entièrement les nuances, on risque de se causer des ennuis pécuniaires, ce qui demeure toujours très tangible pour chacun d'entre nous. Présentement pour plusieurs contribuables la terminologie des impôts n'est entièrement connue que sous la forme anglaise, parce qu'au Manitoba on fait généralement commerce en Anglais, et que tout naturellement nos Français sont initiés au système d'impôts sous cette même langue. On doit reconnaitre aussi, qu'au programme scolaire on ne traite pas en Français de ces technicalités d'administration financière. Selon l'ordre du programme, il n'y a du temps que pour le strict nécessaire de la langue.

Alors, où le Franco-Manitobain de la trampe ordinaire est-il censé apprendre ce vocabulaire technique si son séjour scolaire ne le lui a pas donné? Dans le milieu familial il fait son possible pour discuter de la chose dans la langue maternelle, mais il lui faut référer continuellement à la terminologie anglaise pour mieux préciser. De là suit que l'on préfère employer la formule anglaise pour régler ses affaires.

Ce qui s'applique à l'exemple de l'impôt, s'applique à toutes les autres activités de la vie quotidienne où il y a des technicalités en jeu.

S'est-on déjà arrêté pour évaluer la capacité de notre vocabulaire technique? . . . Combien peuvent décrire en terme français leur automobile, sans aller dans la profondeur mécanique? . . . Combien peuvent décrire le simple circuit électrique de leur maison et, encore là, sans recourir aux définitions scientifiques? . . . Combien de ménagères peuvent décrire en français leur cuisine avec tout son mobilier et son équipement moderne? . . . Enfin, combien d'entre nous peuvent parler de leur outillage de travail, de leur métier, de leur profession avec un vocabulaire technique français?

On doit admettre avec embarras son incompétence devant les résultats! Quand il s'agit de converser dans la généralité la phrase est presque entièrement française, mais quand on pénètre dans la technicalité le français devient pitoyable.

Alors, lorsque l'A.E.C.F.M. fait appel à la population pour qu'elle emploie plus de Français dans sa vie technique, elle exige plus que de la bonne volonté, elle exige un acte héroïque pour donner quelque chose qui ne fut trop souvent jamais reçu.

Est-ce qu'on enseigne actuellement à notre génération scolaire la terminologie et l'expression technique nécessaires pour lui permettre de s'exprimer librement dans toutes les complexités de ce siècle moderne, qui, par les progrès de la science, pénètrent dans la vie intime de chacun? Si l'on ne parvient pas à donner à notre population française cette assurance dans la connaissance rudimentaire de sa langue, il est illusoire de rêver à vouloir alimenter un épanouissement culturel de cette même langue. Il faut d'abord établir sur des bases fermes la source de cette culture, qui de toute nécessité prend son essor dans le langage quotidien de la masse.

Quand l'article cite les immortelles paroles de Mgr A. Béliveau: "Si nous voulons du français, c'est à nous d'en mettre", on proclame en effet la solution à notre problème linguistique. Cependant il reste à découvrir **où, quand** et **comment** le français doit être mis pour en recueillir tous les résultats efficaces et progressifs. Devant tous nos témoignages d'ignorance terminologique il y a matière à réfléchir afin de découvrir la solution fondamentale, contenant la clef essentielle capable de déclencher le mouvement vers la victoire dans cette lutte de survivance française.

Quelle est la formule de cette clef? Je vous invite à la rechercher avec tous ceux qui ont à coeur cette culture. Et pour vous donner un point d'orientation dans cette poursuite je vous laisse avec cette question: **Est-ce que notre jeune génération est dans une situation favorable pour se munir d'un langage technique, suffisant pour lui permettre de s'exprimer avec toute confiance et fierté dans sa langue maternelle?**

REALISTE.

La Broquerie

Partie de cartes

Le dimanche 25 novembre aura lieu une partie de cartes organisée par les paroissiens, en collaboration avec l'école secondaire, pour défrayer le coût de récentes acquisitions dont tous sont heureux de bénéficier. Personne ne voudra manquer de venir passer une agréable soirée en compagnie de vieux copains et déguster la bonne tire de la Ste-Catherine.

Ceux qui n'ont pas eu le plaisir d'assister à la fête jubilaire du 21 octobre dernier auront la chance de voir les excellentes diapositives prises à cette occasion. Et ceux qui ont été témoins de ces célébrations voudront revivre ces heures mémorables.

Donc à tous les paroissiens anciens et actuels comme aux amis de l'extérieur, bienvenue à la partie de cartes et au bingo du 25 novembre, à 8 h. 30 p.m., en l'auditorium de l'école secondaire. Qui gagnera la magnifique table de télévision, la belle horloge électrique et quoi encore?

Réunion de l'A.P.M.

Si la chronique a subi quelque retard à cause des événements des derniers mois, l'Association de Parents et Maitres n'en a pas moins poursuivi son travail constructif. Le 10 octobre, une assemblée avait lieu à l'école élémentaire alors que M. Gilles Normandeau, instituteur, fut élu conseiller pour combler la vacance occasionnée par le départ de Mlle Anita Brunette.

Il y eut lecture du rapport financier et présentation du personnel enseignant. Suivit une sérieuse discussion sur les absences à l'école. La Rév. Sr Hermance Lussier, principale de l'école élémentaire, et M. Oscar Gagnon, instituteur, ont fourni sur le sujet des statistiques qui donnent à réfléchir. Les parents ont ensuite rencontré les instituteurs et institutrices dans leur classe respective pour discuter des meilleures méthodes à suivre afin de travailler ensemble au plus grand bien de tous.

Une autre réunion de l'A.P.M. avait lieu le 13 novembre à l'école secondaire. M. Laurent Gagné fit alors remarquer que 25 pour cent des familles de la paroisse s'intéressent à cette association. Avis à ceux qui composent l'autre 75 pour cent . . . Le thème de l'année, "L'amour humain", fut mis à l'étude Les parents divisés en groupes dans les différentes classes ont répondu au questionnaire qui servira de guide pour les prochaines réunions.

Parmi la nombreuse assistance on remarquait des parents de langue anglaise qui voulurent bien se faire aider d'interprètes pour répondre aux questions et prendre part aux discussions. On espère que le travail si bien commencé portera de bons fruits. Bon succès à l'A.P.M. et félicitations pour son dévouement en faveur de la jeunesse étudiante.

Une grande artiste

Le mardi 13 novembre, les paroissiens de La Broquerie avaient le privilège d'applaudir la jeune harpiste de renom, Lise Nadeau. De vibrants hommages ont déjà été rendus à cette artiste, hommages auxquels les auditeurs sont heureux de faire écho: les âmes éprises d'esthétique ont vécu, à cette occasion, des heures inoubliables. Qu'il suffise d'ajouter ici quelques impressions plus intimes, au risque de commettre des indiscrétions.

Ceux qui, par une faveur très appréciable, ont pu conserver amicalement avec Lise Nadeau ont été conquis par la délicatesse de ses sentiments. La simplicité avec laquelle elle désire être traitée, loin de l'amoindrir, ajoute encore au charme de sa personnalité. Comme le disait M. l'abbé Pierre Raymond, à qui les manitobains sont en grande partie redevables du plaisir d'avoir pu connaitre cette compatriote sympathique, si cette jeune fille a pu atteindre si tôt à une telle hauteur, c'est grâce à son talent sans doute, mais aussi à son travail persévérant. Bel exemple à mettre sous les yeux d'une génération souvent peu habituée à l'effort soutenu.

Un autre trait qu'il importe de souligner pour le profit de trop de jeunes enclins à l'irréflexion, n'est-ce pas l'affirmation spontanée de solides convictions religieuses. Tel un Caruso implorant les bénédictions du ciel au moment de s'exécuter, il fait bon penser, à une heure où tant d'esprits s'agitent, que la main qui produit des mélodies d'une suavité angélique saura à l'occasion tracer sur un front de vingt ans le signe rédempteur. Quoi qu'on dise, l'art est l'expression de la beauté, de cette beauté reflétant les traits de l'Artiste Suprême capable de faire vibrer l'âme au contact du sublime.

Courrier des Fêtes

Le Bureau des Postes a réduit le nombre de "dates limites" pour l'envoi, au Canada et aux Etats-Unis, du courrier de Noël afin d'en assurer la livraison avant le 25 décembre.

Il n'y a plus que trois dates à se remémorer: pour les Etats-Unis et endroits éloignés du Canada, le 8 décembre; pour d'autres endroits en dehors des villes au Canada, le 13 décembre; pour livraison locale, le 17 décembre.

Le Bureau des Postes demande la coopération de tous pour poster le courrier avant les DATES LIMITES.

Prière à Marie, Reine des Coeurs



La reproduction de cette prière a été payée en reconnaissance de faveurs obtenues.

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si complaisante, Mère du divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances. Vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés de répandre votre gloire et de vous faire connaitre sous le titre de "Marie Reine des Coeurs" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois.)

Réciter cette prière neuf jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

33-1347-33C.

Décès

MME M.-L. PLANTE

Le 3 novembre est décédée à l'hôpital général de St-Boniface, Mme Marie-Louise Plante, de 446, rue Louis Riel. Née à St-Vital elle vivait à St-Boniface depuis 65 ans. Elle était âgée de 77 ans.

La défunte laisse dans le deuil deux fils, Henri et Norbert, de St-Vital; une fille, Mme C. A. Davies, de St-Boniface; deux petits-enfants; deux frères, Joseph, de St-Vital, et Léon, de Richer; une soeur, Mme J. Leclaire.

Les prières furent dites par le Tiers-Ordre de St-François et les paroissiens le lundi soir à la chapelle funéraire P. Coutu. Le service funèbre fut chanté en la basilique le 6 novembre. L'inhumation se fit au cimetière Green Acres.

Letellier

Rencontre des étudiants

Le jeudi 9 novembre, environ 30 jeunes étudiants de Letellier se rencontraient à la salle mémoriale de Letellier pour une soirée organisée par l'exécutif du club J.E.S.P. Cette soirée débuta par une prière dite par M. l'abbé E. Fontaine, curé.

Tous jouirent d'une conférence donnée par M. le Curé sur "l'adolescent envers le sexe et l'amour". Ensuite les étudiants se divisèrent en groupes pour étudier une question assignée qui fut très bien discutée.

On termina la partie étude par l'élection d'un président. L'heureux élu fut M. Jules Comeault, du Collège St-Joseph. Il remplace Mlle Colette Jutras, qui résigna à cause de la distance éloignée de son école.

La partie récréative suivit. Des jeux, des chants et des danses se succédèrent. Plusieurs ont profité de l'occasion pour apprendre le "Stroll". Merci à tous de leur coopération.

Vers 11 h. 30 p.m., les jeunes filles servirent le goûter auquel tous avaient contribué généreusement. M. le Curé récita le Bénédicité.

Le comité de l'exécutif tient à remercier tous ceux qui sont venus malgré la température inclémente. Merci aussi à M. l'abbé E. Fontaine pour son encouragement, à M. et Mme Laurent Leclair et M. Joseph Dupuis, surveillant de la salle. Tous expriment une reconnaissance sincère aux responsables qui ont obtenu la salle gratuitement.

Candidats de langue française en lice

M. Laurent Desjardins

M. Laurent Desjardins, homme d'affaires, de St-Boniface, a été unanimement choisi comme le porte-parole du parti libéral dans le comté de St-Boniface en vue des élections provinciales du 14 décembre prochain, par les 130 partisans rassemblés à l'hôtel Marion le vendredi soir 16 novembre. M. Desjardins avait été élu député de St-Boniface pour la première fois lors de l'élection de 1959. M. Gildas Molgat, chef provincial du parti libéral, fut l'orateur invité.

M. René Préfontaine

M. René Préfontaine, de St-Pierre, a été nommé candidat du parti progressiste-conservateur dans le comté de La Vérendrye lors d'une réunion de nomination réunissant une centaine de personnes à Ste-Anne-des-Chênes samedi soir dernier. L'orateur invité, à cette occasion, était l'hon. George Hutton, ministre de l'Agriculture dans le cabinet Roblin.

M. Raymond Thuot

M. Raymond Thuot, instituteur, de 282, rue Des Meurons, St-Boniface, sera le candidat du parti Crédit Social dans la circonscription de La Vérendrye lors des prochaines élections provinciales. Il fut choisi lors d'une assemblée tenue à la salle paroissiale de Ste-Anne-des-Chênes, le mardi 20 novembre. M. Martin Kellen, président national du parti, fut l'orateur invité. Soixante-quinze personnes étaient présentes.

Assemblées de nomination

des Progressistes-conservateurs de la circonscription de St-Boniface à l'hôtel Marion, le lundi 26 novembre, à 8 h. 30 du soir. Orateur invité, l'hon. Duff Roblin.

des Libéraux du comté de Carillon au Centre Récréatif de St-Pierre, le mardi 27 novembre, à 8 h. du soir. M. Gildas Molgat, chef du parti libéral du Manitoba, sera l'orateur invité.

des Libéraux du comté de La Vérendrye à Ste-Anne-des-Chênes, le vendredi 23 novembre. L'orateur invité sera M. le Dr Clément Lavoie, de St-Boniface.

Petite Note

Naissance

M. et Mme Georges Van Buckenhout (née Yvonne Pelletier) sont heureux d'annoncer à tous leurs parents et amis la naissance d'une fille, Diane, le 21 octobre à l'hôpital général de St-Boniface; une petite soeur pour Rita et Lucille. L'enfant fut baptisée le 4 novembre par M. l'abbé Réginald Prescott. Parrain et marraine, M. Robert Pelletier et Mlle Louise Van Buckenhout.

Couronnement des finissants à Notre-Dame-de-Lourdes

NOTRE-DAME-DE-LOURDES — Le samedi soir 10 novembre fut une soirée mémorable pour les finissants de l'Institut Collégial Notre-Dame. Une nombreuse foule de parents et amis se réunissait à la salle paroissiale pour acclamer les élus de la fête: les Rév. Srs Suzanne (Louise Bergeron) et M.-Reine (Lucille Payette), Milles Muriel Bérard, Lorraine Boisvert, Laurette Le Néal, Cécile Lemay, Solange Pantel et Yvonne Wanlin et MM. Robert Hague et Robert Roch.

Aux accords d'une marche exécutée par Mme Gérard Badiou, les finissants, en toges et bérets, traversèrent la salle et s'avancèrent vers l'estrade, où la place d'honneur leur était réservée. De gracieuses bouquetières accompagnaient les demoiselles.

La soirée était sous la présidence d'honneur de M. l'abbé Marcel Dacquay, curé. Après un mot de félicitations aux héros de la soirée, M. Roger Pantel, maître de cérémonies, invita Mlle Yvonne Wanlin à souhaiter la bienvenue aux invités. Parmi les invités d'honneur, on remarquait MM. les abbés Dacquay, G. Morrissette, de Treherne, R. Bouchard et S. Nivon, de Notre-Dame-de-Lourdes, la Rév. Mère Marie-Céline, supérieure générale des Chanoinesses Régulières des Cinq-Plaies, la Rév. Mère Marie-Laurent, supérieure du Foyer Notre-Dame, Mme Thelma Forbes, M.A.L., M. et Mme Léo Rémillard, MM. Marcien et Charles Ferland, artistes invités, MM. Joseph Comte et Armand Van de Kerchove, commissaires de la Division Scolaire Montagne. Les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie et les Filles de la Croix de St-Claude s'étaient également rendues à l'invitation de l'Institut Collégial Notre-Dame pour reconnaître le mérite de ces finissants à qui la division scolaire Montagne demande une 12e année complète avant de leur octroyer les honneurs de la collation des diplômes.

M. l'abbé Dacquay, curé, adressa la parole aux finissants et aux parents. Il félicita les finissants et les encouragea à donner à la société et à l'Eglise ce qu'ils avaient reçu. Il invita les parents à continuer à s'intéresser à l'éducation, oeuvre qui demande une continuelle adaptation et de nombreux sacrifices.

En l'absence de M. le Dr Delaquis, M. Joseph Comte procéda à la lecture du palmarès, et M. Van de Kerchove remit aux heureux finissants les diplômes et prix donnés par la commission scolaire de la Division Montagne. M. le Curé, la Rév. Mère Marie-Céline et Mlle Bazinet, au nom des Filles d'Isabelle, offrirent aussi des prix. M. Robert Roch se vit décerner un prix spécial pour sa haute moyenne de 95 pour cent obtenue durant l'année en catéchisme. L'Association de Parents et Maîtres lui remit aussi une médaille d'Excellence pour sa moyenne de 81 pour cent conservée lors des examens de juin, ainsi que pour la note de 95 pour cent obtenue en mathématiques lors de ces mêmes examens.

M. Robert Roch se fit ensuite l'interprète des finissants pour rendre hommage à leurs parents et à leurs éducateurs pour le dévouement dont ils avaient fait preuve et pour les sacrifices qu'ils s'étaient imposés afin de leur donner une bonne éducation. Au nom des finissants, il dit la peine qu'ils ressentaient en laissant définitivement leur école, mais assura que la fidélité à leur devise: "Non Multa, Sed Multum" — Non la quantité, mais la qualité — serait un témoignage de reconnaissance à leur Alma Mater.

Ce fut ensuite l'exécution admirable de trois morceaux de musique par MM. Marcien et Charles Ferland. Les artistes, à la trompette et au piano, donnèrent un pot-pourri de chansons bien connues et "Le carnaval de Venise", qui furent bien goûtés par l'auditoire.

Cette soirée prit une signification particulière lorsque M. l'abbé Dacquay, à titre de président d'honneur, remit à la Rév. Sr Geneviève, principale de l'Institut Collégial, son diplôme de bachelière en Education de l'Université d'Ottawa, obtenu en août dernier. Il remit aussi à M. René Bosc, professeur à l'Institut Collégial, son diplôme de bachelier en Education de l'Université de Manitoba, obtenu en août dernier, également.

M. Léo Rémillard adressa ensuite la parole. Il félicita les finissants, et, avec l'humour et la sincérité qu'on lui connait, il donna quelques conseils aux lauréats. Vous entrez dans la vie, dit-il, semblable à un joueur de cartes, avec un beau jeu d'atouts. Faites attention aux piques, recommanda-t-il, ne piquez pas ici-bas, ou vous serez piqués pour l'éternité. Du trèfle, symbole de la chance et de la prospérité, je vous en souhaite, continua-t-il. Du coeur, servez-vous en en étant bons chrétiens et en donnant beaucoup. Du carreau, signe de la richesse, si vous en avez, partagez-la, ajouta-t-il. Il se dit profondément heureux de voir que huit des dix finissants se vouaient à l'enseignement.

Pour clôturer cette magnifique soirée d'adieux, la chorale des deux écoles, composée de 102 voix, fit entendre l'"Exsultate Deo" à quatre voix, sous la direction de la Rév. Sr Geneviève. Dans la splendeur de cette apothéose de "Dieu est ma force", les heureux finissants rejoignirent leurs parents et amis.

Partie de cartes

Le dimanche 28 octobre eut lieu à la salle paroissiale une partie de cartes organisée par les dames de la paroisse. Quoique l'assistance ne fut pas très nombreuse, les recettes ont été satisfaisantes. $155.25 ont été versés pour l'achat de livres au profit de la bibliothèque paroissiale.

Les prix furent gagnés par les personnes suivantes: prix d'entrée, M. René Tarko, don de Mme Joseph Bazin; 1er prix pour dames, Mme Donat Lesage, don de Mme Victor Müller; 2e prix, Mme Michel Durand, don de Mme Pierre Vigier; prix de consolation, Mme Maurice Fouasse; 1er prix pour hommes, M. Gabriel Durand, don de Mme Albert Augert; 2e prix, M. Jules Pantel, don de Mme Joseph Bosc; prix de consolation, M. Omer Gour. Les prix de consolation ont été fournis par Mme Clément Le Moullec.

Il y eut aussi quelques parties de bingo et plusieurs remportèrent de beaux prix en argent. Pendant la soirée, les dames mirent en circulation des billets de loterie sur une caisse surprise donnée par M. Marcel Roch, hôtelier. Le sort favorisa Mlle Adèle Bibeault. Elle reçut la valeur en argent, vu qu'elle était mineur.

Pour terminer la soirée, un succulent goûter fut servi sous la direction de Mme Albert Augert, aidée des Dames de Ste-Anne.

Les dames remercient sincèremnt tous ceux et celles qui, d'une façon ou d'une autre, sont venus les encourager, soit par dons ou assistance à la soirée.

Rapport statistique

Dépenses pour achat de livres, entretien et opérations de la bibliothèque depuis l'ouverture en janvier 1960 jusqu'à date, $679.60; livres en bibliothèque, 942; nombre de lecteurs, 176; nombre de livres qui ont circulé, 2,065.



L'on voit ci-dessus un dessin de la nouvelle maison de retraites fermées que les Oblats de Marie Immaculée (de la province de l'Assomption) construisent actuellement au coût de $500,000 à Port Credit, Ont., à pas plus de 16 milles de l'hôtel de ville de Toronto. Cette maison, qui doit ouvrir en mars 1963, comprend la chapelle (l'édifice circulaire au centre de la photo) avec, à l'arrière, la salle de conférence et de lecture et la salle à diner; à gauche, les services d'administration; à droite n forme de "H", les 60 chambres de retraitants arrangées de manière à pouvoir favoriser les retraites des couples mariés. Les Oblats dirigent déjà une douzaine de maisons de retraites au Québec et au Nouveau-Brunswick, une dizaine d'autres aux Etats-Unis, et celles de St-Norbert, Man., Ottawa, Ont., Saskatoon, Sask., et Edmonton, Alta. Le R. P. Léo Lafrenière, O.M.I., avantageusement connu au Manitoba, est l'assistant du Père Provincial de la province oblate de l'Assomption pour la construction de cette nouvelle maison de retraites.

Rencontre régionale, le 10 novembre, des religieuses assistantes en J.E.C.

BRUXELLES — Le samedi 10 novembre, de 10 h. a.m. à 4 h. p.m., se rencontraient au couvent de Bruxelles 17 religieuses assistantes en J.E.C. de la région de La Montagne. Une réunion du même genre, le samedi 27 octobre, groupait 35 religieuses des divisions scolaires Rouge et Seine dans l'auditorium de l'hôpital général de St-Boniface. Dans l'esprit de l'Eglise en Concile, elles réfléchirent sur les exigences positives de leur consécration afin de parvenir à une maturité religieuse toujours plus dynamiquement apostolique et plus adaptée aux besoins actuels des militantes de J.E.C.

Un colloque, animé par M. l'abbé Léo Beaulieu, aumônier diocésain de l'Action Catholique, et composé de quatre religieuses, fit ressortir les attitudes des religieuses face au problème de l'amour en 1962. Malgré un mouvement récent très positif dans le monde des religieuses, les attitudes sont encore trop négatives face à l'humain, au temporel. En pratique, on nie trop souvent le principe théologique suivant: La grâce vient perfectionner la nature, non la détruire.

C'est ce principe qu'exposa M. Jean Piché, P.S.S., supérieur au Grand Séminaire, dans une synthèse lumineuse et positive de la vie religieuse. En répondant à l'appel du divin Maître, la religieuse, loin de nier ni de mépriser la beauté et la richesse de l'amour chrétien dans le mariage, se voue à un amour de préférence pour le Christ dans ses membres. Elle s'engage officiellement à vivre pleinement le commandement nouveau du Seigneur: "Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés." Dans le mystère de l'Eglise en mouvement, la vierge consacrée remplit la mission particulière de spécialiste, de témoin dynamique de l'amour chrétien dans un monde qui semble en perdre le sens.

Les participantes privilégiées de cette rencontre fraternelle exprimèrent le désir de renouveler cette expérience bienfaisante.

Dunrea

Réunion familial

M. et Mme Jean Boulet sont de retour de leur voyage de noces aux Etats-Unis. Ils demeurent dans l'ancienne résidence de M. R. Shipley. Celui-ci à élu domicile à Winnipeg.

A l'occasion de leur retour, une joyeuse réunion familiale eut lieu chez M. et Mme Albert Boulet. M. et Mme François Boulet étaient venus de Zenon Park, Sask., Mlle Antoinette Boulet, de St-Boniface, et M. et Mme Maurice Côté et leurs enfants, de Ste-Agathe. M. et Mme François Boulet retournaient à Zenon Park le 19 novembre, emmenant avec eux Mlle Aurélie Boulet, pour quelques jours.

Ça et là

Mlle Bertha Langlois s'est rendue à Virden le dimanche 18 novembre, en compagnie de Mme F. Spurrill et de son fils.

M. l'abbé C. Vachon, curé, continue toujours la visite des familles de la paroisse et des missions qui y sont rattachées.

M. et Mme E. Beaupré recevaient en fin de semaine la visite de leurs fille et gendre, M. et Mme T. Knook et leurs enfants, de St-Boniface.

M. et Mme Joseph Boulet sont de retour d'un beau voyage dans la province de Québec, où ils ont visité les familles de MM. Lucien, René et Dominique Boulet, leur nièce, Thérèse, qui vient d'entrer au noviciat des religieuses des Saints Noms de Jésus et de Marie, à Outremont, les principaux sanctuaires nationaux et autres endroits intéressants. Ils sont revenus avec une nouvelle automobile achetée en route. En passant à St-Boniface et à St-Charles, ils ont ramené avec eux Mme J. Châtelain, leurs jeunes filles, Pauline et Yvette, ainsi que Rose-Marie Paradis, qui fréquentent l'Académie St-Charles, pour passer la fin de semaine dans cette localité.

Jubilé d'argent

Plusieurs visiteurs de l'extérieur sont venus en fin de semaine pour assister au jubilé d'argent de M. et Mme N. Carney, dont les détails seront donnés dans une prochaine chronique.

Condoléances

Les paroissiens de Dunrea offrent leurs sincères condoléances à Mme Isaïe Gaboury et ses enfants, d'Edmonton, à l'occasion du décès de M. Gaboury. Cette famille faisait autrefois partie du groupe paroissial. M. Gaboury était maître-chantre et son épouse, organiste dévouée.

Mme P. Bisson, soeur du défunt, ainsi que M. et Mme Albert Girardin, de Swan Lake, sont allés assister aux funérailles le samedi 17 novembre, à Edmonton.

Félicitations

Les parents et amis des enfants de l'école locale furent très heureux de voir ces jeunes à la télévision, récemment. Ils furent choisis parmi plusieurs autres concurrents pour répéter au poste CKX de Brandon les beaux chants exécutés lors de la veillée du jeudi soir 18 octobre, à Dunrea.

Par leur belle tenue, leur prestance et leurs chants si bien exécutés, ils se méritèrent des applaudissements répétés et des félicitations de toute l'assistance. M. Daniel Simoens, qui enseigne à plusieurs de ces élèves, les accompagnait au piano et exécuta aussi quelques jolis morceaux de mandoline.

St-Claude

Concert d'une harpiste

Le 12 novembre, St-Claude accueillait Mlle Lise Nadeau, harpiste. Ce fut pour l'auditoire un régal d'écouter cette belle musique d'un instrument que la plupart n'avait jamais entendue. Les paroissiens sont très reconnaissants envers M. l'abbé P. Raymond qui avait choisi St-Claude comme centre de cette partie de la province où Mlle Nadeau rendit son concert.

Décès

Le 28 octobre, à l'hôpital de St-Claude, est décédé M. Félix Le Floch, âgé de 54 ans.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Denise; trois fils, Georges, Norbert et Lionel; une fille, Jeannine; son père et sa mère, un frère et une soeur.

La famille Le Floch fut cruellement éprouvée pendant la dernière maladie de M. Le Floch, car la mère de ce dernier fut hospitalisée au moment de la mort et des funérailles.

Une messe fut chantée par M. l'abbé Jean-Marie Gagné, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. On remarquait au choeur M. l'abbé E. Lavoie, ami de la famille.

Remerciements

La famille Le Floch remercie tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, fleurs et visites auprès de la dépouille mortelle.

Çà et là

Dernièrement, les jécistes avaient le bonheur d'accueillir tour à tour Mlle Odile Lambert et M. l'abbé L. Beaulieu, membres du comité diocésain de la JEC. Ces deux visiteurs ont stimulé à l'action les militants qui déjà travaillaient à améliorer leur milieu.

Le samedi 10 novembre, les Rév. Srs Marie-Elzéar et Hélène-Lucille se rendaient à Bruxelles pour la journée d'assistantes religieuses organisée par la RAD, sous la direction de M. l'abbé L. Beaulieu, aumônier diocésain. Le conférencier était M. Jean Piché, P.S.S., supérieur du Grand Séminaire de St-Boniface.

Voici en bref les résultats des élections à St-Claude le 19 octobre. M. Alfred Pineau fut élu maire et les quatre conseillers du village sont M. le Dr Champagne, MM. Camille Rey, Louis Arbez et Ghislain Rocan. Ces personnes remercient tous ceux qui se sont rendus aux urnes le 19 octobre.

Transcona

Décès

M. Omer Audette est décédé le vendredi 2 novembre à sa résidence du numéro 432, avenue Melrose, à l'âge de 64 ans.

Les prières furent dites dans l'église de l'Assomption de Transcona par M. l'abbé H. Perron. Le service funèbre fut chanté le lundi matin 5 novembre par M. l'abbé O. Valcourt. L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Grace; un fils, Lawrence; trois filles, Béatrice (Mme L. Martin), de Transcona, Doreen et Joan; sa mère, de Transcona; deux frères, Joseph, de Transcona, et Lionel, de Winnipeg; une soeur, Mme Rose Lamoureux, de Transcona, et deux petits-enfants. Le défunt fut précédé dans la tombe par son père et ses deux frères, Phil et Odillion.

M. Audette fut employé aux Travaux publics de la ville de Transcona pendant 50 ans.

Sioux Narrows, Ont.

Naissance

M. et Mme Jean-C. Campeau sont heureux d'annoncer la naissance d'un fils, Norbert-Gilles, né à l'hôpital St-Joseph de Kenora, Ont., le 14 novembre.

Sincères remerciements pour l'attention dévouée du personnel de l'hôpital.

La Salle

Tableau d'honneur

Voici le tableau d'honneur à l'école consolidée St-Hyacinthe de La Salle pour les mois de septembre et octobre:

8e année: Yolande Comeau, Gérald Vouriot, Robert Girardin, Annette Lagacé.

7e année: Lucie Lagacé, Gérald Arbez, Paul Lapointe.

6e année: Nicole Ritchot, Norman Girardin, Patricia Carter, Eveline Lagacé, Pierre Lanoie.

5e année: Yvonne Labelle, Réjeanne Vouriot, Diane Simard, Denis Arbez.

4e année: Annette Lapointe, Cécile Simard, Michelle Girardin, Larry Hogue, Yvette Bernuy, Roberta De Vos, Raymonde Vouriot, Raymond Vouriot, Brian Murphy.

3e année: Camille Lagacé, Kathleen Murphy, Ronald Lavallée, Christine Hogue, Paul Lapointe.

2e année: Guy Rochon, Colette Vouriot, Julien Cormier, Joanne Lavallée, Doris Lapointe, Jacqueline Lagacé, Joël Girardin, Jim Mosiewich, Evelyne Girardin.

1ère année: Anita Simard, Valérie Lagacé, Ronald De Vos, Dolorès Poirier, Denis Vouriot.

Noces d'argent

Un bon groupe de parents et d'amis se réunissaient à la salle paroissiale le vendredi soir 26 octobre à l'occasion du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme René Lavallée.

Durant la soirée, Estelle, fille des jubilaires, lut une adresse exprimant les voeux et félicitations, de même que les souhaits de longue vie et de bonheur. Une bourse fut ensuite présentée aux invités d'honneur par leur fils aîné, Roland.

M. Lavallée remercia, au nom de son épouse et en son nom, tous ceux qui leur avaient témoigné ces marques d'estime et d'amitié, principalement les organisateurs.

La fête se passa agréablement, et au cours de la veillée, une délicieuse collation fut servie aux invités.

Le samedi soir 27 octobre, M. et Mme René Lavallée recevaient la visite, à l'occasion de leur jubilé d'argent, de MM. et Mmes Philippe et Armand Cossette, de Fargo, D.-N., et autres parents de La Salle et des environs.

Çà et là

Bienvenue à La Salle à une nouvelle famille, celle de M. et Mme Jean Gagné, autrefois de Fort Garry.

Julien et Marc Cormier, fils de M. et Mme Lucien Cormier, furent hospitalisés récemment pour interventions mineures.

Mme Omer Comeau quittait Winnipeg par train le mardi 6 novembre pour un voyage à Montréal où elle visitera ses fils et bru, M. et Mme Raymond Comeau.

M. Victor Hogue, de la paroisse Ste-Dorothée de Montréal, était en promenade chez sa mère au cours de la semaine du 21 octobre.

Mme Albertine Rochon a séjourné récemment chez MM. et Mmes Rosario Rochon, de St-Pierre-Jolys, et Armand Dumont, d'Otterburne.

Le dimanche 4 novembre, M. et Mme Wilfrid Côté et leur famille se rendirent à Haywood visiter Mme Pierre Côté.

Mme Adélina Hogue séjourne actuellement chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme William McColeman, de Detroit, Mich., pour trois semaines. Elle se rendra ensuite visiter ses fils et bru, M. et Mme Victor Hogue, et leur famille, à Montréal.

Une réunion familiale eut lieu le dimanche soir 28 octobre chez M. et Mme Aubert Poirier, à l'occasion de la visite de la soeur de ce dernier, Mlle Ghislaine Poirier, O.M.M.I., d'Edmonton. On remarquait entre autres: MM. et Mmes Philéas et Roland Poirier, de Haywood, Emile et Jos. Beaudry et leurs familles, de Winnipeg, Mme Georges Bédard, de St-Boniface, et Mme Azarie Poirier et sa famille, de Norwood, ainsi que Mme Gertrude Gaudry, de Winnipeg.

Les 10 et 11 novembre, M. Rodolphe Rochon, d'Otterburne, était en promenade chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Georges Bernuy. Le dimanche 4 novembre, ces derniers reçurent la visite de MM. et Mmes Moïse Cormier, de Winnipeg, et Gilles Boulet, de St-Boniface.

Les collégiens et petits séminaristes ont bénéficié d'un congé chez leurs parents, du 2 au 4 novembre: Guy et Denis Bernuy, Roland Lanoie, Raymond Côté, Gérard Labelle et Ronald Lagacé.

St-Pierre

Filles d'Isabelle

Le Cercle des Filles d'Isabelle a tenu son assemblée mensuelle le 12 novembre, et fut honoré de la visite de Mmes Bertrande Desrochers, régente d'Etat, Gilberte Audette, régente de St-Boniface, et Adrienne Chabidon, venues pour l'installation des nouveaux membres.

Mlle Marguerite Joubert, régente sortant de charge, présida l'assemblée qui s'ouvrit par la prière et un mot de bienvenue, spécialement à nos soeurs de St-Boniface. Chaque comité donna son rapport. Le prix d'entrée fut gagné par Mme Emma Cahill.

Notre Régente d'Etat offrit un joli cadeau qui fut gagné par Mme Lucille Dumont. Elle présenta aussi à Mlle M. Joubert un beau souvenir rapporté de l'Est. Pour clore l'assemblée, Mme Bertrande Desrochers donna une causerie sur son voyage dans l'Est lors du Congrès national. Ce fut très intéressant.

Voici la liste des nouvelles officières pour l'année 1962-1963: régente, Mme D. Perron; vice-régente, Mme Jeanne Vinet; ex-régente, Mlle Marguerite Joubert; secrétaire-financière, Mme Hortense Gautron; secrétaire-archiviste, Mme Aline Lahaie; secrétaire-trésorière, Mme Alice Bédard; syndics, Mme Thérèse Rioux, 3 ans, Mme Lucille Mulaire, 2 ans, Mme Céline Bourgeois, 1 an; gardienne, Mme Dorothée St-Hilaire; 1ère guide, Mme Emilienne Rodrigue; 2e guide, Mme Flavie Rodrigue; monitrice, Mme Bernadette Bérard; chancelière, Mme Emma Cahill; organiste, Mme Léona Bérard; porte-bannière, Mme Rose Dondo; garde intérieure, Mme Agnès Desaulniers; garde extérieure, Mme Alice Curé; rédactrice, Mme Marie Fréchette.

Malades

Prompt rétablissement à toutes nos soeurs hospitalisées ou convalescentes à la maison.

Félicitations

Sincères félicitations à Mme Ida Mulaire qui donna naissance à une fille, le 31 octobre.

La prochaine assemblée aura lieu le 10 décembre. N'oubliez pas notre veillée sociale qui aura lieu après l'assemblée. Venez nombreuses.

La REDACTRICE.

Baptême

Le 11 novembre: Carmelle-Marie-Aline-Dominique, fille de M. et Mme Guy Mulaire, née le 31 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme René Mulaire.

St-Georges

Partie de cartes

Le dimanche 25 novembre aura lieu la première d'une série de parties de cartes organisées par un groupe de familles de la paroisse.

Tous les paroissiens ainsi que les amis des paroisses voisines sont invités.

Baptême

Le 18 novembre: Marc-Victor-Joseph, fils de M. et Mme Ernest Dupont, né le 9 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Victor Boulet, de Hinton, Alta, remplacés par M. et Mme Edgar Vincent.

St-Laurent

Remerciements

M. et Mme Mike Spack, née Thérèse Blais, désirent remercier par la voie du journal toutes les personnes généreuses qui leur sont venues en aide à la suite de l'incendie qui détruisait leur maison et son contenu. Ils remercient spécialement ceux qui ont organisé le bingo et tous ceux qui contribuèrent par leur présence, ce qu'ils ont bien apprécié.

Ils veulent aussi remercier ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur bébé premier-né, survenu quelques jours avant l'incendie de leur demeure.

Couronnement des finissantes de 12e année à l'Institut Collégial Somerset

SOMERSET — La salle académique de l'Institut Collégial Somerset a été témoin d'une cérémonie très impressionnante, à 8 h. p.m., le vendredi 16 novembre: le couronnement des élèves finissantes de 12e année 1962. L'imposant défilé des finissantes, précédées de leurs bouquetières, eut lieu au son de "Pomp and Circumstance" de E. Elgar, Op. 69, exécuté par Mlles Dolorès Thévenot et Suzanne Pittet.

Les finissantes entrèrent dans l'ordre suivant: Mlles Suzanne Ronceray, Lucille Fortier, Denise Van Deynze, Elaine Rigaux, Elaine Shewfelt, chacune avec sa bouquetière, les petites Jocelyne Mabon, Jo-Anne Pittet, Denise Labossière, Laurie Rigaux et Patty Chalmers. La salle comble témoignait du grand intérêt de la population des alentours.

Après le chant de "O Canada", la chorale mixte de l'école, sous l'habile direction de la Rév. Sr Raymond-de-Jésus, ravit l'auditoire par les deux choeurs, "Tu es mon Berger" de la Rév. Sr Jean-d'Alexandrie, S.N.J.M., et "He" de J. Richards. Le choeur de près de cent voix fit résonner la salle des nuances les plus légères aux plus sonores. Les élèves ressentaient sans doute l'importance et la signification des thèmes de confiance et d'amour choisis bien spécialement pour la circonstance.

Mlle Lucille Fortier, d'une simplicité charmante, souhaita la plus cordiale bienvenue à tous les assistants venus en si grand nombre. Elle souligna trois points importants dans la cérémonie qui se déroulait en leur honneur. En premier lieu, c'est la première cérémonie de collation de diplômes dans le nouvel Institut Collégial Somerset; deuxièmement, c'est le premier groupe de finissantes qui remplit les nouvelles exigences de la division scolaire: une 12e année complète; troisièmement, les finissantes sont les premières du nouveau village incorporé de Somerset. Vraiment, l'occasion était rehaussée par ces divers événements.

M. l'abbé O. Moquin, curé, présenta à chaque finissante, les certificats de succès et de bonne conduite, que les petites Michelle Lemoing et Jeannine Rheault lui apportaient pour celles qui les avaient mérités.

Après la proclamation des finissantes, il y eut la symbolique cérémonie du gland. Debout et au son d'accords, les finissantes prirent le gland de leur bérêt et le transférèrent de droite à gauche, signifiant ainsi qu'elles avaient franchi une étape et que maintenant elles étaient prêtes à entreprendre des études supérieures. C'est à ce moment imposant que chaque finissante reçut de sa bouquetière son bouquet de roses jaunes.

Le maître de cérémonies, M. Wilfrid Décosse, fit ensuite la lecture du Palmarès. Les prix offerts par la commission scolaire de la Division de la Montagne furent décernés comme suit: Mlle Elaine Shewfelt, prix de chimie, de physique et de français; Mlle Lucille Fortier, prix de diligence; Mlle Denise Van Deynze, prix de dactylographie; Mlle Suzanne Ronceray, prix de mathématiques et de français; Mlle Elaine Rigaux, prix d'anglais. Les prix de religion, offerts par la Rév. Mère M.-Isidore-de-Séville, supérieure provinciale des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, furent mérités par Mlles Lucille Fortier et Elaine Rigaux. La Chambre de Commerce de Somerset décerna aux élèves suivantes des prix de succès général: 12e année, Mlles Elaine Rigaux et Elaine Shewfelt (ex aequo); 11e année, Mlle Suzanne Pittet; 10e année, Mlle Bonita Sierens; 9e année, Mlle Eva Thévenot.

Les discours d'adieux furent donnés par Mlle S. Ronceray en français, et par Mlle E. Shewfelt en anglais. Toutes deux firent ressortir la reconnaissance des finissantes pour tous ceux et celles qui leur avaient montré le chemin de la lumière et du succès, en dépit des difficultés inhérentes à une vie d'étudiante. Cette reconnaissance se prouvera par le témoignage d'une vie digne des principes reçus au cours de leurs années de formation.

Les hôtes d'honneur, le R. P. G. Ramaekers, S.J., et M. H. J. MacDonald, visiteur et inspecteur des écoles, prirent ensuite la parole. Le R. P. G. Ramaekers fit ressortir le rôle de "filles de Dieu" des finissantes. Pour connaitre le succès et le bonheur, elles devront rêver grand, avoir de l'audace, épanouir pleinement leur personnalité par le travail, l'ardeur et l'énergie dans leurs études afin de promouvoir la cause de la gloire de Dieu. Le rêve que Dieu fait pour elles se résume en trois mots: don de soi! Elles doivent apprendre dans n'importe quelle tâche, la beauté du don total pour rendre heureux ceux et celles qui dépendront d'elles.

Le message de M. H. J. MacDonald fit comprendre que les succès atteints devaient préparer les finissantes au service des autres, Elles doivent être fières des succès obtenus sous un des systèmes les plus difficiles du Canada, même de tout l'Amérique du Nord. M. MacDonald montra les avantages de leur éducation bilingue et surtout de la philosophie de vie chrétienne que les professeurs ont essayé d'inculquer chez leurs élèves. Cette philosophie saura, dit-il, les encourager la vie durant, à travers toutes les difficultés. Le travail qui les attend dans leurs professions respectives, est difficile, mais il sera satisfaisant si elles n'oublient pas les principes reçus à leur Alma Mater, car Dieu sera avec elles.

M. l'abbé Moquin confirma les paroles bienveillantes des orateurs et souhaita le succès aux trois finissantes de l'Institut Pédagogique de la province, à celle qui se prépare à devenir garde-malade, et à celle qui étudie à l'Institut Technique. Le succès leur est donné pour qu'elles aillent et qu'elles fassent du bien! MM. les abbés V. Beaulieu, de Swan Lake, et Lucien Roy, de St-Léon, accompagnaient M. le Curé pour venir applaudir les succès de leurs paroissiennes.

Un quatuor de Carman, composé de Mmes E. K. Staite, soprano, et S. Henderson, contralto, et de M. et Mme W. Parrott, ténor et accompagnatrice, exécutèrent quelques sélections musicales appropriées et très goûtées de l'auditoire. Ainsi se termina une soirée des plus agréable.

Invitation

Les commissaires de la division scolaire de la Montagne vous invitent à l'ouverture officielle de l'Institut Collégial Somerset le dimanche 25 novembre, à 2 h. p.m., sous la présidence d'honneur de l'honorable Stewart E. McLean, ministre de l'Education.

Saint-Joseph

Partie de cartes

Le dimanche 25 novembre, fête de la Ste-Catherine, il y aura une partie de cartes organisée par les dames de la paroisse, à 8 h. p.m.

Il y aura deux prix d'entrée, bingo, loterie, encan et vente de tire.

Tous les paroissiens y sont cordialement invités ainsi que les gens des paroisses environnantes.

Ste-Agathe

Assemblée des Dames de Ste-Anne

Tel que décidé à la première assemblée de l'automne, le troisième jeudi soir de chaque mois aura lieu l'assemblée mensuelle des Dames de Ste-Anne.

L'assemblée du 15 novembre fut intéressante et instructive. On fit une étude en groupe sur l'éducation des enfants, étude qui se poursuivra pendant les mois à venir. Toutes les dames y trouveront grand profit; qu'elles y viennent de plus en plus nombreuses et leurs efforts seront largement récompensés.

Un merci spécial à la présidente et à ses aides bénévoles qui ont servi un excellent goûter à l'issue de l'assemblée.

Partie de cartes

La Société d'Agriculture de Ste-Agathe organise une partie de cartes pour le dimanche 25 novembre dans la salle paroissiale. Il y aura de très beaux prix à gagner. Tous sont cordialement invités.

Malade

M. Marcel Brémaud est revenu de l'hôpital en bonne voie de guérison.

A la clôture de la première session du Concile Oecuménique, S. S. Jean XXIII procédera à la canonisation du Bx François-Marie de Camporosso, Capucin italien, en présence de tous les Pères du Concile, parmi lesquels 51 Capucins, à savoir: le cardinal Barbieri, 49 archevêques et évêques et le Révérendissime Père Clément, supérieur général de l'Ordre.

Le Bx François-Marie naquit à Camporosso, Italie, le 27 décembre 1804, recevant au baptême le nom de Jean. Il entrait en 1825 dans l'Ordre des Capucins, à Gênes, comme frère laïc. D'abord cuisinier, puis chargé du soin de ses frères malades, il fut ensuite affecté à la quête durant les quarante dernières années de sa vie. Quêtant pour la subsistance des quelque cent religieux de son couvent et pour celle des nombreux pauvres de Gênes, il exerçait en même temps un apostolat très fructueux surtout auprès des ouvriers, débardeurs et marins. Dieu lui accorda les dons des miracles et des prophéties.

En 1866, alors qu'une épidémie de choléra sévissait en cette ville, le Bienheureux s'offrit à Dieu en victime. Atteint lui aussi, il mourut le 17 septembre et l'épidémie cessa bientôt. Sa mémoire est restée très vivace en la ville de Gênes qui lui a élevé un monument. Pie XI le béatifia en 1929, et l'Eglise célèbre sa fête le 20 septembre.

Avec cette canonisation, l'Ordre capucin compte désormais huit saints et onze bienheureux.

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

Relève manitobaine

Une émission nouvelle prendra l'horaire de CKSB à compter du vendredi 30 novembre, de 2 h. à 2 h. 30 p.m. Cette émission est dédiée tout spécialement à la Relève manitobaine et le programme en question sera intitulé "Chansons d'hier et d'aujourd'hui". L'animateur de cette émission hebdomadaire sera Jean Morin.

Une nouvelle série d'interviews prendra l'affiche à CKSB. Cette fois-ci M. Conrad Leclerc, attaché aux relations extérieures de la Société Centrale d'hypothèques, sera interviewé deux fois la semaine, soit les lundi et vendredi à 7 h. 30 du soir. Si donc vous voulez connaître les nombreux avantages offerts à la population par la Société Centrale d'hypothèques, vous n'avez qu'à syntoniser votre poste à 7 h. 30 et Jean Morin posera des questions très à propos à M. Conrad Leclerc.

A l'occasion de la campagne de souscription en faveur de l'Université de Manitoba, plusieurs anciens du Collège de St-Boniface, gradués de cet université, ont été interviewés. Au cours de la première interview, M. le Dr Jean-J. Trudel a été interviewé par le chef de la nouvelle Valmore Gervais. Il y aura au cours des trois prochaines semaines d'autres interviews présentées en marge de cette souscription et CKSB sera heureux d'accueillir dans ses studios l'hon. juge Alfred Monnin, Me Maurice Arpin, M. Jean Comeau, de la United Grain Growers, et M. Brunelle Léveillé, gouverneur de l'Université de Manitoba.

Le nombre toujours grandissant d'universitaires oblige les autorités à construire de nouveaux locaux et ils espèrent que la campagne actuelle leur apportera $3,200,000. Le gouvernement provincial s'est engagé à doubler tout montant souscrit par le public en général.

Le vendredi soir à 10 h., CKSB, avec la collaboration de l'Ambassade de Belgique, présente une série d'émissions enregistrées en Belgique. Il y aura du folklore, des chansons populaires, de la musique classique, etc.

CKSB atteint plusieurs auditeurs en dehors du Manitoba. Assez régulièrement le poste reçoit des lettres du Nord-Dakota; en voici une qui exprime de nouveau son plaisir à écouter le poste français CKSB. Dommage qu'il y en ait pas plus des nôtres qui témoignent de temps à autre leur admiration.

Encore une fois la direction aimerait bien que les auditeurs du poste encouragent ses commanditaires.

Dear Mr. Couture;

I continue to listen to CKSB. I very much like the Saturday morning program at eleven A.M. "Chants et danses d'Amérique latine". Il am learning French and I find the pronounciation of Christian Leroy (the announcer) is excellent. I request that at some time they play the music of Trio Los Panchos. I adore the music of Peru and other South American countries.

Of course I also thoroughly enjoy the French chansonnettes and listen to selections specially after the five o'clock news.

Thank you for the listening pleasure.

Evelyn GERIG,
Minnewaukan, N. D.

M. E. Chartier, âgé de 81 ans, est inhumé à St-Lazare

ST-LAZARE — Le 5 novembre, à l'hôpital général de Brandon, M. Emile Chartier rendait son âme à Dieu après quelques mois de souffrances endurées avec résignation. Il était âgé de 81 ans et 5 mois.

M. Chartier naquit à St-Jacques de l'Archigan, Qué., et vint demeurer à St-Lazare avec ses parents en 1888, à l'âge de 7 ans.

En 1905, dans la chapelle de la vieille église, il épousa Mlle Rose-Anna Gagnon et demeura à St-Lazare jusqu'en 1960 alors qu'il allait demeurer chez ses fille et gendre, M. et Mme Albert Roy, à Brandon.

Une messe de Requiem fut chantée en l'église paroissiale le jeudi 8 novembre, à 10 h. a.m., par M. l'abbé P.-A. Morand, de Brandon, assisté de M. l'abbé G. Régnier, curé, et du R. P. Monforton, O.M.I., de Birtle, comme diacre et sous-diacre.

La chorale de la paroisse fit les frais du chant. La quête fut faite par MM. Claude Chartier et Armand Guénette. Six fils du défunt étaient porteurs.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, neuf fils, Georges et Auguste, de Fort William, Fortunat et Robert, de St-Lazare, Paul et Ernest, de Winnipeg, Gérard, Aimé et Charles, de Rivers; quatre filles, Clémentine (Mme Legault), de Sudbury, Emilia (Mme Albert Roy), de Brandon, Aurore (la Rév. Sr Ste-Rose, de la Présentation de Marie), de Marcelin, Sask., et Thérèse (Mme Arthur Thompson), de Virden; une soeur, Mme Eva Grimard, de St-Hubert, Sask.; 58 petits-enfants et 10 arrière-petits-enfants.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Remerciements

Mme E. Chartier et ses enfants désirent remercier par la voie du journal tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, fleurs, visites au domicile ou assistance aux funérailles. Un merci spécial au choeur de chants.

Noces d'argent

Le dimanche 28 novembre, M. et Mme Eugène Simard, de cette paroisse, célébraient leur 25e anniversaire de mariage. Les paroissiens désirent offrir leurs félicitations à ces heureux époux et souhaitent que pendant plusieurs années à venir leur sera accordées les grâces qu'ils ont reçues durant ces derniers 25 ans.

Saviez-vous que . . .?

Le premier hôtel à St-Lazare fut construit en 1912 et que M. Delphis Chartier en était le propriétaire.

M. John Selby fut secrétaire de la municipalité d'Ellice pendant 40 ans, de 1919 jusqu'en 1959. Il occupa le même poste au conseil du village.

Le premier magasin général appartenait à M. Jean-Marie Fouillard.

Une histoire vraie

C'est la chasse! Oui, depuis plus de deux semaines on rencontre au village des gens en habits blancs qui reviennent ou qui partent pour la chasse aux chevreuils. C'est un sport ou plutôt une aventure qui certainement, surtout au cours des dernières années, attire les personnages de la ville à St-Lazare. Et, pour la plupart, on retourne en ville fiers de montrer le gibier qu'on a si adroitement frappé.

On pourrait publier tout un livre des histoires de chasse. Un type racontait que pendant une tournée la semaine dernière, il vit une bête étendue près d'un arbre. Croyant le gibier mort d'une blessure reçue par un autre chasseur, il décida de mettre la bête dans la boîte de son camion et de l'apporter chez lui. "Personne ne se doutera de la manière dont j'ai pris ce chevreuil", se disait-il, "et je pourrai dire que c'est moi-même qui l'ai abattu et mieux encore, lorsqu'il courait de plus belle."

Donc, après avoir bousculé à travers les champs en direction de chez lui, notre vaillant chasseur se tournait de temps à autre pour jeter un coup d'oeil sur sa belle prise. Mais, juste avant d'arriver chez lui, il s'aperçut que le gibier n'y était plus. Regardant de chaque côté il vit sa victime s'éloigner en courant avec l'élégance qu'on lui connait et semblait dire à notre ami "Hein! stupide, ne savais-tu pas que je dormais?"

DERNIER DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE



Dans le langage biblique, que Jésus reprend dans ce discours, les "jugements" de Dieu désignent les interventions du Seigneur dans l'histoire. La ruine de Jérusalem fut l'un de ces jugements, elle mit fin au rôle privilégié du peuple d'Israël. La fin du monde sera la suprême intervention de Dieu dans l'histoire : elle marquera le terme de la mission terrestre de l'Eglise.

Société Catholique de la Bible

Véritable dialogue entre observateurs protestants et Pères

ROME — Faisant à Genève sa première déclaration à la presse au sujet de l'actuel Concile oecuménique, le Révérend W. A. Visser 't Hooft, secrétaire général du Conseil mondial des Eglises, a dit être "impressionné par les possibilités offertes par la réunion de ces assises générales de l'Eglise catholique pour une amélioration des relations entre les diverses Eglises chrétiennes".

Il a souligné que les délégués protestants n'étaient pas "de simples observateurs".

"D'ores et déjà, a-t-il précisé, un véritable dialogue s'est engagé entre eux et les Pères conciliaires. Il y a entre eux une discussion beaucoup plus réelle que nous ne l'avions pensé. C'est un fait extrêmement intéressant et bénéfique."

Il a ajouté que ces échanges n'avaient pas seulement lieu par l'intermédiaire du Secrétariat du Vatican pour l'unité des chrétiens, mais aussi sur l'initiative de nombreux évêques catholiques se rendant auprès des délégués protestants pour des examens francs et complets des divers problèmes.

Ste-Amélie

Naissance

Félicitations à M. et Mme Gordon Beaulieu (née Gloria Casavant), de Ste-Rose, à la naissance d'un fils, le 13 novembre, à l'hôpital de Ste-Rose.

Malades

Prompt rétablissement au jeune Claude Pinette, qui subit une appendicectomie à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac, la semaine dernière, ainsi qu'à M. Adrien Roussin, patient à l'hôpital général de Winnipeg.

Va-et-vient

Mlles Annette Leclerc, de St-Eustache, et Louise Desjardins d'Elie, ont passé la dernière fin de semaine chez M. et Mme Arthur Desjardins, fils.

M. Emile Casavant, de l'Aviation canadienne à Winnipeg, était en visite chez ses frère et belle-soeur, M. et Mme Georges Casavant, durant la semaine du 14 novembre.

M. Arthur Desjardins, fils, s'est rendu à Winnipeg avec M. Adélard Denis, vendredi dernier.

M. Bernard Durauf est allé à Kelvington, Sask., la semaine dernière.

M. et Mme Elsime Soucy, de St-Adolphe, visitaient M. et Mme E. Soucy, dimanche dernier.

Mlle Judy Finney, de Winnipeg, a passé le dimanche 18 novembre chez ses parents.

MM. et Mmes Gérard, Gustave et Adélard Verhaeghe, Jos. Vandepoele, Georges Vandenbosch et Tony Leperre, ainsi que Mlle Lorraine Pinette, se sont rendus à Winnipeg et ont assisté au mariage de Mlle Louise Verhaeghe à M. Laurent Delaurier, le samedi 17 novembre en l'église St. Edward. La réception eut lieu à la salle "Chatterbox".

M. et Mme L. Delaurier résideront à Cutbank, Sask.

M. et Mme René Landry ont visité leurs soeur et beau-frère, la semaine dernière.

Condoléances

Sincères condoléances à MM. et Mmes Antoine Ferec et P. Petillion et leurs familles à l'occasion du décès de leur mère et grand-mère, Mme Berthier, décédée le mardi 13 novembre à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac après une courte maladie. Les funérailles eurent lieu en l'église de Ste-Rose le vendredi 16 novembre.

Ste-Anne-des-Chênes

La Relève

Dans les écoles, le Concours de bonnes expressions de la Relève bat son plein. Le mercredi 14 novembre avait lieu l'élimination dans chaque classe. Les heureux gagnants furent: 7e année, Yvonne Dufresne; 8e année A, Diane Hupé; 8e année B, Denise Brunette; 9e année A, Gilbert Desrosiers; 9e année B, Nicole Préfontaine; 10e année, Diane Bisson; 11e année, Claire Gauthier.

Les maîtres ont affirmé que le choix avait été difficile à faire, car tous les élèves ont participé avec beaucoup d'ambition.

Le jeudi 15 novembre, dans le gymnase de l'école secondaire, avait lieu l'élimination au plan école. Diane Bisson a été proclamée la candidate qui représentera la paroisse à St-Norbert, où aura lieu l'élimination au plan division.

Le R. P. C. Montpetit, C.Ss.R., curé, félicita la candidate et les autres concurrents et exprima le désir d'entendre toutes ces bonnes expressions des élèves maintenant qu'ils les ont apprises. "Ce n'est pas tout de les apprendre, l'important c'est de s'en servir", dit-il.

Concours d'épellation

Le jeudi 15 novembre, à Steinbach, avait lieu l'élimination des concours d'épellation et de discours organisés par les commissaires de la province. Six divisions y étaient représentées, et Ste-Anne fut à l'honneur! Pour les discours, M. Roger Legal, de la 12e année, fut proclamé lauréat. Félicitations chaleureuses. Il devra maintenant aller se mesurer avec six autres candidats à Winnipeg, au concours privincial, le 28 novembre prochain.

Partie de cartes

Le club 4-H a tenu une partie de cartes et une loterie, dimanche dernier. Il y eut une assez bonne assistance.

Les prix d'entrée ont été gagnés par M. Camille Chaput et Mme Gabrielle Ste-Marie.

Les prix aux cartes allèrent à MM. Steve Langil et Laurance Lacoste, Mlle Lorraine Towers et Mme Jos. Barrette.

Les prix de la loterie ont été gagnés par MM. Maurice Chaput et Mme Philippe Daigneault. Un goûter termina cette veillée.

Les membres du club 4-H désirent remercier tous ceux qui les ont encouragés, spécialement les personnes qui ont fait des dons.

Baptêmes

Gérald-Denis-Joseph, fils de M. et Mme Laurent Fillion.

Paulette, fille de M. et Mme Victor Tougas.

Raymond, fils de M. et Mme Joseph Perreault.

Çà et là

Bienvenue à la coiffeuse du salon "Roselyne". Toutes les dames ont hâte d'aller essayer les beaux fauteuils et de profiter des talents de cette dame.

N'oubliez pas dimanche prochain la partie de cartes organisée par les Dames de Ste-Anne.

Lorette

Décès

Le 3 novembre, M. Hermas Degagné mourut accidentellement lorsque son automobile glissa sur la route et s'écrasa dans le fossé près de St-Laurent. Il revenait de Grand Rapids pour visiter sa famille à Lorette. Agé de 42 ans, M. Degagné est natif de La Broquerie.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Lénore; deux fils, Robert et Michel; une fille, Anita; quatre frères, Raphaël, de Richer, Denis, de Winnipeg, Eugène, de Medecine Hat, Alta, et Charles, de Lorette; neuf soeurs, Mmes A. Morgan, de Medecine Hat, L. Vieville, de St-Boniface, R. Greenway, de London, Ont., A. Carrière, de Lorette, A. Benoit, de Navin, L. Dufault et A. Kline, de Winnipeg, A. Lebleu et R. Dupas, de Woodridge.

Les funérailles eurent lieu le mercredi 7 novembre à la basilique de St-Boniface.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Filles d'Isabelle

Le mardi soir 13 novembre, sous la direction de notre digne Régente d'Etat, Mme Bertrande Desrochers, avait lieu l'installation des officières pour l'année 1962-1963.

A la suite de cette cérémonie, un groupe de membres, ainsi qu'un bon nombre de dames de la paroisse venues à cette soirée, firent les frais du chant, accompagnées au piano par Mme Herman.

Sur l'invitation de notre Régente, Mme Bertha Marcoux, Mme Bertrande Desrochers, Régente d'Etat, et Mme Lilianne Hébert, vice-régente, adressèrent la parole et donnèrent de bons conseils aux membres.

Notre comité social, avec l'aide des membres du Cercle, avait préparé un succulent goûter.

La REDACTRICE.

Çà et là

La municipalité Taché s'est fait construire une bâtisse près de l'église pour le camion à feu. M. Roméo Désorcy a la charge des appels d'urgence pour incendies.

Félicitations à M. Aurèle Ross qui a été élu conseiller du quartier 3, ainsi qu'à M. William Yestrau, au quartier 4.

M. et Mme Alfred Desmarais recevaient la visite, en fin de semaine du 16 novembre, de M. et Mme Félix Menu, de Kelowna, C.-B. Mme Menu est la soeur de Mme Desmarais.

Le 11 novembre, les paroissiens avaient le bonheur d'avoir parmi eux une trentaine de grands séminaristes de St-Boniface qui firent les frais du chant à la messe de 10 h. 30 a.m., accompagnés de leur propre organiste. Quelques Sulpiciens les accompagnaient. La messe fut chantée par M. Gilles Fortier, P.S.S., et un sermon très goûté de tous fut prononcé par M. G. Gaudreault, P.S.S.

Ces voyageurs avaient couché la veille dans le gymnase de l'école secondaire et sont partis le dimanche après-midi en marchant.

Un milliardaire fut si satisfait de sa traversée sur le "Queen Mary" qu'il demanda à acheter le paquebot.

— Désolé, monsieur, lui répondit-on. Impossible de le vendre séparément: il fait partie d'un couple.

Le monde du sport

La direction des Bruins peut-elle répondre aux questions que tout le monde se pose?

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

La direction des Bruins de Boston vient de remplacer Phil Watson par Milt Schmidt dans l'espoir de mettre fin à une série de treize joutes sans victoires! C'est là un procédé vieux comme le sport et qui ne donne généralement aucun résultat pratique. Watson doit donc payer les erreurs de la direction des Bruins et ces erreurs sont nombreuses. En voici quelques-unes: avoir laissé Al McNeil passer aux Black Hawks de Chicago; avoir laissé Dollard St-Laurent partir pour Québec; avoir laissé passer l'occasion d'engager Phil Goyette, des Canadiens; n'avoir pas organisé de club-école et avoir un très mauvais système d'éclaireurs. Il y a de bons joueurs dans la ligue Américaine; ils ne jouent pas pour les Bruins. Phil Maloney a été pendant plusieurs saisons la propriété des Bruins; depuis qu'il a quitté cette équipe, il brille dans les ligues mineures. Pourquoi ne pas lui avoir donné une deuxième chance?

Si les choses marchent mal à Boston, c'est uniquement la faute des Bruins, c'est-à-dire de la direction de l'équipe. Bien entendu si Watson n'a pas su profiter du repêchage, c'est lui qui est à blâmer, mais quand nous avons parlé à Phil cet été, il semblait bien que ce n'était pas lui qui décidait des changements à apporter à son équipe. Boston devrait se hâter de trouver des clubs dans d'autres ligues afin d'obtenir des joueurs de qualité d'ici quelques saisons. Les Rangers éprouvent des difficultés cette année, mais on a l'impression que d'ici un an ou deux cette équipe dominera le classement de la ligue Nationale à cause du grand nombre de jeunes joueurs de talent qui travaillent actuellement dans leurs clubs-écoles. Tout est à refaire à Boston et nous ne souhaitons qu'une chose: que la direction cesse de changer d'instructeur et se hâte de former des joueurs de calibre, cela dans son propre intérêt et dans l'intérêt de la ligue Nationale.

Génant!

Après avoir choisi les Alouettes et les Stampeders pour passer en finale, puis après avoir favorisé Winnipeg et Montréal dans ces mêmes finales on ne sait plus sur quel pied danser. Au moment où nous écrivons ces lignes, Winnipeg a déjà perdu une joute et Montréal tire de l'arrière contre Hamilton. Il est donc inutile d'insister trop. Les deux équipes ont encore des chances de se reprendre, mais il est toujours difficile de remonter la pente. Quoiqu'il arrive, nous nous garderons de faire des prédictions cette semaine, nous réservant ce plaisir pour la série finale qui mettra aux prises les champions de l'Est et de l'Ouest. Soulignons, une fois de plus, la différence qui existe entre la façon dont les arbitres se comportent dans l'Est et dans l'Ouest. Nous avons admiré le travail des "zèbres" de l'Est et nous demeurons continuellement étonné par le travail de Dojack dans l'Ouest. Nous ignorons s'il lui arrive souvent de rendre deux décisions semblables dans des situations identiques, mais il semble avoir cette idée en aversion. Il nous fait penser à cet arbitre de baseball qui aimait toujours un compte de 2-3 "parce que le public aime les situations corsées".

On se prépare à Toronto pour recevoir dignement les visiteurs tapageurs qui assisteront à la joute pour la coupe Grey. Cette année encore nous surveillerons la partie à la télévision; nous nous remettons difficilement du choc de notre dernier voyage pour assister à une joute pour la coupe Grey et nous reportons à l'an prochain l'idée de nous déplacer, dans un sens ou dans l'autre, pour voir cette rencontre. Souhaitons quand même un bon voyage à ceux qui iront jusqu'à Toronto. Pour tous ceux qui suivront la joute devant leur appareil, il ne nous reste qu'à leur souhaiter des tubes de première qualité! Soulignons en passant la victoire du St-Vital dans la série pour le championnat amateur du pays. C'est la deuxième fois en trois saisons que cette équipe remporte le championnat du pays. C'est un honneur bien mérité. Mentionnons aussi le fait que Roger Savoie a certainement connu sa meilleure saison, ce qui fait de nous une espèce de prophète de bonheur puisque nous avions annoncé, au début de la saison, que l'année 1962 pouvait être l'année de Savoie. Il a justifié notre confiance.

Dormir en paix!

Les Canadiens qui ont pu croire la propagande voulant que les Russes soient à la veille de déclasser les clubs de la ligue Nationale peuvent dormir en paix! Nous avons vu les moscovites à l'oeuvre et ils ont encore du chemin à faire avant de rivaliser avec les clubs de la ligue Nationale. Le chemin est tellement long qu'on se demande s'ils parviendront jamais à rattraper le temps perdu! Et dire que le Canada est incapable de trouver une équipe capable de tout balayer sur son passage lors des tournois internationaux, alors que nous avons environ deux mille joueurs de hockey qui sont meilleurs que ces supposés amateurs! Le petit jeu de passe, le patinage et la condition physique voilà les atouts des Russes disent "les experts". Leur petit jeu de passe n'aurait jamais le temps de s'organiser contre une équipe de la ligue Nationale, leur patinage en serait un de "fantaisie" et nous nous demandons comment ils tiendraient le coup en jouant selon les règles de la ligue Nationale.

Rendons aux Russes ce à quoi ils ont droit. Pour des amateurs ils font de bons professionnels. La condition physique de l'équipe est remarquable. Elle est si remarquable qu'on se demande même quand ces amateurs ont le temps de travailler pour gagner leur vie. S'ils ne travaillent pas, c'est donc qu'ils sont des professionnels, purement et simplement. Qu'en pense M. Brundage et son comité de "purs"? L'"équipe amateur" russe c'est une fumisterie, gigantesque, formidable! Ce sont des professionnels qui se déguisent en amateurs qu'on envoie au Canada. Et nous sommes assez bêtes pour envoyer contre ces joueurs des athlètes qui jouent au hockey pour leur propre plaisir. Prenons le premier club à leur faire face: les Montagnards d'Ottawa. Tous les joueurs de cette équipe travaillent le jour et ils n'ont que quelques heures le soir pour s'entrainer. Voilà des amateurs. Les dindons de la farce ce sont encore les Canadiens qui acceptent que leur pays joue les règles du jeu contre des gens qui s'en moquent ouvertement.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresse.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal.

Au Manitoba

Ste-Rose-du-Lac

Ligue des retraitants

Le mardi soir 30 octobre, à l'occasion d'une réunion des Chevaliers de Colomb et de l'installation des officiers, le R. P. Paul Gorieu, O.M.I., accompagné de MM. Joseph Campeau et Joseph Green, est venu organiser la "Ligue des retraitants" dans la paroisse. Les capitaines choisis furent M. Auguste Arnal, pour les hommes de langue française, et M. Roman Kaminski, pour les hommes de langue anglaise.

La première retraite pour hommes de langue française aura lieu à St-Norbert du 27 au 29 novembre, et pour hommes de langue anglaise, du 4 au 6 décembre. Les intéressés sont priés de contacter les capitaines.

A cette même occasion, Mlle Thérèse Guay et Mme J. Campeau ont expliqué la "Ligue des retraitants" à un groupe de dames.

Les retraites pour dames seront organisées après les fêtes.

25e anniversaire de mariage

Le samedi 17 novembre avait lieu une fête-surprise organisée par les enfants de M. et Mme J.-B. Maguet à l'occasion du 25e anniversaire de mariage de leurs parents. M. Joseph Tardiff et Mme Jean-Pierre Maguet accompagnèrent les jubilaires.

La célébration débuta par une cérémonie religieuse en l'église, suivie d'une réception à Laurier. Meilleurs voeux aux jubilaires.

Fête du Souvenir

Le dimanche 11 novembre, à 2 h. p.m., à l'occasion de la fête du Souvenir, une soixantaine de vétérans, cadets et quatre demoiselles du W.A.C. se rendirent à l'église, où eut lieu une impressionnante cérémonie religieuse. Le groupe se rendit ensuite au cénotaphe. Mme Bernadette Farand, dont un fils donna sa vie pour la patrie en Corée, déposa la couronne au pied du monument des braves.

Cours de la Croix-Rouge

Le mardi 20 novembre, M. le Dr Réal Préfontaine, de Ste-Rose, a commencé un cours, d'une durée de sept semaines sur les premiers soins. Ce cours sera très utile en cas de nécessité. Trente-deux personnes ont donné leur noms pour suivre ce cours qui sera prochainement donné par le même instructeur à Ochre River, Man.

Funérailles

Dans l'église paroissiale de Ste-Rose-du-Lac, le lundi 12 novembre, eurent lieu les funérailles de Mlle Eugénie Pinette, décédée après une longue maladie à l'hôpital de Ste-Rose, à l'âge de 70 ans.

Le service fut chanté par le R. P. G. Pinette, O.M.I., neveu de la défunte, accompagné du R. P. J.-P. Isabelle, O.M.I., et de M. l'abbé André Gervais, curé de Ste-Amélie, comme diacre et sous-diacre.

Remerciements

La famille Pinette remercie sincèrement tous ceux qui se sont dévoués à l'occasion du long stage de Mlle Pinette à l'hôpital, ainsi que ceux qui lui ont témoigné de la sympathie soit par prières ou offrandes de messes pour le repos de l'âme de la défunte.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Décès

Le vendredi 16 novembre, le R. P. J. Alarie, curé de Ste-Rose, chanta la messe de Requiem de Mme Pauline Berthier, de Ste-Amélie, décédée à l'hôpital de Ste-Rose à l'âge de 86 ans.

La défunte laisse dans le deuil Mme P. Petillion, de Ste-Rose, et Mme Antoine Férec, de Ste-Amélie.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière de la paroisse.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Thé

Le samedi 17 novembre, les membres de la Ligue des Femmes Catholiques organisèrent un thé pour venir en aide aux familles pauvres à l'occasion de Noël.

Le thé rapporta la somme de $95. Un grand merci à ceux qui ont encouragé les membres de la Ligue.

Réunion de l'A.P.M.

La première assemblée de l'Association de Parents et Maitres pour l'année 1962-1963 eut lieu en l'auditorium de l'école élémentaire, le mardi 6 novembre. Environ 100 parents et maitres se rendirent à cette réunion.

Mme Joseph Montsion fit la démonstration d'une classe de français aux élèves anglais de la 2e année. Tous furent surpris de constater l'étendue du vocabulaire de ces enfants et l'excellente prononciation en français. Félicitations à Mme Montsion pour son beau travail.

Mlle Lorraine Pinette, institutrice à l'école élémentaire, donna ensuite un rapport du congrès régional de l'Association de Parents et Maitres, qui eut lieu à Roblin, le mois dernier. Douze délégués seulement se rendirent à ce congrès, dont trois de Ste-Rose, Mlle Pinette, Mme M. Dufault et Mlle Gilberte Beaudin.

Le R. P. J.-P. Isabelle, O.M.I., vicaire, donna aux parents un compte rendu du travail fait à date à l'école secondaire de Ste-Rose-du-Lac, dans le domaine de l'orientation professionnel, dont il est chargé.

En premier lieu, il souligna l'importance de l'éducation aujourd'hui: "S'il y a tellement d'ouvriers sans travail aujourd'hui, c'est que le monde du travail a besoin de plus en plus de spécialistes. Les employeurs, en raison de la technique moderne, sont à la recherche de spécialistes pour les divers postes de travail qu'ils ont à offrir. Or une condition d'emploi est généralement un certain niveau d'éducation. Si le candidat a pu terminer un certain grade académique c'est qu'il pourra remplir le poste de travail offert. Alors qu'autrefois on pouvait tenir un emploi à l'année longue sans spécialisation, aujourd'hui c'est presque impossible. Alors qu'autrefois on pouvait être reconnu comme ouvrier, comme plombier, comme électricien, etc. aujourd'hui il faut être qualifié pour tenir un même poste. Pour être admis dans les écoles techniques pour fin de spécialisation il faut une 9e, 10e, 11e ou 12e année, selon les exigences des différentes carrières.

"Or devant un monde de travail si complexe un élève d'école secondaire est souvent confus. Il se pose d'innombrables questions. Qu'est-ce qui m'est requis pour telle ou telle profession? Quel niveau académique? Combien d'années ou de mois d'études? Ai-je les aptitudes? Serai-je heureux dans cette profession? Sera-t-elle conforme à mes intérêts? En quoi consistera le travail? Quelles sont les ouvertures. Quelles sont les possibilités d'avancement? les avantages et les désavantages? les qualités physiques et intellectuelles requises? etc. Autant de questions que l'orienteur doit répondre.

"Or pour découvrir l'habilité mentale (le quotient intellectuel), les aptitudes, les goûts des enfants, le conseiller se sert d'instruments — des questionnaires et des tests — préparés après de longues études par des experts dans le domaine.

"A l'école de Ste-Rose, une telle série de tests furent administrés aux élèves de la 9e à la 12e années. Chaque élève à date a été soumis à 10 tests et questionnaires du genre.

"Ce travail a pour but primordial d'encourager les élèves à poursuivre leurs études s'ils en sont capables, à orienter les moins doués vers une carrière où ils pourront réussir, avoir un avenir assuré et être heureux dans la vie. Un second but, non moins important, est de donner aux étudiants un but, un idéal vers lequel ils peuvent tendre. Trop souvent il se trouve des étudiants en 12e année qui ne savent pas encore ce qu'ils peuvent faire de leur avenir. C'est le travail du conseiller de discuter avec eux pour leur aider à faire un choix réaliste en conformité avec leurs talents."

Mlle Yvette Molgat, élève de la 12e année, donna un excellent rapport du Séminar des Nations unies qui eut lieu à Winnipeg en août dernier. Mlle Molgat reçut ensuite une bourse offerte par les membres de la Ligue des Femmes Catholiques à l'élève la plus méritante en 11e année. Cette bourse fut présentée par Mme Joseph Montsion. Félicitations sincères à Mlle Molgat.

La soirée se termina par un café durant lequel les parents pouvaient rencontrer les maitres et maitresses de leurs enfants.

Fort Garry

Carnaval des sous

Les dames de la paroisse St-Vital de Fort Garry organisent pour le 30 novembre et le 1er décembre l'événement annuel si populaire chez les jeunes et les adultes, le Carnaval des sous (Kopper Karnival). Le carnaval aura lieu dans la salle paroissiale, rue Manahan.

Le vendredi 30 novembre, les enfants viendront faire leurs petits achats ou tenter leur chance sur les grands prix qui attirent leur intérêt. Le grand tirage aura lieu le soir du 1er décembre, à 9 h. précises. Ça ne coûte qu'un sou pour une chance. C'est au profit de l'église et de l'école.

Bienvenue à tous!

St-Jean-Baptiste

Collation des diplômes

La collation des diplômes des 22 finissants qui ont terminé avec honneur leurs examens de juin dans la division scolaire de la Rivière-Rouge avait lieu le dimanche 18 novembre dans le gymnase de St-Jean-Baptiste.

Le programme débuta par le défilé des héros du jour au son d'une marche jouée au piano. Mgr H. Lapointe, curé de la paroisse, et M. le maire A. Vermette, souhaitèrent à tour de rôle la bienvenue aux parents et amis réunis pour cette belle fête.

M. G. Gagné, secrétaire de la division scolaire, adressa la parole, suivie de la présentation des finissants par M. P. Baril, président de la division. On décerna les prix d'honneur aux meilleurs élèves du groupe. Après la lecture du discours d'adieux, le R. P. G. Ramaekers, S.J., visiteur des écoles, et M. le juge W. A. Molloy offrirent leurs souhaits aux finissants. La soirée se termina par des solos de flute et de saxophone.

Voici les noms des méritants:

Institut Collégial Ste-Agathe, Thérèse Boulet, de Dunrea, Annette Brémault, Jean-Paul et Michel Courcelles, de Ste-Agathe, Irène Delorme et Anita St-Jacques, d'Aubigny.

Institut Collégial St-Malo, Gilbert Maynard et Aline Préteau, de St-Malo, Simone Catellier, de Dufrost, Diane Bodnarchuk, Evelyn Ewanchuk et Roman Paley, de Rosa.

Institut Collégial St-Jean-Baptiste, Diane Bernier, Adèle Fillion, Denyse Garand et Rénald Grégoire, de St-Jean-Baptiste, et Colette Jutras, de Letellier.

Institut Collégial St-Pierre, Cécile Bédard, Irène Gélinas, Lorraine Mulaire, Monique Robidoux et Armand St-Hilaire, de St-Pierre.

EN SASKATCHEWAN

Ponteix

Ça et là

M. Georges Roberge, sérieusement malade à l'hôpital de Ponteix depuis quelques semaines, a eu la visite de ses enfants, la Rév. Sr Agnès-Dominique, O.P., de Grand Rapids, Mich., M. Georges Roberge, de Tacoma, Wash., Mmes Raoul et Armand Manègre, de North Battleford, M. et Mme Adrien Roberge et Mme Elzéar Rousseau, de Natal, C.-B., Mme Yvonne Brisebois, de Meyronne, et son frère, M. Alphonse Roberge, de North Battleford.

Mme Alphonse George a passé une semaine chez ses parents, M. et Mme Henri Stringer.

Mme Marceau Bourlon est à l'hôpital Université de Saskatoon depuis le 20 octobre, et a subi une intervention chirurgicale le 2 novembre.

M. et Mme Gaston Carignan sont les heureux parents d'un fils, né le 26 octobre à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

M. et Mme Louis LaFlèche et leur fille, Lucille, de St-Boniface, récemment arrivés d'un voyage à Paris, ont visité Mmes Rose Gauvin et Alice Brière et M. et Mme Antoine Legault.

MM. et Mmes Ernest Desautels et Albert Stringer ont visité M. et Mme Arnold Goodwin (Julienne Larose), à Prince-Albert, Mlles Claudette Levasseur, Alice Larose, Marie-Rose et Annette Desautels, à Saskatoon.

Mlle Alice Larose a laissé l'hôpital Université de Saskatoon le 9 novembre pour travailler dans un hôpital de Calgary.

Mlle Marie-Rose Desautels est transférée à la banque Nova Scotia, à Calgary.

M. et Mme Roland Verret ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme J.-E. Verret.

Mme Odélia Mudrack, d'Edmonton, et Mlle Lucille Mercier, de Saskatoon, passent quelque temps chez leurs parents, M. et Mme Antoine Mercier.

A une élection du conseil du village, MM. Ted Kouri et Raymond Charlebois ont été réélus, et M. David Boisjoli a été élu. M. Fernand Larochelle a été réélu maire par acclamation.

M. et Mme Emery Douville ont passé quelques jours à Malta, Montana.

M. et Mme Arthur Therrien et leur deux fils et Mme Antoinette Therrien, de Vancouver, ont visité M. et Mme Aimé Therrien et Mme Elodie Demontigny.

M. et Mme Fernand Martin ont visité des parents à Edmonton.

M. et Mme Isidore Bonneville ont passé quelques jours chez M. et Mme Jos. Bonneville, à Moose Jaw.

M. et Mme Edouard Bonneville ont assisté à un ralliement d'amputés de guerre à l'hôtel Plains de Regina, le 26 octobre, et ont visité des parents dans cette ville, le Caporal et Mme A. Mosher et leur famille, à Moosemin, et des parents à Wolseley et Moose Jaw.

Le dimanche 28 octobre, il y avait une réunion de famille chez M. et Mme Alfred Thibault en l'honneur de M. et Mme Léo Thibault avant leur départ pour Saskatoon, où ils passeront l'hiver.

M. Fernand Thibault, fils de M. Aristide Thibault, a visité sa grand-mère, Mme Zéphirine Thibault, et ses oncle et tante, M. et Mme A. Thibault.

M. et Mme Armand Levasseur, à leur retour d'un voyage à la côte Ouest, accompagnés de M. et Mme Richard Levasseur, fils de M. et Mme Donat Levasseur, visitent des parents.

M. Roméo St-Cyr, qui suit un cours de télévision, et M. Marcel Thibault, un cours de mécanique, à Moose Jaw, étaient à Ponteix en fin de semaine.

M. et Mme Herman Benjamin et leur fille, Alice, et M. et Mme Jean Mondor ont assisté au mariage de M. Raymond Benjamin à Mlle Denise Dupuis, à St-Pierre, Man.

Mme Albert George, de Bellegarde, a passé une semaine avec sa soeur, Mme Alex. Vermette, et sa famille.

Mlle Laurette Benjamin, de St-Pierre, Man., passe quelque temps chez ses parents, M. et Mme Herman Benjamin.

Mme Eugénie Michaud, de Willow-Bunch, passera quelques mois chez ses nièce et neveu, M. et Mme Ernest Ferland.

Mlle Simone Luron, de Regina, a passé la fin de semaine avec ses parents, M. et Mme Alex. Luron, et M. et Mme Antonio Giroux.

Val Marie

Va-et-vient

M. et Mme Roland Syrenne (née Lewans) furent les hôtes de plusieurs de leurs parents le dimanche 11 novembre. Le R. P. F. B. Lewans, O.M.I., du collège St Thomas More de North Battleford, M. et Mme M. Lewans, de Shaunavon, M. et Mme Kalinowski et leurs enfants, de Gull Lake, M. et Mme Lorne Shafer, de Calgary, et MM. Georges et Alphonse Lewans, de Orkney, étaient présents à cette réunion familiale.

M. et Mme G. Lacasse et Mme Jos. Audet, de Ferland, ont visité M. et Mme R. Bergeron. Mme Audet est la mère de Mme Bergeron.

M. et Mme Robert Lemire sont allés à Coderre, dernièrement, visiter des parents.

M. H. Jeanson, de St-Norbert, Man., visite ses fils et bru, M. et Mme Lionel Jeanson.

GRAVELBOURG — CFRG — GRAVELBOURG

710 kc/s jour — 1230 kc/s soir

DIMANCHE

10.00—Messe dominicale
11.15—Nouvelles
11.20—Musique
11.30—Terre nouvelle
12.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
1.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
2.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
3.00—Match intercité
3.30—Musique de ballet
4.00—Radio-Journal
4.15—Cinéma, miroir du monde
4.30—Orchestre des réseaux anglais
5.30—Soirée de hockey
8.30—Radio-Journal
8.40—Tour des capitales
9.00—Les sports
9.05—Le cabaret du soir qui penche

Du lundi au vendredi inclusivement

7.00—Chez Miville
8.00—Prière du matin
8.15—Nouvelles
8.20—Soleil levant
9.00—Radio-Journal, Inspecteur Tanguay
9.15—Vie de femmes
9.30—Partage du jour
10.00—Radio-Journal Jeunesse dorée
10.15—Les visages de l'amour
10.30—Les Joyeux Troubadours
11.00—Radio-Journal
11.10—Détente musicale
11.25—Les sports
11.30—Une demi-heure avec . . .
12.00—Pot pourri musical
12.15—Nouvelles
12.25—Bulletin agricole
12.30—Chansonnettes
12.54—Tu es Roi chez toi
1.00—Chansons de la maison
1.15—Fémina
1.30—Plein soleil
1.54—D'une page à l'autre
2.00—Radio-Journal, Arc-en-ciel
2.15—Requêtes et succès
3.45—Coeur à coeur
4.00—Radio-Journal
4.15—Les aventures de Tintin
4.30—Picotin
4.45—Rythmes sud-américains
5.00—Coin des tout-petits
5.30—Club 710
6.00—Radio-Journal, Domicile adoré
6.15—Radio-Sacré-C.
6.30—Psychologie de la vie quotidienne
6.45—Le chapelet
8.00—Trente minutes d'informations
10.30—Nouvelles

LUNDI

7.00—Le petit ensemble vocal
7.15—Les affaires de l'Etat
7.30—La revue des arts et des lettres
8.30—Sur toutes les scènes du monde
10.00—Adagio

MARDI

7.00—Neil Chotem
7.30—Regards sur le Canada français
8.30—Hier et aujourd'hui
9.00—Concert symphonique
10.00—Récital d'orgue

MERCREDI

7.00—Rien qu'une chanson
7.30—Les mondes imaginés
8.30—Concert du mercredi
10.00—Petit concert
7.00—Variétés de Québec

JEUDI

7.30—Place publique
8.30—Petites symphonies
9.00—Compositeurs sud-américains
10.00—Musique de chambre

VENDREDI

7.00—Chorale du Canada français
7.30—Deux voix, un pays
8.30—Festivals européens
10.00—Récital

SAMEDI

7.00—Soleil levant
8.00—Prière du matin
8.15—Nouvelles et bulletin agricole
8.30—Variétés
8.45—Commentaire agricole
9.00—En sortant de l'école
9.30—Chansons et succès
10.00—Radio-Journal, Images du Canada
10.30—Convertis du 20e siècle
11.00—Radio-Journal
11.10—Détente musicale
11.30—De l'Olympia au Carnegie
12.00—Opéra
4.00—Radio-Journal
4.15—Les aventures de Tintin
4.30—La langue bien pendue
5.00—Radio-Journal, Reportage
5.30—Allégro
6.00—Tante Lucille
6.30—Jazz Club
6.45—Le chapelet
7.00—Soirée du hockey
8.30—Nouvelles et la revue de la semaine
9.00—Visite chez les chansonniers
10.00—Musique populaire
10.30—Nouvelles

Saskatoon — CFNS — Saskatoon

DIMANCHE

10.40—O Canada, Ouverture, Horaire
10.45—Refrains de France
11.00—Radio-Journal, Le monde parle au Canada
11.30—Le quart d'heure de Ste-Anne
11.45—Intermède et promotions
11.59—Signal horaire
12.00—Radio-Journal
12.10—Radio Bible
12.25—Communiqués
12.30—Programme hollandais
12.45—Vers demain
1.00—Rosary Hour
2.00—Programme allemand
3.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
4.00—Radio-Journal, Match intercités
4.30—Programme russe
5.15—Le chapelet
5.30—Orchestres des réseaux anglais
6.30—A l'opéra, ou Hockey, ou Terre nouvelle
8.00—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Radio-Journal, Tour des capitales
9.30—Terre nouvelle
10.00—Chronique sportive, Radio-Journal
10.05—Météo, Pensée du soir et Fin

Du lundi au vendredi inclusivement

7.35—O Canada, Ouverture, Horaire
7.40—Prière du matin
7.45—Nouvelles agricoles
7.50—Nouvelles locales
8.00—Chez Miville
9.00—Radio-Sacré-C.
9.15—Bonjour compatriotes
10.00—Radio-Journal, Inspecteur Tanguay
10.15—Vie de femmes
10.30—Au fil de l'heure
11.00—Radio-Journal, Jeunesse Dorée
11.16—Visages de l'amour
11.30—Joyeux Troubadours
11.59—Signal horaire
12.00—Radio-Journal
12.25—Chronique sportive
12.30—Nouvelles agricoles
12.35—Réveil rural
12.45—Prince-Albert sur nos ondes
1.00—Radio-Journal, Nouvelles locales, Intermède
1.15—Fémina
1.30—Psychologie de la vie quotidienne
1.45—Intermède
1.54—Tu es Roi chez toi
2.30—Plein soleil
2.54—D'une page à l'autre
3.00—Radio-Journal, Arc-en-ciel
3.15—Sur deux plages
3.45—Le quart d'heure des malades
4.00—Partage du jour
4.30—Coeur à coeur
4.45—Communiqués, Bienvenue Saskatchewan
5.00—Radio-Journal
5.15—Bienvenue Saskatchewan
5.45—Le coin des jeunes
6.00—Aventures Tintin
6.30—Nouvelles locales, Météo, Sports
6.45—Le chapelet
7.00—Radio-Journal, Revue des arts et des lettres
7.30—Chansons de la maison
7.45—Picotin
9.00—Trente minutes d'informations
11.30—Nouvelles de CKSB, Météo, Pensée du soir et Fin

LUNDI

12.10—Touches d'ivoire
2.00—Tisdale et Melfort sur nos ondes
6.15—Le p'tit bal
8.00—Petit ensemble vocal
8.15—Les affaires de l'Etat ou Rythmes modernes
8.30—L'heure populaire des jeunes
9.30—Sur toutes les scènes du jour
11.00—Adagio

MARDI

12.10—Un peu de tout
2.00—Musette
6.15—Vie croissante
8.00—Ensemble de Neil Chotem
8.30—Succès de la chansonnette
9.30—Hier et aujourd'hui
10.00—Concert symphonique
11.00—Récital d'orgue

MERCREDI

12.10—Fantaisies musicales
2.00—North Battleford sur nos ondes
6.15—Le p'tit bal
8.00—Rien qu'une chanson
8.30—L'heure populaire des jeunes
9.30—Concert du mercredi
11.00—Petit concert

JEUDI

12.10—Piano populaire
2.00—Debden sur nos ondes
6.15—L'abbé Pierre nous parle
8.00—Variétés de Québec
8.30—Sur les boulevards Parisiens
9.30—Les petites symphonies
10.00—Les compositeurs américains
11.00—Musique de chambre

VENDREDI

12.10—Quelques danses
2.00—Prud'homme et Vonda sur nos ondes
6.15—Nos missions
8.00—Chorale du Canada français
8.30—Deux voix un pays
9.30—A votre santé
10.00—Musique semi-classique
11.00—Récital

SAMEDI

7.35—O Canada, Ouverture, Horaire
7.40—Prière du matin
7.45—Radio-Sacré-C.
8.00—Nouvelles locales
8.10—Nouvelles agricoles
8.15—Bonjour
8.45—Bulletin agricole
9.00—Bonjour
9.30—Tante Lucille
10.00—Radio-Journal, En sortant de l'école
10.30—Rendez-vous musical
11.00—Radio-Journal, Images du Canada
11.30—Réveil rural
11.59—Signal horaire
12.00—Radio-Journal
12.10—Intermède, Communiqués
12.20—Etablissement rural
12.30—De l'Olympia au Carnegie
1.00—Radio-Journal, Opéra
4.45—Intermède
5.00—Radio-Journal
5.16—Aventures de Tintin
5.30—Bienvenue Saskatchewan
6.00—Radio-Journal
6.02—Bienvenue Saskatchewan
6.15—Résumé des nouvelles de la semaine
6.30—Allégro
7.00—Le chapelet
7.15—La langue bien pendue
7.45—Hockey
9.30—Trente minutes d'informations
10.00—Visite chez les chansonniers
11.00—Jazz 1170
11.30—Nouvelles de CKSB, Météo, Pensée du soir et Fin

En Saskatchewan

Activité de l'ACFC

Examens supplémentaires de français

Samedi dernier, 17 novembre, avaient lieu les examens supplémentaires de français de l'ACFC aux 8e, 9e, 10e, 11e et 12e années.

La tenue de ces examens permet aux élèves qui ont manqué un ou deux sujets aux examens de juin de les reprendre à l'automne.

Quelque 200 élèves de 35 centres différents devaient écrire ces examens samedi dernier.

Réunion des Exécutifs

Il y a eu assemblée des exécutifs (ACFC et Association des Commissaires des Ecoles) au Secrétariat, à Saskatoon, les 3 et 4 novembre. Y assistèrent: le président général, M. Maurice Denis; les quatre vice-présidents, MM. Jean Carrière, Alfred Chabot, Marcel Préfontaine et Philippe Rivard; le secrétaire général, M. Raymond Marcotte; MM. Roland Pinsonneault, président, Fernand Denis et Pierre Gareau, vice-présidents de l'Association des Commissaires d'Ecoles; M. l'abbé Roger Ducharme, aumônier général; M. Dumont Lepage, président sortant de charge; le R. P. Benoit Paris, O.M.I., directeur de l'Enseignement du Français; le R. F. Philip-John, E.C., représentant de l'AFCIS, et M. Antonio de Margerie, chef intérimaire du Secrétariat.

Tous ont promis leur concours pour activer la tenue des Journées annuelles de l'ACFC à travers la province. Les vice-présidents se sont mis en rapport avec les comités paroissiaux de leur territoire respectif pour s'enquérir de la situation.

Avis aux Comités paroissiaux intéressés.

Rapport du visiteur des écoles

A cette réunion, le Père Paris, directeur de l'Enseignement du Français et visiteur des écoles, fit rapport de la première visite qu'il vient de terminer dans le nord de la province. Il a constaté une chose pénible: un nombre important de nos écoliers sont en voie de perdre leur langue parce qu'ils la parlent de moins en moins à la maison et dans leurs relations sociales. De sorte qu'en bien des cas, l'école doit leur enseigner le français, non pas comme à des petits Canadiens français, mais comme à des élèves parlant une autre langue.

Devant la gravité de la situation, l'Exécutif a décidé, entre autres mesures, d'alerter toute notre population et tous nos organismes de défense, et de prendre comme thème de son activité, au cours de 1963: "Les devoirs des parents dans l'éducation des enfants. Le parler français à la maison et dans les relations sociales".

De nombreuses personnes se sont employées à faciliter le travail du visiteur des écoles au cours de ses récents voyags dans le nord de la province. L'Exécutif tient à leur en exprimer sa profonde reconnaissance.

Engagement d'un chef de Secrétariat

L'Exécutif s'est occupé de l'engagement d'un nouveau chef de Secrétariat. Comme on l'aura vu, par l'annonce parue ces deux dernières semaines, aucun candidat ne s'est présenté jusqu'à ce jour.

Plan de sécurité familiale

A sa réunion du 3 novembre, l'Exécutif a finalement accepté le plan de sécurité familiale préparé par l'Assurance-Vie Desjardins. On sait que ce plan d'assurance familiale existe déjà en Colombie-Britannique et en Alberta. D'ici peu, les cercles paroissiaux de l'ACFC seront mis au courant des détails de ce nouveau service de l'ACFC.

L'Exécutif a aussi procédé à la nomination de certains comités et de ses représentants à divers organismes culturels.

Comité permanent de l'Enseignement du français

La Rév. Sr Thérèse-du-Sacré-Coeur, présidente
Le R. P. Benoit Paris, O.M.I.
Les Rév. Srs Marie-Vianney et Marie-Madeleine, F.P.
Mlle Catherine Dupont, Mme Marcel Monette et M. Raymond Caron.

Comité d'interprétation des statuts

M. l'abbé Roger Ducharme, M. Marcel Préfontaine et le chef de secrétariat
A Radio-Ouest-Française: M. Dumont Lepage
A Radio-Prairie-Nord: mandataire, M. Maurice Denis; délégués, M. l'abbé J.-A. Beaulac, MM. Philippe Rivard, Fernand Denis, Pierre Gareau, Robert Pellerin et Léonce Durette
A Radio-Gravelbourg: mandataire, M. l'abbé Roger Ducharme; délégués, Mme Jean Cornet, MM. Jean Carrière et Joseph Morin
A l'AFCIS: le chef de secrétariat
Au Conseil de la Vie française en Amérique: M. Maurice Denis
A Radio-Saskatchewan: M. Dumont Lepage, président, M. Clotaire Denis, père, vice-président; Mlle Jeanne Beauregard, secrétaire
A l'ACFLF: le R. P. Benoit Paris, O.M.I.

Télévision française

Enfin il a été décidé de poursuivre les démarrhes auprès des autorités pour obtenir au plus tôt un service de télévision française en Saskatchewan.

Une journée d'ACFC bien organisée

Nous voulons parler de la journée organisée par le Comité paroissial d'ACFC de Prud'homme. Qu'est-ce qu'on a donc fait? Rien d'extraordinaire à vrai dire. Mais on a fait quelque chose. On a fait ce qui devait être fait: on a dressé la liste complète de tous les contribuables, le Comité paroissial a remis une brochure de l'Association "Coup D'Oeil", et un crayon brille portant une inscription française appropriée. On a surtout remis aux contribuants un questionnaire, sur des sujets d'actualité, entre autres, celui du parler français à la maison.

Au cours de la perception on a parlé du Club des 200 de l'ACFC et on s'est employé à recruter de nouveaux membres. Et on y a réussi.

Le soir, réunion paroissiale: chants français, distribution des prix de français de l'ACFC, discours par trois membres de l'Exécutif: MM. Philippe Rivard, Fernand Denis et Raymond Marcotte.

On pourrait difficilement faire mieux. Toutes nos félicitations.

Les président, vice-président et secrétaire du Comité paroissial de Prud'homme sont respectivement: MM. Louis Bandet, Ludger Painchaud et André Lepage.

Le Secrétariat de l'A.C.F.C.

Willow-Bunch

Malades

M. Albert St-Yves est revenu de l'hôpital de Regina, où il fut patient durant quelques semaines.

M. E. Dionne est patient à l'hôpital d'Assiniboia depuis plusieurs jours, et M. Albert Martin à l'hôpital de Gravelbourg.

M. Eugène Boucher est hospitalisé à Rockglen depuis quelques semaines; son épouse est allée lui rendre visite, dernièrement.

Mme Alphonse Lafrenière est revenue de l'hôpital de Gravelbourg, où elle fut patiente durant un mois, et sa mère, Mme Cordélia Cayer y a passé aussi quelques jours.

Çà et là

M. Joseph Bellefleur a participé au congrès du Wheat Pool, qui eut lieu à Regina, récemment.

M. Marcel Mondor a acheté le local de la Caisse Populaire, celle-ci ayant installé ses bureaux dans l'ancienne pharmacie jusqu'à ce que le nouveau local soit construit. L'ancien bureau avait été endommagé par le feu en septembre.

Une compagnie de Calgary est venue sonder le terrain non loin du village avant de procéder au creusage d'un puits qui fournirait une provision d'eau suffisante pour les besoins de la localité.

MM. et Mmes Maurice et Robert Langlois et leurs familles, de St-Victor et Moose Jaw, respectivement, ont visité des parents et amis durant la longue fin de semaine.

Mme G. Lalonde, de Moose Jaw, vint passer une semaine chez ses parents, M. et Mme George Dosch.

M. et Mme Gabriel Mondor et leurs fils, Lorenzo et Gérard, sont allés au Manitoba, récemment, assister à un mariage et y visiter des parents et amis.

Mme E. Beattie a passé quelques jours à Estevan chez son fils M. G. Thorhang, et sa famille, fils dernièrement.

Mme Dollard Piché a reçu la visite de sa soeur, Rachel, accompagnée de son époux,, de Scout Lake, récemment.

M. L. Couture se rendit à Moose Jaw, le jeudi 8 novembre, y chercher son épouse, qui a passé quelques jours chez ses filles.

Naissance

Félicitations à M. et Mme J. Bellefleur pour la naissance d'un fils né dernièrement.

Meyronne

Çà et là

Les collégiens de Gravelbourg, René, François et Roger Monette, de Kincaid et Meyronne, ainsi que Denis Girardin, de St-Joseph, Man., étaient en congé de trois jours chez leurs parents, MM. et Mmes Marcel et Gérard Monette et Louis Girardin.

M. Georges Roberge, de Tacoma, Wash., était en visite chez sa soeur, Mme Yvonne Brisebois.

M. et Mme Gérard Monette et leurs enfants étaient les hôtes de M. et Mme Pouteau, de Gravelbourg.

Les familles François Brière et Tony Therens se rendaient au Foyer Youville voir Mme S. Therens et d'autres amies de Gravelbourg.

M. et Mme Léonard Sims (Rita Monette), de Mont Rose, étaient les invités des familles Ulric Monette et Louis Fournier.

Meilleurs voeux de prompt rétablissement à M. Peter Therens, hospitalisé à Kincaid.

Saskatoon

Mariage Thibeault-Forget

Le samedi 20 octobre, en l'église des Sts-Martyrs-Canadiens, Mlle Yolande Forget, fille de M. et Mme Guillaume Forget, de Saskatoon, unissait sa destinée à celle de M. Léo Thibeault, de Ponteix, fils de M. et Mme Alfred Thibeault. M. l'abbé A. Poilièvre bénissait leur union et célébra la messe nuptiale. Mme A.-J. Saucier touchait l'orgue, tandis que M. A. Saucier et son fils, Joseph, exécutaient de jolis cantiques.

La mariée, vêtue d'une robe blanche en dentelle garnie de paillettes et de perles, entra dans l'église au bras de son père. Son voile était retenu par un diadème de perles cristallines. Son bouquet était composé de roses.

Les filles d'honneur, Mlles Gisèle Cloutier et Mary Loewen, de Saskatoon, portaient des robes courtes en chiffon bleu avec accessoires blancs et bouquets d'oeillets roses. La petite bouquetière, Patricia Harvey, nièce de la mariée, portait une robe et une couronne en chiffon rose et bouquet bleu.

Les garçons d'honneur étaient MM. Jean et Laurent Thibeault.

La mère de la mariée avait choisi un ensemble bleu en tissu broché avec corsage de roses. La mère du marié revêtait un ensemble vert foncé avec accessoires noirs et corsage de roses roses.

Réception

Après la cérémonie religieuse, une soixantaine d'invités se rendirent au café Del, où un succulent souper fut servi. M. Peter Harvey, beau-frère de la mariée, était maître de cérémonies. Des bons souhaits furent présentés par M. l'abbé A. Ouellette, curé, et M. l'abbé A. Poilièvre. Un toast à la mariée fut porté par M. Gaston Forget, frère de la mariée. Le toast au marié fut porté par M. Roy Burnay, beau-frère du marié. Les nouveaux mariés répondirent en termes appropriés.

Des chants furent exécutés par Mme Marcel Thibault, M. René Forget et Mlles Gisèle Cloutier, ainsi que plusieurs autres accompagnés à la guitare par M. P. Thibeault.

Parmi les invités on remarquait M. et Mme Alfred Thibeault et leurs enfants, Laurent, Pat et Irène, MM. et Mmes Zéphirin Thibeault, Willie et René Forget, Edouard Desautels, Marcel Thibeault, Roy Burnay, Herman Benjamin, Jean Mondor, Hubert Jodoin, Paul Tourigny, Victor Perreault, Mlles Gisèle Cloutier, Hélène Thérien et Anita Douville, Mme Ray Johner, de Sutherland, M. et Mme John Martin et leur fille, Lorraine, d'Edmonton, Alta, M. Gaston Forget, de Camrose, Alta, M. Jean Forget, de St-Brieux, et MM. André et Fernand Thibeault, de Regina.

Pour le voyage de noces à Banff et Calgary, la mariée avait choisi un ensemble de laine bouclé beige avec accessoires verts.

Au retour de ce voyage, il y eut soirée dansante à Ponteix en l'honneur des nouveaux époux, qui résideront à Saskatoon, cet hiver.

Gravelbourg

Mariage Pereux-Bourgeois

Le samedi 10 novembre, à 4 h. p.m., dans la cathédrale de Gravelbourg, Mlle Louise Bourgeois, fille de M. et Mme Aimé Bourgeois, de Gravelbourg, unissait sa destinée à celle de M. Denis Pereux, fils de M. et Mme Roger Pereux, de Pine Falls, Man. M. l'abbé Dominique Dugas donna la bénédiction nuptiale et célébra la sainte messe.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son frère, Lionel. Elle était vêtue d'une longue robe blanche et un diadème retenait son voile court. Son bouquet se composait de roses blanches. La demoiselle d'honneur, Mlle Yvette Gauthier, portait une jolie robe verte. M. Edouard Pereux l'accompagnait. M. Roger Pereux servait de témoin à son fils.

Durant la messe nuptiale, M. Marcel Moo- exécuta quelques cantiques, accompagné à l'orgue par Mlle H. Lemoine. Après la cérémonie religieuse, il y eut banquet au Town & Country. M. Allyre Sirois était maître de cérémonies. M le curé félicita les nouveaux époux et le marié répondit au toast et remercia les invités.

Après le banquet, tous se rendirent à la salle de la Légion pour une soirée dansante. Le jeune couple partit en voyage; au retour il demeurera à Pine Falls, Man.

Mariage Dumonceau-Larochelle

Le lundi 12 novembre, à 4 h. p.m., eut lieu le mariage de Mlle Pierrette Larochelle, fille de M. et Mme René Larochelle, de Gravelbourg, à M. Arthur Dumonceau, fils de Mme Anne Dumonceau, de Ponteix, Sask. M. l'abbé D. Dugas bénit l'union.

La mariée portait une jolie robe en chiffon blanc garnie de perles. Une couronne retenait son voile, et son bouquet était de roses rouges. Les demoiselles d'honneur, Mlles Denise Larochelle, soeur de la mariée, et Irène Cornet, de Saskatoon, portaient des robes en nylon bleu pâle. Les garçons d'honneur furent MM. Normand LaRochelle et Gilbert Dumonceau.

Environ 125 invités assistèrent à la réception qui eut lieu à la salle. Le soir, ce fut une veillée dansante à l'école Piché. On y remarquait des invités de Ponteix, Val Marie, Radville et Weyburn. M. et Mme Arthur Dumonceau demeureront à Ponteix.

Décès

Le dimanche 11 novembre est décédé au Foyer d'Youville M. Charles Deaust, père, âgé de 95 ans. Les funérailles eurent lieu le jeudi 15 novembre en la cathédrale de Gravelbourg. M. Deaust est né à Plaisance, Qué.

Le défunt laisse dans le deuil trois fils, Emery, de Dryden, Ont., Charles, de Gravelbourg, et Paul, de New Westminster, C.-B.; une fille, Laura (Mme Pierre Braconnier), de Three Hills, Alta. Deux fils et une fille l'on précédé dans la tombe: Toussaint, en 1961, Alexis, en septembre 1962, et Séraphine, en 1932.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Visiteurs

M. et Mme Léo Braconnier, de Moose Jaw, vinrent en promenade chez la famille Henri Bonneau.

Depuis la rentrée des collégiens en septembre, beaucoup de progrès ont été réalisés dans la construction de la bibliothèque moderne qui vient s'ajouter aux édifices déjà nombreux du Collège Mathieu de Gravelbourg. Elle s'élève près du pavillon central, au nord-est, devant la maison blanche et le pavillon des Arts.

Au cours des vacances d'été, une excavation de 42 pieds sur 82 avait été faite; 104 piliers en béton armé avaient été coulés dans le sol jusqu'à 35 pieds de profondeur, pour assurer à l'édifice une solide fondation. Vers la fin de septembre, des camions apportèrent de Regina les poutres d'acier. Une grue aida les constructeurs à ériger la charpente de la bâtisse, une superstructure de deux étages. Au début d'octobre on coula le ciment des 1er et 2e planchers. Ensuite on plaça les blocs de ciment pour façonner les murs intérieurs des deux étages, et on construisit à l'entrée un élégant et spacieux podium. Enfin, au commencement de ce mois, le plancher du rez-de-chaussée fut coulé. On achève actuellement de poser la brique et on a aussi commencé la toiture. Un corridor au niveau du premier étage joint la bibliothèque au pavillon central du collège. — Paul Cénérini, Versification.

Chronique du Collège Mathieu de Gravelbourg

D'un ballon à l'autre

Enfin, la saison de football est terminée et elle est remplacée par celle du ballon-panier. Au football, l'équipe de Léo Pinel chez les grands, et celle de Bernard Poissant chez les moyens sortirent victorieuses d'une compétition acharnée. L'équipe de Pinel sut prendre et garder l'avantage dans les finales par deux victoires successives. La dernière partie était la plus véhémente et, quoiqu'il neigeait vers la fin, l'équipe de Pinel l'emporta sur celle de Ronald Blouin au compte de 12 à 0. Chez les petits, au soccer, l'équipe de Bernard Pinette gagna les finales.

Après le congé de la Toussaint, les collégiens sont retournés au sport intérieur par excellence, le ballon-panier. Les équipes étaient déjà divisées à notre retour lundi soir et les parties commencèrent dès mardi après-midi. Aussi, c'est le temps du recrutement pour la grande équipe des Alouettes, la championne de la Saskatchewan depuis trois ans. 24 candidats se sont présentés, et sous la direction de Léo Pinel, ils commenceront bientôt à pratiquer en vue des éliminations. On choisira quelques-uns de ces candidats pour remplir la charge des joueurs qui ont dû laisser l'an passé. Sept ou huit autres seront choisis pour former une deuxième équipe. La première jouera dans les grandes parties à l'extérieur, tandis que la deuxième, sous la direction de M. Henri Léost, jouera contre les équipes des villages environnants. Bonne chance à tous et que les meilleurs soient élus!

Victor TETRAULT,
Arts I.

Ferland

Session diocésaine

Quelques membres de l'Action Catholique Rurale se rendirent à Gravelbourg, les 27 et 28 octobre, pour assister à la session diocésaine: M. l'abbé J. Bernier, aumônier du secteur de Ponteix, MM. René et Valmore Couture, Alfred Chabot et Aimé Fournier, Mmes René Couture, Gérard Fournier et Alfred Chabot.

Guides et Jeannettes

Les Guides et Jeannettes ont tenu leur réunion régulière les 28 octobre et 4 novembre. Mme Lucien Beaudoin, récemment reçue dans les rangs guides et assistante cheftaine des Jeannettes, organise et dirige les réunions en l'absence de la Cheftaine, Mme Médelger Chabot, qui se remet d'une opération. M. l'abbé J. Bernier, curé, se rend à chaque réunion et donne une instruction religieuse.

Chevaliers de l'Autel

Le samedi 3 novembre, environ 30 enfants de choeur se réunissaient sur le terrain de l'église pour participer aux activités d'une journée de formation présidée par M. l'abbé Bernier, qui donna des leçons de liturgie et trois instructions religieuses sur la confession, l'obéissance et la politesse.

Il y eut aussi visite au cimetière pour offrir une prière à leur petit ami et Chevalier de l'Autel, Conrad Couture, décédé accidentellement l'an dernier.

Il y eut aussi partie de balle, diner en plein air, courses, parties de ballon-chasseur, courses au trésor, etc.

M. l'abbé J. Bernier est très fier des Chevaliers de l'Autel et tient à organiser une petite fête de temps en temps pour les récompenser de leurs efforts.

Réunion de l'A.C.F.C.

M. Alfred Chabot, président du secteur sud-ouest de la Saskatchewan, s'est rendu à une réunion de l'exécutif de l'A.C.F.C., tenue à Saskatoon les 3 et 4 novembre. Mme Chabot l'accompagnait et visitait ses frère et belle-soeur, M. et Mme Raymond Fournier, et leur famille.

Dames de Ste-Anne

Une vingtaine de Dames de Ste-Anne assistaient à une conférence présidée par M. l'abbé Bernier, aumônier, le vendredi 16 novembre. Le sujet traité était "L'amour humain". Il y eut forums et chaque secrétaire donna un rapport du sujet discuté. M. le Curé fit une courte instruction et distribua la communion.

Va-et-vient

M. et Mme Antonio Turgeon et leurs enfants sont allés visiter M. et Mme Gérard Turgeon, à Regina, M. et Mme Nobert et leur famille, M. et Mme Henrion, à Storthoaks, et leur fils et frère, André, au Noviciat des Frères Oblats.

Mme Rosaire Chabot est revenue dans sa famille après avoir été hospitalisée quelques jours à Kincaid.

M. Armand Laberge, de Moose Jaw, a visité ses parents, M. et Mme Alex. Laberge, le samedi 10 novembre, et les ramena avec lui pour une visite à Moose Jaw. Ensuite, M. et Mme Armand Laberge accompagnèrent leurs parents chez M. et Mme Michel Bonneau, M. l'abbé Chabot et Mme Avila Chabot, à Willow-Bunch, et à St-Victor, chez M. et Mme Maurice Langlois et leur famille.

M. et Mme Rosaire Chabot et M. Antonio Chabot se rendirent à Moose Jaw, où Mme Chabot subit un examen médical. Ils firent une petite visite chez M. et Mme Armand Laberge. M. et Mme Alex. Laberge les accompagnaient au retour.

Naissance

M. et Mme Hector Massé sont les heureux parents d'une fille, née le 5 novembre.

Action Catholique Rurale

Deux assemblées d'Action Catholique Rurale eurent lieu chez MM. et Mmes Lucien Beaudoin et Aimé Fournier.

Les étudiantes et collégiens de l'extérieur ont passé le congé de la Toussaint chez leurs parents.

Arborfield

Réunion de la L.F.C.

M. l'abbé M. Van den Akker, curé, et 18 membres de la Ligue des Femmes Catholiques étaient présents à la réunion mensuelle du 18 novembre à la demeure de Mme J. Riou. Mme H. Houl, présidente, dirigeait l'assemblée.

Mme M. Mullie rappela aux dames de garder les vieux timbres postaux pour donner aux missionnaires. On décida de payer un abonnement au "Treasure Chest" pour les patients de l'hôpital. M. l'abbé Van den Akker parla pendant quelque temps sur la façon d'élever les enfants.

On songe à organiser une veillée de Noël à la prochaine réunion, qui aura lieu en décembre chez Mme R. Rodier. Les dames sont priées d'apporter une contribution pour l'orphelinat.

Mme C. Riou et sa fille, Madeleine, servirent le goûter. Le prix d'hôtesse fut gagné par Mme R. Rodier.

Vonda

Mariage Lévesque-Florizone

Le jeudi après-midi 4 octobre, dans l'église St-Philippe-de-Néri de Vonda, Mlle Annette Florizone, fille de M. et Mme Jérôme Florizone, épousait M. Marcel Lévesque, fils de M. et Mme Albert Lévesque, de Prud'homme.

La cérémonie de mariage fut célébrée par M. l'abbé O. Lacroix, curé. Les servants de messe étaient Jean Lévesque et Jean Lepage, frère et cousin des mariés. Il y eut double échange d'anneaux.

La mariée, ravissante dans une longue robe blanche en organza de nylon garnie de dentelle et de pierres du Rhin, fit son entrée dans l'église au bras de son père. Son voile court et bouffant était retenu par une petite couronne de perles. Elle tenait un bouquet de roses roses.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Rita Denis, Marie Coquet et Jacqueline Cousin, amies de la mariée, portaient des robes en velours bleu avec accessoires blancs et bouquets de fleurs jaunes.

Elles étaient accompagnées de MM. Maurice et Constant Lévesque et Louis Florizone, frères des mariés.

La bouquetière, Estelle Lévesque, était vêtue d'une robe blanche et portait un bouquet de roses roses. Le petit page était Kevin Lévesque, neveu du marié.

Après la cérémonie religieuse, un succulent souper à la dinde fut servi dans la salle paroissiale. MM. les abbés O. Lacroix, de Vonda, et P. Carrier, de Prud'homme, offrirent leurs meilleurs voeux aux jeunes époux. Le marié remercia en termes appropriés. La soirée dansante eut lieu à la salle de Vonda.

Les nouveaux époux partirent ensuite en voyage de noces en Colombie-Britannique. La mariée portait un deux pièces bleu avec accessoires beiges.

M. et Mme Marcel Lévesque résideront à Victoire, où M. Lévesque est instituteur.

Wawota

Çà et là

M. et Mme Marcel Zébière et leurs enfants, Anita, Claire et Denis, de St-Boniface, Man., et Mme Eddie Hyde, de Castlegar, C.-B., sont venus assister aux funérailles de leur père et grand-père, M. Rodolphe Zébière, qui eurent lieu le lundi 22 octobre. L'inhumation se fit au cimetière local.

Mme Rodolphe Zébière est allée demeurer pour quelque temps avec ses fille et gendre à Castlegar, C.-B.

Prince-Albert

Jeunesses Musicales

Les J.M.C. donneront leur deuxième concert de la saison 1962-1963 ce vendredi 23 novembre, à 8 h. p.m., dans l'auditorium de l'Académie de la Présentation de Marie, 5e avenue et 14e rue Ouest, à Prince-Albert.

L'invité d'honneur sera le talentueux pianiste, M. William Stevens. Né à Montréal, Qué., il obtint son baccalauréat en musique de l'Université McGill. Il étudia la composition avec M. Claude Champagne, et le piano avec Germaine Malepart et Yvonne Hubert, du Conservatoire de la province de Québec. Il débuta en 1950 comme pianiste de concert à Montréal, à Boston en 1952, à New York en 1954, et au Carnegie Hall en janvier 1962.

M. Stevens est inscrit à plus de 90 concerts pour la présente saison au Canada et aux Etats-Unis, y compris trois représentations avec la Symphonie Victoria en Colombie-Britannique.

Des billets seront vendus à ceux qui n'ont pu se les procurer pour la saison. Venez en foule.

Activités de la Légion Royale Canadienne

La soirée du 7 novembre restera une date mémorable dans l'esprit des 74 membres et invités qui y prirent part. La veillée débuta par un diner de rosbif servi par les Dames Auxiliaires de la Légion. M. L. Marshall agissait comme président.

A cette occasion spéciale, les deux porte-couleurs, MM. A.-L. Pagé et Harry Davison, se sont vu octroyer chacun un certificat de membre à vie avec insigne, en reconnaissance de plus de 37 années consécutives au service de la branche locale no 2. Cinq autres membres reçurent l'insigne de 25 ans. La présentation fut faite par M. Sylvio-G. Sylvestre, 2e vice-président provincial et maire de Willow-Bunch, Sask.

Parmi les invités d'honneur, on remarquait MM. R. Manville, W. F. Waddington, W. J. Quinn, J. Becotte, J.-M. Forest, J.-M. Cueleneare, maire de Prince-Albert, K. Dawley, commandeur du district, Stan. Horswill, Député de district, et le R. P. R. L. Taylor, aumônier de la branche locale. Tous ces invités adressèrent la parole et félicitèrent les membres honorés en cette occasion spéciale. Par une heureuse coïncidence, MM. les maires de Prince-Albert et de Willow-Bunch étaient assis côte à côte et purent discuter de sujets ayant rapport à leur fonction respective, et en français s'il vous plait.

Un fait digne de mention fut la demande de M. M. Sylvestre au président de faire la présentation à M. A.-L. Pagé en français; cette requête fut saluée par un tonnerre d'applaudissements prolongés. Le reste de la veillée se passa en concours, anecdotes, histoires et autres divertissements. Les gagnants furent MM. H. Hogerveide et J. Byars.

C'était la première visite de M. Sylvio-G. Sylvestre à Prince-Albert et le chaleureux accueil qu'il reçut de la part des Légionnaires fut des plus fraternels. Il a promis de revenir dès que l'occasion se présentera. Sa visite fut très brève puisqu'il repartait le lendemain vers 6 h. a.m., pour Willow-Bunch.

Cinq générations

Mme Octavie Parenteau, de Prince-Albert, et les membres de quatre autres générations se réunissaient dernièrement. Mme Parenteau est née à St-Norbert, Man., en 1870, et vint à Batoche en 1881. Elle fut témoin de la rébellion de Riel et a souffert les dures privations de cette période. Les membres des autres générations sont Mmes Austin Robertson, N. Vandale, N. Fiddler et le bébé Thérèse Robertson.

Election complémentaire

M. D. G. Stewart, nouveau député provincial (libéral) du comté de Prince-Albert, a obtenu 7,074 votes lors de l'élection du mercredi 14 novembre dernier, tandis que son adversaire CCF, Me J.-E.-L. Lamontagne, n'obtenait que 4,596 votes.

La législature est désormais composée ainsi: 34 CCF et 21 Libéraux.

Mariage Hardy-George célébré le 14 novembre

BELLEGARDE — Le mercredi 14 novembre, à 3 h. p.m., M. l'abbé Léon Savoie, curé, bénissait le mariage de Mlle Jeannine George, fille de M. et Mme Emile George, à M. Raymond Hardy, fils de M. et Mme Valère Hardy, de Redvers.

La Rév. Sr Eugénie-St-Jean, Fille de la Croix, touchait l'orgue, et M. Gilbert Mahin exécuta des cantiques.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père. Elle portait une longue robe blanche en soie et dentelle de nylon. Une petite couronne de diadèmes retenait son voile court. Son corsage se composait de roses roses.

Les filles d'honneur, Mlles Jeannette George, soeur jumelle de la mariée, et Aimée Sylvestre, amie de la mariée, portaient des robes courtes, couleur or, avec chapeau et bouquet de nuances assorties.

Le marié était accompagné de ses frères, MM. Aimé et Armand Hardy.

MM. Eugène Hardy et Guy Moreau agissaient comme huissiers.

Un banquet pour une centaine d'invités fut servi à la salle paroissiale par les dames de la Ligue des Femmes Catholiques.

M. Georges Bauche était maître de cérémonies, et M. l'abbé Savoie rendit les grâces et proposa le toast à la mariée.

La soirée eut lieu dans la salle paroissiale.

Au retour de leur voyage de noces, l'heureux couple résidera à Redvers.

Çà et là

Prompt rétablissement à M. Jean Perreaux, Mme Gilbert Mahin et Mlle Lise Aimé, patients à l'hôpital de Redvers

M. et Mme Georges Perreaux, MM. Francis George, Richard Moison et Jean Norman, de Winnipeg, étaient de retour dans leur famille pour la fin de semaine.

MM. et Mmes Félix George et Albert Sylvestre, de St-Boniface, ont assisté au mariage de M. et Mme Raymond Hardy.

Prud'homme

Rapport de Foyer-Ecole

L'exécutif de Foyer-Ecole pour l'année 1961-62, comprenait M. l'abbé P. Carrier, aumônier; la Rév. Sr M.-Vianney, principale; M. L. Lepage, représentant des instituteurs et institutrices; M. H. Poilièvre, président; M. C. Hannotte, vice-président; Mme Rivard, secrétaire; Mmes E. Loiselle, T. Jeanneau, A.-M. Bandet, M.-R. Lafrenière et M. G. Ringuette, comité des programmes; Mmes A. Fontaine, H. Masson et D. Lepage, comité de réception; Mmes A. Loiselle, M. Hannotte, T. Fontaine, H. Grimard, D. Lepage, L. Normand et MM. A. Fontaine, A. Lepage et C. Grimard, comité de publicité; M. et Mme G. Bandet et M. C. Leblanc, comité des suggestions; Mmes H. Masson (illustration du travail de l'année) et E. Lepage (dactylographie), comité spécial des albums.

Les membres de l'exécutif se sont réunis sept fois en séances régulières et huit fois pour réunions générales. L'assistance aux réunions fut d'une moyenne de 52 personnes, dont 42 membres actifs. Cinq des réunions furent consacrées en partie à des leçons-études; une à la démonstration d'un cours de personnalité; deux à des instructions et films sur le sacerdoce.

Les orateurs invités furent M. J.-P. Descôteaux, "L'importance de développer sa personnalité"; M. le Dr Préfontaine, de Montmartre, "Mon voyage en Europe"; M. Raymond Marcotte, gérant de CFNS, diplômé de l'Université de Saskatchewan, "Les différentes professions". M. Fernand Denis et Mme G. Loiselle, de Vonda, ainsi que M. Clotaire Denis, de St-Denis, agissèrent comme juges lors du concours sur le sens social.

Foyer-Ecole accepta les invitations suivantes au cours de l'année: les 26 et 27 février, cercle d'étude sur l'utilisation du film, sous la direction de MM. Valier Savoie, de Montréal, et Alfred Champagne, de Saskatoon; le 25 avril, conférence et questionnaire sur la personnalité, par M. le Dr Demay, de North Battleford; le 22 mai, répétion, à Duck Lake, du programme sur le sacerdoce, par MM. les abbés G. Lachance et G. Pouliot, de Duck Lake et Rosthern.

Au cours de l'année, les gens purent jouir de chants dirigés par la Rév. Sr St-Jean, de délicieux goûters préparés par le comité de réception, et de récits, nouvelles et annonces publiés dans le journal **La Liberté et le Patriote** ou entendus à CFNS et préparés par le comité de publicité. Il y eut aussi des leçons de "Bon parler", "Bonne tenue", "Bonne humeur", et plusieurs discours par des conférenciers locaux.

Quelques pensées pour méditation furent émisent au cours des réunions: "Vos enfants devraient être mieux que leurs parents à cause de leurs parents", "Le salaire ne devrait pas être un facteur décisif dans le choix d'une carrière", "Notre foyer est-il une école de bonnes habitudes, de pureté et d'énergie", "Nous vénérons Notre Seigneur en vénérant le prêtre", "Tant mieux si c'est difficile . . . le Bon Dieu n'a pas besoin de nos restes".

Debden

M. et Mme Edmond Lajeunesse, ainsi que M. et Mme Philippe Jean, sont de retour d'un voyage en Colombie-Britannique.

MM. et Mmes Ubald Couture et Omer Chrétien sont aussi de retour d'un voyage en Alberta.

M. Théodore Préfontaine, de Saskatoon, représentant du Conseil de la Coopération en Saskatchewan, et M. Bruno Poudrier, de Lévis, Qué., représentant de l'Assurance Vie-Desjardins, étaient en visite au bureau de la Caisse Populaire, la semaine dernière.

Le dimanche 18 novembre, le R. P. B. Robert, P.M.E., professeur au collège Notre-Dame de Prince-Albert, donna le sermon à la grand-messe. Il parla surtout de l'obligation qu'ont les parents de donner à leurs enfants une éducation chrétienne, et puisque le collège pourvoit à une telle éducation, c'est un devoir pour tout diocésain de le soutenir.

Baptêmes

Le 14 octobre: Michel-Raymond-Joseph, fils de M. et Mme Gérard Jean. Parrain et marraine, M. et Mme Raymond Jean, oncle et tante de l'enfant.

Le 4 novembre: Paulette-Lucille-Marie, fille de M. et Mme Elzéar Brûlé. Parrain et marraine, M. et Mme Lionel Blais, oncle et tante de l'enfant.

Le 11 novembre: Mary-Lynn, fille de M. et Mme Muril Receveur. Parrain et marraine, M. et Mme Terence Receveur, oncle et tante de l'enfant.

M. l'abbé D.-C. Lucey, nommé à la Commission d'assurance médicale

REGINA — Le ministre de la Santé, M. A. E. Blakeney, a annoncé dernièrement que M. l'abbé Daniel C. Lucey, de Broadview, avait été nommé à la Commission d'assurance médicale de la Saskatchewan pour un terme de deux ans.

M. Blakeney se dit heureux que M. l'abbé Lucey ait accepté ce poste: "Comme prêtre et citoyen intéressé au développement des centres ruraux de la Saskatchewan, dit-il, il présentera un point de vue important aux délibérations de la Commission."

Fils de fermier, M. l'abbé Lucey naquit en Irlande et vint au Canada en 1939. Ordonné prêtre en 1943, il exerce son ministère dans la paroisse Ste-Marie de Broadview depuis 1945.

M. l'abbé Lucey s'est toujours intéressé au mouvement coopératif et représente la hiérarchie catholique au Conseil du développement rural de la Saskatchewan.

Mariage Mathieu-Kingsley bénit en l'église de Périgord

PERIGORD — Le 30 octobre, dans l'église de Périgord, Mlle Eléonore Kingsley, fille de M. et Mme Raymond Kingsley, de Kelvington, unissait sa destinée à celle de M. Eugène Mathieu, fils de M. et Mme Joseph Mathieu, de cette paroisse. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le R. P. G. Massé, P.S.M., de St-Front. Durant la cérémonie, le choeur de chant exécuta de beaux cantiques.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père au son d'une marche nuptiale. Elle était ravissante dans une longue robe blanche de satin recouvert de tulle et de dentelle avec corsage décoré de paillettes et de pierres du Rhin et manches se terminant en pointes de lis. Son voile court était retenu par un diadème garni de paillettes et de pierres du Rhin. Elle tenait un bouquet de roses rouges et blanches.

Les filles d'honneur, Mlles Dianne Mathieu, soeur du marié, et Alice Langlois, cousine du marié, portaient des robes en velours rouges avec accessoires blancs. Leurs bouquets se composaient de fleurs rouges et blanches. Les garçons d'honneur étaient MM. Mervin Kingsley, frère de la mariée, et Clément Pelletier, cousin du marié.

La mère de la mariée portait une toilette bleue avec accessoires et corsage blancs. La mère du marié avait choisi une robe bleu pâle et un corsage de roses blanches.

A 1 h. 30 p.m., une réception réunissait 200 personnes à la salle paroissiale. M. l'abbé Massé offrit ses souhaits et proposa le toast aux mariés. Le marié répondit en termes appropriés. Une soirée dansante termina cette mémorable journée. Les mariés résideront à Périgord.

Va-et-vient

La Rév. Mère Ste-Roseline, supérieure provinciale des Filles de la Providence, ainsi que la Rév. Mère Louis-Marie, toutes deux de Prince-Albert, étaient en visite chez les religieuses du couvent.

Les élèves de l'école jouirent d'un petit congé, dernièrement, alors que les instituteurs et institutrices assistaient au congrès des insituteurs, à Wadena.

Le bazar annuel eut lieu au mois d'octobre. Grâce au beau temps, l'assistance fut nombreuse et les recettes satisfaisantes.

Durant la convalescence du R. P. A.-E. Robveille, curé, le R. P. Massé, P.S.M., vint célébrer la grand-messe tous les dimanches après-midi, à 4 h. Merci à ce dévoué serviteur.

M. et Mme Edouard Bernier, de Golden, C.-B., étaient de passage dans la paroisse à l'occasion du mariage de leur petit-fils, M. Eugène Mathieu, à Mlle Kingsley. M. et Mme Arsène Robert et leur fille, de Domremy, assistèrent aussi à ce mariage.

M. et Mme Donat Plante sont allés à Zenon Park, la semaine dernière, visiter leur mère et belle-mère, Mme Rose-Anna Lupien, hospitalisée à Zenon Park.

M. Armand Pelletier est revenu dans la paroisse après avoir passé l'été en Alberta, où il était employé.

Mme Paul Boutin et sa fillette, Julie, de Eldersley, ont passé la semaine dernière chez leurs parents et grands-parents, M. et Mme Emile Fortin, et leur famille.

Mlle Linda DesRoches, de l'école normale de Regina, était en visite chez ses parents, en fin de semaine.

Storthoaks

Va-et-vient

M. le Dr Lucien Millette, de Detroit, Mich., M. et Mme Gérard Brière, de Moose Jaw, ainsi que Mme Alfred Jan, de Fir Mountain, rendaient visite à leur mère, Mme M.-R. Millette.

M. et Mme J.-B. Labossière et Mme Wilfrid Robidoux, de Haywood, Man., ont passé quelques jours avec leur soeur, Mme Lucien Gofflot, et sa famille.

M. et Mme Noel Audette et leur bébé, de Winnipeg, ainsi que Mlle Yvette Blérot, de St-Boniface, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Henri Blérot.

La famille Russell Yates, accompagnée de Mme Albert Lapierre, a fait un voyage è Prince-Albert et à Zenon Park.

M. et Mme Oscar Desrochers et leur famille, de Transcona, Man., ont passé quelques jours chez M. et Mme Jules Pierret et chez leur père, M. Arthur Chicoine, et ont visité d'autres parents.

M. Gérald Bérard, de l'Alberta, a fait une courte visite chez ses parents, M. et Mme Albert Bérard, et leur famille.

M. et Mme Bill Kuffner, de Glentworth, étaient en promenade chez M. Aimé Dumaine et sa famille et chez MM. et Mmes Omer Carrière et J.-G. Lapierre.

Ça et là

Félicitations et voeux de bonheur à M. et Mme Arthur Polsen (Denise Carrière), à l'occasion de leur récent mariage.

Félicitations à M. et Mme Alphonse Henrion à l'occasion de la naissance d'une fille.

Voeux de prompt rétablissement à Mme Albert Chicoine et au jeune bébé de M. et Mme Désiré Toupin, hospitalisés à Redvers.

Reine du bazar

Le bazar paroissial, qui eut lieu le dimanche 11 novembre, fut un vrai succès. Mlles Jeannine Henrion, Jeannette Carrière, Yvette Bérard et Georgette Bourgeois firent preuve de grand dévouement lorsqu'elles réussirent à obtenir la jolie somme de $400 en vendant des billets pour la loterie. Mlle Jeannine Henrion fut élue reine, ayant vendu le plus grand nombre de billets, et fut couronnée par la reine de 1960, Mlle Odette Wolensky.

Les gagnants furent Mme Charles Millette, de Storthoaks, $50; M. Raoul Sylvestre, de Redvers, $25; M. Paul Henrion, de Storthoaks, $10. Le dinde fut gagnée par M. Paul Pierret, et la poupée par M. Young, de Carievale. Il y eut plusieurs parties de bingo et jeux de toutes sortes.

Les résultats de ce bazar furent substantiels et très encourageants.

Regina

(Paroisse St-Jean-Baptiste)

L'église St-Jean-Baptiste est ouverte toute la journée à la piété des fidèles. Le tableau suivant est à retenir et à conserver.

Messes dominicales: 9 h. 30 et 11 h. a.m.

Eglise et bureau: 2209, 15e avenue; téléphone: LA 2-9687.

Résidence du curé: 2107, rue McIntyre; téléphone: LA 2-9251.

Bienvenue

Bienvenue dans la paroisse à M. Denis Moyen, de Zenon Park, qui fit ses études au collège de Gravelbourg. Il est propriétaire du salon de coiffure Denis, à 2102, 15e avenue.

Félicitations

Félicitations à M. et Mme Ted Théoret à l'occasion de la naissance d'une fille, Jacqueline-Marie.

Malade

Voeux de prompt rétablissement à M. J.-Joseph Himbeault, qui a subi une opération dernièrement.

Partie de cartes

Merci à tous ceux et celles qui ont aidé à faire un succès de la partie de cartes du 28 octobre, qui a rapporté la somme de $48.

Les gagnants furent: au bridge, hommes, 1er prix, M. Richard Barré, consolation, M. Félix Quevillon; dames, 1er prix, Mlle Léona Pelletier; consolation, Mme Dubé; au whist, hommes, 1er prix, M. W. Matte; consolation, M. J.-B. LeNabat; dames, 1er prix, Mme R. Langlais; consolation, Mlle P. Dupuis. Le prix d'entrée fut gagné par M. F. Quevillon, et le prix de la loterie alla à Mme E. Gatin.

Construction

A la demande du R. P. Stephen Gattafoni, O.F.M., curé, les syndics de la paroisse se sont rassemblés, dernièrement, avec des ingénieurs consultants en architecture, afin de discuter la préparation immédiate des plans préliminaires de la salle paroissiale qui sera construite au printemps de 1963. Cette salle devra servir d'église temporaire en attendant d'avoir les fonds nécessaires à la continuation du plan de construction de l'église.

L'ouverture officielle de la nouvelle salle-église aura lieu l'année prochaine pour coïncider avec la célébration du 10e anniversaire de la fondation de cette paroisse de langue française à Regina.

Sincères remerciements au comité de construction pour les conseils précieux qu'ils ont fournis aux syndics en cette matière.

On désire rappeler à tous les compatriotes de langue française que lorsqu'ils viendront à Regina en visite ou pour y demeurer ils seront les bienvenus à St-Jean-Baptiste.

Il n'y a rien de plus étouffant que de constater que plusieurs compatriotes viennent s'établir à Regina pour adhérer aux autres paroisses, car enfin St-Jean-Baptiste est la paroisse de tous les Canadiens français, et au dire de ses fondateurs, n'a de limites que le coeur des Canadiens français.

Que la construction nouvelle ne vous effraye pas, car il n'y a jamais eu de souscription dans la paroisse et on ne contemple pas cette méthode pour prélever des fonds. La générosité exemplaire des paroissiens n'a jamais laissé à désirer.

Lac Pelletier

Malades

Mlle Irène Monette se rendait à Gravelbourg pour ramener sa mère, Mme Béatrice Monette, qui fut patiente à l'hôpital St-Joseph des Soeurs Grises.

M. André Laverdière fut conduit d'urgence à l'hôpital de Swift Current par suite d'une grave coupure accidentelle à la jambe.

M. Hubert Paul, Mmes Hayes et Irvin Paul et Mlle Claire Paul allèrent visiter M. Irvin Paul, patient à l'hôpital Université de Saskatoon.

M. Denis Pellerin a été hospitalisé à Swift Current pour une semaine et subit une intervention chirurgicale à un oeil.

Ça et là

M. et Mme Georges Lacasse, de Ferland, visitaient M. et Mme Jos. Tessier.

M. l'abbé G. Laprise a passé dans chaque foyer pour faire sa visite paroissiale, ces dernières semaines.

M. Irvin Studer se rendait à North Battleford pour une assemblée des Chevaliers de Colomb.

M. A. Metivier, âgé de 96 ans, père de Mme Irvin Studer, est venu passer quelques jours sur la ferme de ses fille et gendre.

M. et Mme Johnny Flick, de Estevan, ainsi que la famille Louis Bélanger, de Bienfait, sont venus en fin de semaine visiter M. et Mme Marcel Laverdière.

Mme Irène Perron, de Swift Current, est venue visiter M. et Mme B. Robertson pour quelques jours.

De nombreux paroissiens ont assisté à la retraite prêchée par le R. P. D.-H.-O. Racine, du 4 au 11 novembre; ils ont aussi montré une grande générosité lors de la quête pour les missions.

M. David Monette, de Ponteix, après être revenu d'un voyage en Alberta, passa quelques jours chez sa soeur, Mme Alphonse Chabot.

M. et Mme Charles Monette, de Swift Current, visitèrent des parents et amis ici, dernièrement.

Mlle Géraldine Dumesnil, de Ponteix, est venue passer la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Jos. Dumesnil.

Mlle Doreen Rambou, institutrice à Lac Pelletier, se rendait, en fin de semaine, chez ses parents, à Hodgeville.

St-Brieux

Mariage Rouault-Rocher

Le lundi 12 novembre, en l'église de St-Brieux, le R. P. J.-A. Rivard, P.S.M., bénit le mariage de Mlle Marie-Louise Rocher, fille de M. et Mme Jean Rocher, à M. Ernest Rouault, fils de M. et Mme Ferdinand Rouault.

Les filles d'honneur furent Mlles Elaine Rouault, Monique Rocher et Marie Fau, accompagnées de MM. Ferdinand Rouault, fils, Robert LeBorgne et Laurent Carfantan. Les huissiers étaient MM. Georges Bourgault et Yves Rohel.

Durant la messe nuptiale, M. Paul Leray chanta plusieurs beaux cantiques. Mme Paul Thomas touchait l'orgue.

Le diner et le souper furent servis à la salle paroissiale. Une centaine de convives étaient présents au souper. Une soirée dansante eut lieu au même endroit. Les réjouissances furent soudainement interrompues vers 11 h. 30 p.m., par la mort subite d'un paroissien et convive, M. François Bergot.

Au retour de leur voyage de noces, M. et Mme Ernest Rouault éliront domicile au village.

Décès

M. François Bergot est décédé à la suite d'une hémorragie cérébrale, le lundi 12 novembre. Sa mort subite jeta la consternation parmi ceux qui le connaissaient, et nombreux sont ceux qui le pleurent, car son affabilité le rendait ami de tous.

M. Bergot est né à Nantes, Bretagne, le 15 janvier 1897. Il vint à St-Brieux avec ses parents en 1904. En 1932, il épousait Mlle Eugénie Robin, de Carlton.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, un fils, Denis, à la maison; deux filles, Rolande, institutrice à l'école indienne résidentielle de Rockett, Alta, et Lilianne, qui suit actuellement un cours à l'Université de Saskatoon; un frère, Roland, de Tisdale; trois soeurs, Jeanne (Mme C. Laporte), de Winnipeg, Paulette (Mme A. LeGars), de Saskatoon, et Denise (Mme H. Gillies), de North Battleford.

A cause de circonstances imprévues, Mme Laporte ne put se rendre aux funérailles, qui eurent lieu le jeudi 16 novembre à 10 h. 30 a.m., en l'église paroissiale parmi un très grand nombre de parents et amis. Le R. P. J.-A. Rivard, curé, chanta la messe de Requiem et les prières de l'inhumation. Les porteurs étaient MM. Louis Dubé, Yves Abily, Eugène Perreault, Alphonse Delorme, Médard Lefebvre et Louis Rocher.

Parmi la parenté venue aux funérailles, on remarquait la Rév. Sr Camilla-de-Sion, de Saskatoon, et ses parents, M. et Mme H. Gillies, de North Battleford; M. Roland Bergot, de Tisdale; Mme A. LeGars, M. Adrien LeGars, fils, MM. et Mmes Edmond LeGars et Marcel Robin; Mmes Jean Robin, Amédée Cecillon et Gilbert Levangie et sa fille, Colette, et M. et Mme M. Cuelenaere, tous de Saskatoon; M. et Mme Pierre Robin et Mme C. Bonthoux, de Prince-Albert; Mme John Baynton, père, MM. et Mmes J. H. Baynton, fils, et Auguste Robin, M. Rémi Robin et Mme P. Pajot, tous de Carlton; M. et Mme Armand Boutin, de Domremy; MM. et Mmes G. Dagesse, A. de Goesbriand, J. et P. Ferré et M. W. Latour, de Saskatoon; M. Yves Rallon, de Tisdale, ainsi qu'un très grand nombre de paroissiens et de gens des paroisses environnantes.

Remerciements

Mme Bergot et sa famille désirent remercier, par l'entremise de **La Liberté et le Patriote**, tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie lors de leur récent deuil, soit par leurs prières, offrandes de messes, télégrammes et assistance aux funérailles.

Chronique de CFRG

Quelle ne fut pas ma surprise, dernièrement, de voir mon ineffable B. P. perché entre ciel et terre, armé d'un marteau et d'une poignée de clous en train d'accrocher une enseigne en FRANÇAIS au fronton d'un magasin de Gravelbourg.

A cheval sur le bord de la corniche, tel un chevalier sans peur et sans reproche, B. P. et son beau-frère, T. L., à grands coups de marteaux et de quelques mots bien sentis forcèrent l'attention des passants sur cette vénérable maison de Gravelbourg. Cette maison de commerce à courageusement emboîté le pas à cette campagne de refrancisation entreprise dans cette bonne cité de Gravelbourg. Maintenant nous n'irons plus à la "hardware", mais à la "quincaillerie".

Ce mot "quincaillerie" tire son origine de "quinquet", cette antique lampe à pétrole avec son abat-jour à fleurs que l'on posait sur la table de la cuisine. Cette bonne vieille lampe à pétrole, ce quinquet, créait une douce intimité surtout durant les soirées d'hiver, intimité que l'on ne retrouve plus depuis l'avènement de l'électricité.

Cependant réjouissons-nous, si le quinquet a disparu de nos maisons, le mot quincaillerie est resté et même remis en honneur, tout à l'honneur de notre langue française qui ne cesse de fleurir, quelle que soit la saison!

Le samedi 3 novembre était le jour de l'anniversaire de naissance du patron. M. D. Lepage comptait ce jour-là un printemps de plus . . . 58 en tout. Si je commets une indiscrétion, pardonnez-moi, mais l'âge à de ces verdeures qui étonnent. Malheureusement le patron étant absent ce jour-là, nous n'avons pu le fêter. On se reprendra l'an prochain . . .

La même chose pour Arthur B. dit Soleil-Levant; lundi était son anniversaire de naissance. Lui aussi était absent, c'était son jour de congé. Son âge? il tient cela secret. Que voulez-vous on a ses coquetteries! Autant vous dire qu'il vient d'atteindre l'âge dangereux, l'âge d'un homme qui mourut un vendredi pour sauver notre pauvre humanité . . . La devise d'Arthur: "Je meurs où je m'y attache"; il est le plus ancien employé du poste. C'est le type parfait du Canadien français: taille au-dessus de la moyenne, cheveux blonds en brosse, yeux bleus; un vrai physique de théâtre comme dirait Sacha Guitry.

Radio-Canada organise son 5e concours des jeunes auteurs, dans le but de fournir aux jeunes l'occasion de manifester leur talent, découvrir de nouveaux auteurs pour la télévision. Condition première: être canadien, ou habiter le Canada depuis 5 ans; être né après le 31 mars 1942. Pour tous renseignements s'adresser au poste CFRG Gravelbourg, Sask. Ce concours a ouvert le 21 octobre 1962 pour se terminer le 31 mars 1963.

M. M.

Chevaliers de Colomb

Conseil Mgr Gaire no 4850 Redvers, Sask.

Activités

Le dimanche 25 novembre, soirée sociale à Bellegarde pour tous les Chevaliers et leur famille.

Une boite aux questions sera à la disposition des membres à l'occasion des réunions générales afin que ceux-ci puissent y déposer des questions touchant la religion. Ces questions seront répondues par l'aumônier aux prochaines assemblées.

L'assemblée du Conseil se tiendra le 26 novembre et l'assemblée générale le 3 décembre.

Malade

Prompt rétablissement au frère Jean Perreaux hospitalisé à Redvers.

Naissance

Félicitations au frère Henri Poirier et à son épouse à l'occasion de la naissance d'une fille.

Lisieux

Bingo

Le dimanche 11 novembre avait lieu un bingo organisé par les enfants de choeur de la paroisse dans le but de ramasser des fonds pour acheter des soutanes neuves.

Les heureux gagnants furent M. l'abbé A. Chabot, Mmes Omer Préfontaine, Siméon Rondeau, C. Chrétien, Mlles Madeleine Préfontaine, Viviane Sabourin, Patricia Bouvier, Laura Bélisle, Thérèse Préfontaine, Madeleine Emond, Thérèse Lanoie, MM. J.-Marie Bouvier, Richard Emond et Léo Fontaine.

Suivirent simultanément, la roue de fortune et la pêche, jeux qui intéressent grands et petits. Tous semblaient aussi enchantés que les organisateurs eux-mêmes.

Ces derniers, dont Richard Emond, président, Marcel Fontaine, vice-président, Léo Lanoie, conseiller, et Denis Emond, secrétaire, ainsi que le corps enseignant, désirent offrir par la voie de l'hebdomadaire **La Liberté et le Patriote**, leurs sincères remerciements à tous ceux qui ont généreusement fourni pour le goûter ou qui se sont aimablement prêtés pendant la soirée. Merci aussi à tous les parents et amis qui sont venus les encourager et les aider par leur présence.

Ça et là

M. Télesphore Hubert a été transporté à l'hôpital d'Assiniboia, le vendredi 16 novembre. Souhaits de prompt rétablissement à ce malade.

M. et Mme Paul Lamontagne ont visité les familles François Juneau et Gérald McCann, à Regina, pendant la fin de semaine du 9 novembre.

St-Hubert

Soirée de bingo

La soirée du 11 novembre, organisée par les Dames d'Autel avec l'aide des Chevaliers de Colomb, fut un succès. Il y eut un programme de musique et de chants exécuté par de nombreux participants, jeunes et moins jeunes. Puis quinze rondes de bingo furent jouées et de jolis prix furent donnés. Un délicieux goûter termina la soirée.

Un superbe gâteau fut gagné par Mme E. Fuller, étant la seule qui devina correctement le poids de ce prix.

Le prix d'entrée échoua à M. Francis Payot.

Les gagnants au bingo furent M. l'abbé L. L'Heureux, MM. Laurent Istace, Tommy Jordens, David Neinkirk, Tony Rey, Jean Mullie, Emile Brûlé, Georges Raivet et Emile Beaujot, Mmes René Poncelet (2) et André Dartige, Mlles Teenie Jeannot (2), Patricia Jeannot et Marion Paquin.

M. Léon Beaujot était maître de cérémonies. M. l'abbé L. L'Heureux remercia en quelques mots tous ceux qui avaient contribué au succès de cette soirée.

Ça et là

MM. et Mmes Emile et Denis Payot se sont rendus à Regina et Moose Jaw pour quelques jours, la semaine dernière.

M. et Mme G. Bardozie, de Squaw Rapids, et M. et Mme Jean Decelles et leur famille, de Shoal Lake, Man., étaient en visite dans leur famille pendant la fin de semaine.

Mme Bellehumeur est patiente à l'hôpital de Kipling. On lui souhaite un prompt rétablissement.

M. et Mme Dartige ont pris possession d'une maison au village et y sont maintenant installés.

Le jeune Jean-Paul Istace est à l'hôpital de Whitewood pour soins et traitements médicaux.

Lac Marguerite

Ça et là

M. et Mme Jean Français et leurs enfants sont allés, le 11 novembre, à Forget visiter M. et Mme Norman Duncan.

M. et Mme Robert Longeau se rendaient à Montmartre visiter des amis.

Mme Louis Douan est partie à Montmartre pour y passer un mois chez ses enfants et visiter des parents et amis.

Mme Louis Douan est partie à Montmartre pour y passer un mois chez ses enfants et visiter des parents et amis.

M. et Mme Charles Oudot et leurs enfants se sont rendus à Sintaluta pour visiter leur parenté.

Mme P. S. Barrett est patiente à l'hôpital d'Indian Head. Ses amies lui souhaitent un prompt rétablissement.

M. et Mme Marc Longeau ont visité leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Adam Stoppler, à Sintaluta.

Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin no 4280 (Regina Sask.)

Prochaine assemblée

La prochaine assemblée régulière mensuelle du Conseil aura lieu le vendredi soir 7 décembre à la salle St-Jean-Baptiste, angle de la rue Lorne et de la 15e avenue, à Regina.

Nouveaux membres

Félicitations à nos cinq nouveaux initiés, les frères Donald Boucher, Jean Chalin, Norman LeBlanc, Marcel Lefebvre et Marcel Toupin. Nous leur souhaitons la plus cordiale bienvenue dans nos rangs.

Félicitations

Au frère Gillies McDonald et à son épouse à l'occasion de la naissance d'une fille, baptisée sous les noms de Elaine-Ruth.

Remerciements

A tous les frères Chevaliers qui ont assisté en grand nombre à la messe commémorative, suivie de l'assemblée régulière du 9 novembre. Votre assistance fidèle à cette messe, démontre clairement que vous comprenez la nécessité de prier pour nos frères défunts.

Annonces et communiqués

Le mardi soir 20 novembre, réunion de tous les officiers des Conseils des Chevaliers de Colomb de Regina, à la salle des Chevaliers de Colomb, 1876, rue Wallace, à Regina.

Le samedi soir 24 novembre, il y aura soirée à la salle des Chevaliers, à l'occasion du tirage de la vente des billets inter-conseils des oeuvres de charité des Chevaliers de Colomb de la province.

Les soirs des 9, 14 et 16 décembre, à l'auditorium du collège Campion, aura lieu le programme de chants de Noël des Chevaliers de Colomb de Regina.

Le dimanche 16 décembre, à 2 h. 30 p.m., aura lieu le programme de l'arbre de Noël pour les enfants de 10 ans et moins des membres du Conseil Langevin, à la salle St-Jean-Baptiste, angle de la rue Lorne et de la 15e avenue, à Regina.

N'oublions pas notre communion mensuelle le dernier dimanche de chaque mois. Rappelons-nous que "le vrai Chevalier de Colomb se reconnait à la table sainte, où le prêtre distribue le pain de vie".

Le lundi soir 26 novembre, le Conseil Regina no 1247 aura un service commémoratif des défunts à la salle des Chevaliers de Colomb, 1876, rue Wallace, à Regina. Ce service sera précédé par une messe à 6 h. 30 p.m., en l'église St. Stephen, 2241, rue Reynolds, Regina.

Le lundi soir 10 décembre, installation des officiers du Conseil Regina no 1247 en leur salle de Conseil.

Le samedi soir 24 novembre, soirée et installation des officiers du 4e degré de l'assemblée générale du Père Hugonard.

P. K.

Au Collège St. Thomas More

C'est au déjeuner-communion du dimanche 28 octobre que M. le Dr F.-A. Fernet, dentiste à Saskatoon, et président-élu du club cosmopolite international, adressait la parole aux Newmanites.

Il décrivit avec conviction les nombreux clubs qui existent à travers le Canada, chacun offrant des perspectives de dirigeants. Chaque citoyen, dit-il, doit être actif dans un club ou l'autre. Et il y en a pour tous les goûts; il y a des organisations paroissiales, culturelles, politiques, des organisations de bien-être social, des groupes professionnels et fraternels.

Cependant, il vous incombe de faire le choix. Choisissez un club qui réalisera vos intérêts; familiarisez-vous avec son but, ses activités. Soyez prudents, car, vous serez juger d'après les membres qui forment ce club; vous serez juger aussi d'après ce que vous dites et ce que vous faites, alors prenez la peine de bien faire ce que vous faites.

Ce n'est que par votre assistance régulière que vous pourrez faire ressentir votre présence. Ici, donc, faites agir vos principes chrétiens.

Telle est l'idée que M. le Dr Fernet laissait aux Newmanites, ceux qui dans quelques années seront les dirigeants dans leur milieu.

Céline BOUDREAU.

Collation des diplômes

A la collation solennelle des diplômes de l'Université de Saskatchewan, le 17 novembre, 72 étudiants catholiques furent honorés.

Parmi ces étudiants on remarque les noms suivants: Mlles Marianne Brisebois, de Kincaid, Alice Demay, bachelière en éducation, de St-Brieux, Louise Lepage, de Saskatoon, les Rév. Srs Marie-Paul, de Regina, distinction, Mary-Zita, de Brandon, Man., grande distinction, MM. Omer Archambault, de Duck Lake, Albert Bauche, d'Eastend, Harvey Chatlain, bachelier en éducation, de Domremy, Jean Philippon, bachelier en éducation, de Willow-Bunch, Mlle Marie Bédard, de Cut Knife, et M. Roger Assie, génie, de Saskatoon.

Titanic

Bingo

Le 11 novembre eurent lieu à la salle paroissiale un bingo et une loterie au profit de la paroisse. Cette soirée fut un succès et rapporta la somme de $195. Les gagnants des prix de bingo en argent furent Mmes A. Fiolleau, E. Bienvenue, A. Baribeau, C. Gervais, MM. Joseph Arcand, A. Riffer, E. Mercereau, M. Parenteau, H. Larivière, S. Seesequasis, A. Vermette, L. Fiolleau.

La cagnotte de $16 fut gagnée par M. Walter Bazulak. Les prix de la loterie allèrent à MM. Paul Lanovaz, Léo Verreault et Christophe Ledoux. Merci à tous ceux qui ont contribué au succès de cette soirée.

Les membres du club des "Bons Chemins" tinrent leur assemblée annuelle en la demeure de M. B. Arcand, le 12 novembre. Ce dernier fut réélu président, M. Marius Fiolleau fut élu secrétaire-trésorier, remplaçant M. Gustave Mercereau. MM. Arsène et Maxime Fiolleau et Léo Verreault furent élus directeurs.

Il fut décidé qu'un bingo et une loterie auraient lieu le 25 novembre à la salle paroissiale.

Ça et là

M. Gustave Mercereau s'est acheté une maison à Duck Lake, où il ira demeurer.

M. et Mme Marcel Fiolleau et leur famille, Mlles Agathe Mercereau et Jacqueline Ledoux, tous de Saskatoon, étaient en visite chez leur parenté durant la dernière fin de semaine.

Saint-Louis

Réunion de Foyer-Ecole

Le mardi 30 octobre eut lieu à l'école une réunion de Foyer-Ecole. M. Aubert Begrand agissait comme président. Il fit connaître les membres de l'exécutif: Mme Simone Gareau, secrétaire; comité de direction, MM. Lionel Boyer et Joseph Cousin, la Rév. Mère Jean-Berchmans et M. l'abbé O. Lemay; comité des programmes, Mlle Raymond, Mme Rita Begrand et M. Auguste Doderai. Le R. P. B. Paris, O.M.I., distingué visiteur, donna une intéressante causerie sur l'histoire de Foyer-Ecole au plan fédéral légal. Il expliqua aussi comment les parents et maîtres doivent travailler ensemble dans une atmosphère favorable aux enfants. Il dit aussi comment l'Association Foyer-Ecole est purement canadienne-française et catholique. Il faut que les jeunes soient prêts à figurer dans le monde social sur un plan de culture française, où paraîtront leurs talents intellectuels.

Il fut décidé de tenir les prochaines réunions le dernier mercredi de chaque mois. Les élèves de l'école secondaire s'occuperont d'y servir le goûter.

M. l'abbé L. Leclerc encouragea les présents à continuer à travailler ainsi pour le bien des jeunes.

Jackfish

Ça et là

M. et Mme Elie Esquirol et leurs deux fils sont revenus d'un voyage de deux semaines en Colombie-Britannique.

Treize prêtres sont venus en retraite ici le mardi 13 novembre.

Plusieurs chasseurs des environs profitèrent de la neige du 14 novembre pour s'aventurer à la poursuite de l'orignal.

De nombreux paroissiens se rendirent au bingo de dindes organisé par les dames de la Ligue des Femmes Catholiques, le 13 novembre, à Meota.



LA RELÈVE, NOUS Y SOMMES

Publication mensuelle

Cette page est consacrée aux activités de la Relève manitobaine

Publication mensuelle

J'ai changé mon nom

Ma mère s'appelle Ursule. Mon père porte le nom antique de Viateur: Viateur Gauthier. On m'a baptisé Robert. Ça sent trop vieux. Aussi j'ai décidé d'abandonner ce nom. Je me nommerai Bob Gawcher, prononcé en anglais. Ça sonne frais, neuf, fort, américain. Ça me donne une nouvelle personnalité. Je veux ainsi m'identifier à une grande race d'aujourd'hui, aux Glenn, aux Kennedy et . . . aux POWERS. De plus c'est la mode dans notre milieu. Il ne faut pas se faire remarquer comme étant différents des autres. C'est ce que les adultes appellent l'esprit de conformisme.

Certains me diront que dans tous les domaines le conformisme est absurde. Ainsi on me demandera si j'approuverais l'idée qu'on ait tous le même genre de cravate, le même style de maison, etc. Non, évidemment, mais ce n'est pas la même chose. Quoi? Vous approuvez? Alors on est d'accord? Non? Alors expliquez-vous.

Vous me dites qu'un nom ce n'est pas simplement une mode, que c'est une étampe qui nous marque comme appartenant à une famille, à une race, à une histoire. Et alors en l'effaçant, en le contrefaisant, je refuse de m'identifier à une telle famille, une telle race, une telle histoire. Voyons un peu; pourtant je n'ai pas à rougir d'être fils de mon père, d'être descendant des Verchères, des La Vérendrye, des Montcalm, des Lagimodière, des Riel, des Hébert et des Gauthier.

En le contrefaisant ce nom, je m'identifie à un autre groupe, à une autre histoire qui ne fut jamais plus héroïque que nôtre. Mon nom, c'est donc un symbole, une devise chantant tout un passé, proclamant bien haut la détermination d'un peuple de conserver aux générations futures les richesses de ce passé.

Oui, je comprends, et je signe avec fierté,

ROBERT GAUTHIER.

Interview avec M. le Maire

Un élève de l'école du Précieux-Sang a soumis Son Honneur le Maire Joseph-P. Guay, de St-Boniface, à un interview.

1. A quelles écoles avez-vous poursuivi vos études?

J'ai poursuivi mes études à Ste-Anne-des-Chênes. Ensuite, pendant la dépression, je travaillais le jour et j'allais à l'école du soir à Kelvin Technical Institute.

2. Qu'est-ce qui vous a intéressé à la politique municipale?

Ce fut sur la demande de plusieurs citoyens du quartier que j'acceptais de remplacer M. Dussault, comme échevin.

3. Est-ce que le français vous aide dans votre carrière?

Je crois que le français aide toujours dans n'importe quelle carrière, qu'elle soit politique, civique ou municipale. Le français me fut toujours une aide dans toutes les représentations faites soit au gouvernement métro, provincial ou fédéral. Partout où je suis allé, j'étais fier de connaître mon français et on s'est toujours adressé à moi en français au gouvernement. Oui, le français m'aide, définitivement. Et j'espère que, vous, les jeunes, aurez le courage de continuer vos études de français, vous vous ferez un devoir de garder votre langue et vous vous encouragerez les uns, les autres à en être fiers et à la bien parler.

4. Quels sont les avantages et les désavantages de votre position?

Les avantages personnels, il n'y en a pas. Quant aux désavantages, il y aurait celui des "tight spots". Je m'explique: ma position assume une grande responsabilité et je dois être prêt à répondre à toutes les questions qui peuvent être soulevées. Il me faut aussi savoir apporter une solution à tous les problèmes qui peuvent se présenter.

5. Etes-vous souvent dans des "tight-spots"?

Non, mais alors il faut prendre une décision — c'est une chose ou l'autre. On ne peut pas rester "sur la clôture".

6. Est-ce depuis que vous êtes maire de St-Boniface que certains signaux tels que "Arrêt-Stop", "Stationnement - Parking" sont bilingues?

Oui, certains signaux maintenant sont bilingues, tels que ceux que vous venez de mentionner. C'est plus facile d'ériger ces signaux dans la vieille partie de la ville, où les Canadiens français composent la majorité de la population. Vous avez entendu parler du nouveau musée que nous allons construire; les employés vont être bilingues et les signaux également; c'est toute une organisation! Personne ne soupçonne cette nouvelle construction, qui se réalisera de concert avec des hommes tels que M. Couture de CKSB, les Pères Jésuites du collège de St-Boniface, les Instituts St-Joseph et Provencher. Tout cela, un homme seul ne pourrait le réaliser. Chez nous, c'est l'union qui fait la force.

Merci beaucoup, M. le Maire Guay de nous avoir prêté de votre temps si précieux. Vous êtes fier de votre langue; puissions-nous le devenir nous aussi!

F. P.



Concours de bonnes expressions

Division Rivière Rouge

Date: le jeudi 29 novembre
Heure: 8 h. p.m.
Lieu: Ste-Agathe
Programme de chants
Adulte responsable: la Rév. Sr Jules-Marie

Division Montagne

Date: le vendredi 30 novembre
Heure: 8 h. p.m.
Lieu: Mariapolis
Programme varié: chants, instruments de musique, déclamations
Adulte responsable: M. Raymond Labossière

Division Cheval Blanc

Date: le dimanche 25 novembre
Heure: 8 h. p.m.
Lieu: auditorium de l'école élémentaire d'Elie
Programme varié: chants, morceaux de piano
Adulte responsable: M. Alphonse Tétreault

MARIN

1. Enfant du voyage
Ton lit, c'est la mer,
Ton toit, les nuages
Eté comme hiver.

Ta maison, c'est l'océan
Tes amies sont les étoiles,
Tu n'as qu'une fleur au coeur
Et c'est la rose des vents.

Ton amour est un bateau
Qui te berce dans ses voiles,
Mais n'oublie pas pour autant
Que l'on t'attend!

2. Enfant du voyage
Ton coeur s'est offert,
Au vent, aux nuages
Là-bas sur la mer.

Mais tu sais que dans un port
Tremblant à chaque sirène,
Une fille aux cheveux d'or
Perdue dans le vent du nord.

Une fille aux cheveux d'or
Compte les jours, les semaines,
Et te garde son amour
Pour ton retour.

Ce chant peut être procuré à l'adresse suivante:

ED. ARCHAMBAULT,
500 est, rue Ste-Catherine,
Montréal 24, Qué.

★ ★ ★

Ardent pour la Relève

(air: Marie-Madeleine, son petit gilet de laine)

Refrain:
C'est pas des mitaines
Qu'il nous faut pour capitaines,
Mais des chefs décidés
A tout exécuter.

1. Viv' la Relève manitobaine (bis)
Ce mouvement en vaut la peine.
2. En tête un Conseil provincial (bis)
Qui prend l'intérêt général.
3. Chaque section, c'est l'idéal (bis)
Possède un comité local.
4. Ce comité de dirigeants (bis)
Stimule tous les étudiants.
5. Chacun dirig' les enquêtes (bis)
Les plans d'attaque et les conquêtes.
6. Le mouvement soutient l'action (bis)
Par des concours de bonnes expressions.
7. De plus dans chaque division (bis)
Belle soirée organisons.
8. CKSB le palmarès (bis)
Retour à la chanson française.
9. Nous bannirons le parler "joual" (bis)
"Yé flush, pis yé pas flirt, mon pal".
10. Partout le français à l'honneur (bis)
Nous y mettons tout notre coeur.
11. Ainsi finit notre chanson (bis)
Qui nous apprend notre leçon.

Au provincial

Lettre-rapport de la dernière réunion de l'Exécutif provincial:

Aux représentants des divisions

Un gros merci à tous ceux qui ont pu venir assister à la dernière réunion de l'Exécutif provincial de la Relève. Nous comprenons bien que certains sont trop loins pour venir et nous ne leur en voulons nullement. Pour vous tous, voici un rapport de cette réunion à laquelle étaient présents 27 représentants des divisions et cinq adultes responsables.

Concours de bonnes expressions

Responsabilité de l'école secondaire de Ste-Anne. A date, 3.500 livrets de vendus; 40 écoles participent au Concours. La responsabilité des comités de divisions et donc votre responsabilité est de fixer la date du Concours de Division, entre les 20 et 29 novembre si possible, car le Concours provincial se tiendra le 2 décembre. Aussi fixer le lieu, l'heure de ce concours.

Vous avez aussi la responsabilité de choisir ceux qui dirigeront ce concours, c'est-à-dire une personne compétente pour faire piger les questions et trois juges (si possible) en dehors de votre division qui auront à décider si une réponse est bien ou mal. Comme suggestion, deux divisions pourraient collaborer ensemble par l'échange d'instituteurs pour ce concours.

Vous devez décider si vous aurez un programme à l'occasion de ce concours et en notifier le comité de publication, 209, rue Kenny, Norwood. Si vous offrez un programme, certaines écoles sont prêtes à se rendre à votre invitation d'y participer. Dans ce cas adressez-vous à Micheline St-Pierre, comité du théâtre, Académie St-Joseph, avenue Cathédrale, St-Boniface 6.

Les questions pour le concours seront envoyées à l'adulte responsable. Les enveloppes ne devront être ouvertes qu'en présence des concurrents le soir du concours.

La page de la Relève

Responsabilité du Précieux-Sang. Lisez cette page, envoyez vos critiques, vos suggestions, vos activités, etc.

Concours oratoires et déclamatoires

On en parlera après Noël.

Résolutions de l'assemblée

1. Que l'on demande à CKSB de présenter un programme de chants toutes les deux semaines, programme de chants populaires, d'une durée d'une demi-heure. Responsabilité: le comité de l'Académie St-Joseph.
2. Que les chants à ce programme soient publiés dans **La Liberté et le Patriote.**
3. Lorsque l'on publie des chants dans le journal, qu'on indique l'endroit où on peut se procurer la musique.
4. Que l'adulte responsable d'une division demeure libre de décider si le concours de bonnes expressions comprendra un seul concurrent par centre ou s'il y en aura deux. Par exemple un concurrent de l'école élémentaire et un concurrent de l'école secondaire. Dans ce cas tous les centres d'une telle division auront droit à deux représentants. Cependant la division ne doit envoyer qu'un seul représentant au Concours Provincial.
5. Qu'un représentant divisionnaire qui ne puisse assister à une réunion de l'Exécutif provincial faute de finance se fasse défrayer ses frais par le Comité Provincial.

Ces résolutions ont été adoptées.

Bien à vous,

Rénald LAURENCELLE,
secrétaire-trésorier.

IL PARAÎT QUE . . .

. . . notre aumônier provincial n'ose pas s'absenter de nos réunions. Il trouve ces assises trop importantes pour être négligées.

. . . l'école Provencher a déjà donné quatre représentations de leur bouffonnerie, "Ed Cid". Félicitations aux jeunes artistes et bon succès dans leurs entreprises théâtrales. Cette pièce est une originalité de Jeannine et Jeanne.

. . . Mandat et Anatole, de St-Norbert, deviennent d'année en année plus captivants. Dimanche dernier ils ont su faire rire l'auditoire et presque même le faire pleurer.

. . . un appel a été lancé aux instituteurs des classes élémentaires en vue de fonder une Relève junior. La réponse de ces éducateurs semble être trop lente à la vue du comité. Ayons confiance dans nos élèves et appuyons les efforts des organisateurs.

. . . la chorale du Précieux-Sang, sous l'habile direction de Mlle Anne-Marie McDonald et M. Lucien Loiselle, a découvert un secret professionnel. C'est la pratique mais avec une directrice, puisque cela semble captiver l'attention de tous.

. . . un ciné-club a été organisé par la Relève pour la division St-Boniface. Ce serait aux autres de suivre cette initiative à encourager les films français chez nos membres.

AVIS

Veuillez adresser toute correspondance au:

Comité de Publication,
209, rue Kenny,
St-Boniface 6.

Concours retardé

Le concours lancé par la Société Historique de St-Boniface est en cours (voir la dernière page de la Relève dans La Liberté et le Patriote du 19 octobre). Cependant, à la demande de certains instituteurs, ce concours demeurera ouvert jusqu'au 20 février et non jusqu'au 10 décembre tel qu'annoncé.

Ceci s'adresse à tous les élèves de la 7e à la 12e année. Rappelez-vous que la Société offre $50.00 en prix; la somme vaut bien la peine que l'on fasse un effort.

Concours provincial le 2 décembre

C'est le dimanche 2 décembre, à 2 h. p.m., au gymnase Notre-Dame de St-Boniface, qu'aura lieu le Concours provincial de bonnes expressions. Les divisions d'expression française de toute la province y seront représentées. Adultes et étudiants sont invités à ce concours qui sera suivi d'un programme intéressant présenté par les élèves de l'Académie St-Joseph, de l'Institut Collégial Provencher, des écoles du Précieux-Sang, de St-Norbert et du Sacré-Coeur. Venez donc tous encourager le mouvement.

L'AIGLE PROTECTEUR

Cher Aigle Protecteur,

J'ai un problème . . . Mes parents me permettent de sortir qu'une fois par fin de semaine alors que je désire sortir au moins deux fois. Si j'ai assez de temps pour bien faire mes devoirs malgré ces sorties, auriez-vous des objections? — RAISONNABLE.

Cher Raisonnable,

Oui, une! Il semblerait que tu insistes un peu sur le mot "sortie" . . . Ce qui semble le mot d'ordre de nos jeunes Manitobains. Dans cette question on oublie un point très important: celui de s'ajuster à la famille et de trouver notre bonheur dans la famille, ce qui donne une personnalité plus balancée, plus équilibrée et plus sûre d'elle-même. La maturité saine envers le père de famille et la mère est capitale pour ton avenir et ton bonheur. Je suis en faveur des sorties de jeunes pour rencontrer d'autres jeunes en vue de développer leur vie sociale, mais n'insistons pas tellement sur l'ajustement ou point de vue sociale de façon à débalancer la personnalité sur un autre point. Trop de sorties deviennent une évasion. L'évasion serait d'éviter les tâches difficiles pour faire que ce qui nous plaît.

Si tes relations familiales sont très bonnes, si tes professeurs n'ont vraiment aucun reproche, après avoir écouté la version de tes parents et après avoir connu quelles sorties tu as en vue, non, je ne crois pas avoir d'objections.

La phase de la jeunesse est la base de l'avenir, ne la gaspillons pas. Tes parents permettent déjà une sortie, c'est mieux que rien. Espérant que tu comprendras.

• • •

Quelles qualités est-ce que les garçons aiment spécialement chez les filles? Les garçons, lorsqu'ils traversent la phase de l'admiration (ce qu'on appelle l'âge fou), sont plutôt intéressés dans le "glamour", la beauté physique, que dans la personnalité.

SERIEUSE.

Chère Sérieuse,

Vers les vingt ans le garçon s'intéresse davantage à la personnalité qu'à la beauté physique. Alors le garçon plus sérieux recherche une compagne pour la vie et une mère et une éducatrice pour ses enfants. Il cherche quelqu'un qui le comprenne, donc, une personne charitable, désintéressée et sympathique et un peu instruite ou cultivée. En plus de ces qualités absolument nécessaires, la jeune fille devrait savoir tenir maison, savoir faire de la bonne cuisine, coudre et tenir la maison propre.

La jeune fille doit être convenablement habillée, surtout garder un caractère féminin dans sa tenue et son habillement. Si son habillement frise la débauche ou le laisser-aller, elle rencontrera probablement un débauché. La jeune fille devrait être propre, bien mise. Pas nécessaire de suivre toutes les modes mais plutôt choisir une mode d'habit ou de coiffure qui fasse ressortir les traits agréables chez elle. La jeune fille bien mise et simple plaît au jeune homme. Que pouvons-nous bien connaître dans les modes? Nous sommes attirés par une personne plaisante.

La jeune fille ne devrait pas avoir peur d'user de "cosmetics". La question n'est pas de savoir si elle doit en mettre, mais savoir le faire avec modération, avec goût.

En résumé, les qualités recherchées chez les filles sont la simplicité, la sympathie et la charité.

• • •

On entend souvent des adultes critiquer le "Rock and Roll" et le "Twist". Croyez-vous qu'ils ont raison? — R. R.

Cher R. R.,

Les soit-disant adultes qui critiquent les danses modernes le font pour la même raison que, toi-même, tu critiques et détestes les danses anciennes. On condamne par préjugé, sans comprendre. Tu n'aimes pas les danses anciennes parce que tu as l'impression que c'est pour les vieux et tu n'essaies pas de comprendre ce que doit être la danse. Les adultes font souvent la même erreur, tout simplement parce que ce nouveau genre n'est pas pour eux.

La danse, en temps qu'elle est une expression de joie, une récréation, n'est pas mauvaise. Laisse-moi te poser une question, pour répondre ensuite à la tienne. Quel "Rock and Roll" ou "twist" dansez-vous? Le "Rock and Roll" qui se danse comme le "Jive" n'a rien d'immoral. Le "twist" qui imite le mouvement du "hula hoop", mais sans le "hoop" n'a aucune conséquence sinon celle d'user les sous-vêtements.

Quant au "dirty twist", qui comprend des mouvements et des gestes suggestifs, il est condamné comme dangereux et fut, pour cette raison, banni de plusieurs écoles des Etats-Unis et du Canada.

Sache donc, faire un choix judicieux dans la danse comme tu doit le faire en lecture et en amitié, car le vieux proverbe demeure toujours vrai: "Dis-moi ce que tu lis, ou qui tu fréquentes, et je te dirai qui tu es"

L'AIGLE PROTECTEUR.

Dernières découvertes

Nos scientistes ont développé une nouvelle sorte de bas de nylon qui résiste aux échelles. Ceci aidera peut-être à la situation financière des demoiselles.

• • •

Aussi, récemment développé, un appareil de télévision miniature qui peut être porté sur la tête comme des écouteurs (earphones). Cet appareil pèse deux livres.

"Le Français est fier de sa langue comme le cerf de son panache."

A Provencher

Environ 280 élèves de la 7e à la 12e année ont participé à l'enquête faite sur la situation du français à l'Institut Collégial Provencher. Les résultats sont-ils satisfaisants?

1. Chaque semaine je regarde des programmes à la télévision française:

Jamais	Un ou deux	Trois ou quatre	Tous les jours	Douteux
69	112	73	18	8

2. J'écoute le poste CKSB:

Jamais	Quelques fois	Souvent	Tous les jours	Douteux
117	107	19	18	19

3. Lorsque je suis avec un garçon de langue française, je parle le français:

Jamais	Quelques fois	Souvent	Toujours	Douteux
36	151	53	9	31

4. A la maison nous parlons le français:

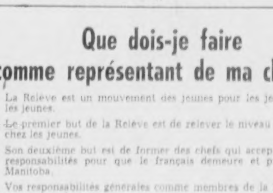
Jamais	Quelques fois	Souvent	Toujours	Douteux
12	51	97	97	23

5. Je jouis — de la lecture française que de la lecture anglaise:

Moins	Autant	Plus	Douteux
102	118	31	29

6. Si le même film m'était présenté dans deux théâtres différents, mais un en français et l'autre en anglais, je choisirais:

le film français	le film anglais
69	211



L'on voit ci-dessus les membres du comité responsable de cette page mensuelle de la Relève; première rangée de gauche à droite, Joanne Gauthier, Claire Dorge, Marie-Paule Sala; deuxième rangée, Lorraine André, François Parent, responsable des interviews, et Lorraine Garand. Tous les élèves de l'école du Précieux-Sang, ils accomplissent ce beau travail avec la coopération du personnel enseignant et de la rédaction de La Liberté et le Patriote. (Lire dans la chronique de la paroisse du Précieux-Sang, cette semaine, l'hommage rendu par un ami de la langue française.)

Que dois-je faire comme représentant de ma classe?

1. La Relève est un mouvement des jeunes pour les jeunes et par les jeunes.
2. Le premier but de la Relève est de relever le niveau du français chez les jeunes.
3. Son deuxième but est de former des chefs qui accepteront leurs responsabilités pour que le français demeure et progresse au Manitoba.
4. Vos responsabilités générales comme membres de la Relève sont au nombre de trois:
   a) Parler le français;
   b) Le faire respecter par les autres;
   c) Travailler à des activités qui vont aider au français dans votre école.
5. Vos responsabilités particulières sont:
   a) Participer au Concours de bonnes expressions parce que les jeunes en congrès ont pensé que ce concours serait un moyen de nous faire réaliser que l'on parle mal notre français et celui qui le parle mal ne peut pas l'aimer. Ainsi en est-il du Concours oratoire ou déclamatoire. Ces moyens vous forment pour l'avenir.
   b) Entendre les suggestions des membres de votre classe et les communiquer au président de votre école qui, à son tour, les communiquera au comité central. Ces suggestions doivent contenir quelque chose qui puisse aider au but de la Relève. (Ainsi vous ne pouvez penser à suggérer une activité comme un concert de variétés à CJAY, en anglais.)

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La Robe de Satin Rouge

par Marie-Antoinette de Miolis

NUMERO 1

CHAPITRE I

La porte de l'atelier s'ouvrit brusquement et la ravissante Virginia Morton fit son entrée, encore tout essoufflée d'avoir monté l'escalier en courant.

— La voilà! crièrent en choeur les jeunes ouvrières de Mme Sabert, directrice d'une des plus importante maisons de couture parisiennes.

— Suis-je donc si en retard? demanda la nouvelle venue avec inquiétude.

— Il ne s'agit pas de cela! Mais la patronne t'a déjà réclamée trois fois! . . . Elle a, paraît-il, quelque chose de très important à te dire!

— Et nous devons la prévenir immédiatement de ton arrivée!

— Quelque chose de très important? répéta Virginia en pâlissant soudain . . . J'en étais sûre! . . . C'est au sujet de la réponse un peu vive que j'ai faite hier à la baronne Sinclair, notre meilleure cliente! . . . Je vais être renvoyée!

La jeune fille se laissa tomber sur une chaise et, sans songer à retenir ses larmes, pressa ses mains l'une contre l'autre.

— Attends donc, grande sotte, avant de te désoler! . . . Rien ne dit que Mme Sabert ait une observation à te faire . . . Elle semblait de fort bonne humeur!

— Il paraît même qu'elle a reçu ce matin une visite importante et que, depuis, le sourire ne la quitte plus!

— Alors? . . . Que me veut-elle?

— Va frapper à sa porte et tu seras fixée!

— Et sèche tes yeux, ma vieille! . . . Tu sais qu'elle n'aime pas les laiderons . . . Quand on est "premier mannequin" de la Maison Lydia, il ne faut pas avoir le nez rouge!

Virginia tamponna hâtivement son visage avec son mouchoir, le repoudra, et se dirigea vers le bureau de Mme Sabert. Dix minutes plus tard, elle en revenait, le regard brillant et le teint animé.

— Eh bien? . . . Que te voulait-elle? questionnèrent les curieuses avec avidité.

— Je vous annonce, mes belles, une nouvelle sensationnelle! . . . Mme Sabert est invitée à présenter à Tokio sa collection d'hiver; et elle emmène avec elle ses trois premiers mannequins, c'est-à-dire Suzy, Marinette et moi-même . . . Dans une semaine, nous devons prendre l'avion!

La stupéfaction paralysa un instant les voix; puis les exclamations jaillirent.

— C'est donc pour cela qu'il y a si grande presse à l'atelier!

— Et que la patronne tient de mystérieuses conférences!

— A Tokio? . . . En voilà une histoire! . . . Alors? . . . Tu es contente, Virginia?

— Ravie! . . . Enchantée! . . . Il me semble que je rêve! . . . Je dois tout de suite aller prévenir ma mère . . . Mme Sabert me donne congé cet après-midi! . . . La vie est belle! . . .

— A demain donc! . . . Et ne deviens pas folle de joie en route!

La porte se referma. Les jeunes ouvrières se regardèrent en souriant.

— Cette Virginia! Elle a de la chance, tout de même!

— Il faut avouer qu'elle le mérite! . . . Il n'y a pas dans tout Paris de plus joli mannequin . . . Et puis jusqu'ici son existence n'a pas été bien gaie!

— Oui! . . . Elle n'avait que cinq ans à la mort de son père, un Américain, paraît-il . . . et sa mère, qui est française, a eu beaucoup de peine à l'élever avec son modeste salaire!

— C'est bien son tour d'avoir un peu de bonheur, la pauvre fille! Il ne viendrait à l'idée de personne de la jalouser!

Les jeunes ouvrières parlaient sincèrement. Virginia était aimée de toutes. Ses qualités de bonté et d'intelligence faisaient qu'on lui pardonnait facilement sa beauté et qu'auprès d'elle, personne ne se sentait éclipsé ou diminué . . . Chacun souhaita sa réussite . . . On estimait que ses dons exceptionnels lui donnaient droit à un avenir plus brillant que celui auquel pouvaient prétendre de modestes ouvrières parisiennes.

• • •

Huit jours plus tard, Mme Sabert et ses trois mannequins prenaient place dans l'avion qui faisait une fois par semaine le service Paris-Tokio. Elle avait le visage satisfait d'un chef d'entreprise qui vient de mener à bien une affaire qu'elle convoitait depuis longtemps. Présenter ses tout derniers modèles dans les salons de l'Ambassade française en un pays où le goût parisien avait conservé sa prestigieuse renommée, lui semblait un succès dont ne pouvait que bénéficier sa maison.

Tout s'était organisé comme par enchantement. Des places avaient été retenues dans un des meilleurs hôtels de Tokio pour elle-même et deux des jeunes filles. Virginia devait loger chez son oncle Jack Morton, un frère de son père qui s'était établi avec sa famille dans la capitale nippone après l'occupation de celle-ci par les Etats-Unis. Elle se réjouissait de faire la connaissance de ce proche parent américain qui lui écrivait deux ou trois fois par an des lettres affectueuses.

Le voyage devait durer quarante-huit heures. Rapidement, les escales se succédèrent . . . Rome . . . Téhéran . . . Bangkok . . . Saïgon . . . Manille . . .

Lorsque, à l'aérodrome de cette dernière ville, Virginia reprit place dans l'appareil, elle fut surprise de voir le fauteuil voisin du sien occupé par un Japonais au visage avenant et distingué. Il paraissait avoir vingt-cinq ou trente ans et portait avec élégance le costume européen. Elle l'avait déjà remarqué à une place de l'avant et avait senti plus d'une fois, au cours des différents atterrissages, son regard se fixer sur elle avec insistance.

Empressé, mais déférent, il engagea la conversation.

Virginia sut bientôt qu'il habitait Tokio et qu'après avoir terminé à la Sorbonne une série de cours destinés à le perfectionner dans la langue française, il regagnait sa capitale, emportant de Paris un inoubliable souvenir.

La jeune fille ne put s'empêcher d'admirer la façon parfaite dont il s'exprimait, ainsi que la distinction qui se dégageait de toute sa personne. Avec un plaisir qu'elle ne songea pas à dissimuler, elle parla avec lui de ce mystérieux Japon qu'il lui tardait de connaître, si bien que lorsque l'hôtesse de l'air annonça le terme du voyage, elle fut surprise de ce que le temps eût passé si vite.

L'effervescence de l'arrivée l'arracha bientôt à ses réflexions. Mme Sabert, subitement affolée, s'inquiétait des bagages qui contenaient ses modèles. Les jeunes mannequins Suzy et Marinette, quelque peu grisées, s'émerveillaient déjà de la couleur d'une foule où se mêlaient les soieries éclatantes des kimonos aux sombres vêtements d'Occident.

Un groupe de Français était venu attendre les gracieuses ambassadrices de la Mode. L'un d'eux, après s'être incliné devant Mme Sabert, se présenta aussitôt.

— Olivier de Favre, attaché culturel . . . Nous sommes très honorés, Madame, de votre venue à Tokio, destinée à relever l'éclat de plusieurs grandes réceptions.

— Daniel Duchâteau . . . s'écria sans attendre un jeune homme au visage sympathique, gratifiant les nouvelles arrivées d'un bref salut . . . Je suis journaliste et correspondant de plusieurs grands journaux parisiens . . . Permettez-moi de vous photographier en attendant une prochaine interview . . .

Un bref déclic et une vive lumière conclurent son discours et les voyageuses furent entraînées par leurs chevaliers servants.

— Hello, Virginia! . . . cria une voix tandis qu'un chapeau s'agitait au bout d'une main, dominant la foule . . . Ici, Jack Morton, ta tante et tes cousins!

— Comment allez-vous? . . . Je suis si contente de vous connaître! répondit la jeune Parisienne en serrant les mains qui s'offraient à elle.

La famille Morton était des plus accueillantes et Virginia se sentit tout de suite à l'aise. Souriante, elle suivit sa tante Anny et ses cousins Eric et Hariet qui, déjà, la conduisaient vers leur automobile.

Il était près de 23 heures et elle avait hâte, après les fatigues du voyage, de goûter aux bienfaits d'une nuit reposante, sachant retrouver le lendemain Mme Sabert à l'hôtel pour le programme des journées qui allaient suivre. Leur séjour devait être de courte durée et il convenait d'en tirer le maximum d'intérêt.

C'est ainsi qu'une fois terminés les démarches et les préparatifs nécessaires, Mme Sabert et les trois jeunes filles furent en mesure de faire défiler sous les yeux des nombreux invités de l'Ambassade française, les plus jolis modèles de la Maison Lydia. Virginia fut très particulièrement applaudie. Sa beauté ne pouvait manquer de faire sensation dans une ville où le charme de la Française n'était que rarement représenté. L'élément féminin des spectateurs consistait surtout en sportives Américaines ou menues Japonaises enveloppées dans leurs kimonos riches et compliqués. Seules, de rares Hindoues ou des Européennes appartenant au corps diplomatique mettaient une note d'élégance occidentale dans ces salons où se groupait l'élite de la capitale nippone.

Virginia était de ces filles exceptionnelles qui portent avec autant de grâce la simple robe de ville que la plus somptueuse robe de soirée. Elle donnait à chacun des modèles le reflet de son incomparable distinction. Qui d'ailleurs eût pu rester insensible à ses immenses yeux bleus et aux cheveux d'un blond très rare qui s'étalaient en boucles souples sur ses épaules, en un pays de type si opposé!

Virginia ne se rendit qu'à peine compte de ce succès personnel. Elle rougit imperceptiblement pourtant en apercevant parmi ses admirateurs le visage de Toshi Tanaka, son aimable compagnon de voyage.

— Ravissante! murmura celui-ci en s'inclinant à la manière française lorsque, le défilé terminé, la jeune fille passa près de lui, mêlée aux invités de l'Ambassade.

Un court instant, ils causèrent. Assez longtemps cependant pour que Virginia remarquât le respectueux empressement du jeune Japonais. Il était impeccablement vêtu à l'occidentale. Seuls, ses yeux fendus en amande et sa peau légèrement bistrée accusaient sa race. Il s'exprimait dans le français le plus pur avec un accent non dépourvu de charme. A la dérobée elle le jugea d'une distinction parfaite.

— Permettez-moi, Mademoiselle, de vous offrir une coupe de champagne! fit tout près d'elle Olivier de Favre qui faisait quelque peu les honneurs de l'Ambassade. Mme Sabert et vos compagnes sont déjà au buffet.

Virginia suivit en souriant le jeune attaché. Celui-ci réalisait le type de l'aristocrate de vieille souche, habitué à la galanterie des salons. Son regard disait pleinement qu'il savait apprécier la beauté de l'exquise Parisienne. Offrant son bras avec aisance, il l'entraîna.

— La voilà enfin! dit Mme Sabert en contemplant avec satisfaction la "vedettet" de la réception. Savez-vous, ma chère enfant, que vous avez fait des conquêtes et que les invités de l'ambassade ne tarissent pas d'éloges sur la grâce de mon "premier mannequin"?

— Vraiment? répondit Virginia, sincèrement surprise.

— Et nous pouvons te donner des détails sur ton compagnon de voyage, aperçu aujourd'hui au nombre de tes admirateurs! ajouta malicieusement Marinette. Il est le fils de Mikio Tanaka, riche propriétaire d'un établissement d'huîtres perlières, très connu à Tokio . . . Mes compliments, ma chère!

— D'une vieille et fort estimée famille japonaise! précisa Olivier de Favre.

Virginia ne répondit pas. Elle était peu curieuse, et que lui importait au fond que Toshi Tanaka fût ou non un homme important? Dans quelques jours, elle serait de retour à Paris et le jeune Asiatique aurait tôt fait d'oublier son passage!

— Hello, ma jolie nièce! fit Jack Morton, lequel, très en vue dans la capitale nippone, comptait au nombre des invités. Félicitations pour le succès obtenu!

(à suivre)

— No 351 —

HORIZONTALEMENT

1—Qui précède quelqu'un.
2—Maladie éruptive des enfants. — Comm. des Pyrénées-Orientales.
3—Entourée d'eau. — Idiome d'une nation.
4—Manières dont les choses s'achèvent.
5—Sym. de l'hélium. — Déformation du préfixe "ad". — Venu au monde. — Tenue de payer.
6—Petite prairie. — Chemin de halage.
7—Tronc d'arbre. — Femelle du chien.
8—Femelle du porc. — Instruction classique.
9—Fille d'Inachos. — Possédés. — Route ouverte.
10—Nombres formés de mille quatrillons.
11—Note. — Soutirons.
12—Roi de Thèbes. — Dans.

VERTICALEMENT

1—Science des nombres.
2—Condition. — Partie extérieure du pain.
3—Fils de Jacob. — Genre d'insectes hémiptères.
4—Au monde. — De Mars.
5—Sorte d'explosif. — Posséda.
6—Parti, coterie. — A lui.
7—Genre d'ombelliféracées vénéneuses. — Consonnes jumelles.
8—Maréchal de France. — République.
9—Ville d'Espagne. — Loup ancien. — Particule électrisée.
10—Nom donné à des arbrisseaux des régions tropicales, dont les fruits fournissent une huile médicinale.
11—Nombre. — Sans ornements. — Gaz rare de l'air (plur).
12—Semés une seconde fois.

SOLUTION DU PROBLEME No 350

■ **Horizontalement**: 1. Vérécondieux; 2. Inédit — Isère; 3. Nid — Titan; 4. Ivorine — Sini; 5. Fruits — Oil; 6. Iola — Connu; 7. Cnide — Ali — Ma; 8. Aso — Pin — Lp; 9. Annalité; 10. Ensorcelés; 11. Uu — Tsaristes; 12. Sève — Saa — Ere.

■ **Verticalement**: 1. Vinificateur; 2. Enivrons — Nue; 3. Redoutions; 4. Ed — Riad — Ote; 5. Ci — It — Epars; 6. Otons — Incas; 7. Cannera; 8. Dit — Col — Alix; 9. Isis — Nilles; 10. Eétion — Piste; 11. Uranium — Er; 12. Xénia — Averse.

LE COMMERCE À LA CRÈCHE DU SAUVEUR

Un mois seulement nous sépare de la joyeuse fête de Noël. Il n'est pourtant pas trop tôt de commencer à en parler. Les marchands, quelques-uns parmi les plus puissants, ont d'ailleurs commencé à le faire, et depuis plusieurs semaines déjà. Depuis quelques années, au Sauveur tout aimable que nos mères avec l'Eglise nous faisaient adorer dans la crèche sous la figure d'un petit enfant, le commerce oppose ou veut substituer un barbu joli. Ce personnage vient du nord enneigé et fait de gigantesques randonnées dans le firmament étoilé pour apporter aux petits enfants des cargaisons d'étrennes.

A l'imagination enfantine, ces récits et ces illustrations, ces images ces inventions plaisent énormément. Et, ici, il faut avouer que les enfants sont plus nombreux qu'on pourrait le penser. La radio et les journaux ont favorisé le truc habilement et combien de petits qui portent en eux la grâce du Sauveur, ne jurent plus que par le célèbre Père Noël, l'un des plus grands ennemis du "Petit Jésus". Ces enfants, à l'occasion de Noël du moins, attendent plus du vieux bonhomme que du divin Sauveur. C'est ainsi que le commerce aura réussi à détourner l'esprit des enfants du grand mystère de la naissance de Jésus.

En cela, le commerce reçut, trop souvent, l'appui des parents. Aux enfants, afin qu'ils soient plus sages, plus appliqués à leurs classes, plus obéissants et moins turbulents, des parents promettent d'écrire au Père Noël le priant d'apporter de belles étrennes. Et, dans leurs rêves, ces pauvres petits ainsi grossièrement trompés, voient venir de loin une grande barbe blanche, un vieillard bien costumé et promené dans les espaces blancs où il souffre du froid et porte des fardeaux écrasants. Autour de ce héros on fait et on fait des histoires, des contes fantastiques et, de jour en jour, péniblement, avec la naissance de Jésus, les événements le rapprochent de la cheminée. Voyez l'amour du Père Noël pour les petits enfants! les souffrances qu'il endure pour emporter tant de cadeaux à travers les neiges et dans le froid! L'Enfant-Jésus, vraiment n'en a jamais fait le quart autant! Aussi, les enfants l'aiment-ils bien ce bon Père Noël! Sans lui, ils n'auraient pas d'étrennes. Le Sauveur, lui, a bien enduré le froid dans la crèche de l'étable, mais il venait accomplir une mission à Lui confiée par le Père, et il n'apporta que sa grâce, n'ouvrit aux hommes que le royaume sans fin d'une éternité bienheureuse! Le Père Noël, lui, voyez-vous, souffre parce qu'il le veut bien, et grâce à son habileté et à son dévouement, il atteint les pays civilisés et verse sur eux des tonnes de bonbons, de voiturettes, de mitaines, de patins, de petits fusils et de mille autres jouets aux couleurs éclatantes. La rareté de l'argent ne l'embarrasse pas; la pauvreté des parents ne l'effraie pas; la tristesse des foyers ne l'émeut pas, au contraire. Dieu que c'est un brave et aimable sujet que ce Père Noël! Et un homme pratique avec cela!

Dans une société que les apôtres de l'Action catholique veulent plus chrétienne, le commerce dresse la figure du Père Noël à la place de celle du Fils de Dieu. Allons-nous plus longtemps nous laisser duper? Revenons à l'Enfant divin, qu'Il reprenne sa place dans le coeur des enfants. Un monde matérialisé a accepté avec empressement la substitution, pourquoi un monde spiritualisé ne reviendrait-il pas à une auguste réalité? Le Père Noël c'est de la fausseté, de la farce payante; le Petit Jésus c'est du vrai, de la beauté, de la grandeur, de la sublimité. Le Père Noël c'est du vil métal, ça sent le grand magasin; le Petit Jésus, c'est la pureté même, la grâce même, l'Auteur de tous les bienfaits. Si le commerce ne veut pas faire la différence, nous catholiques devons la faire.

Il faut donc rapprocher nos enfants de Dieu et écarter d'eux tout ce qui serait de nature à les en éloigner. Il ne faut pas que les contes fassent oublier plus longtemps la divine réalité. Si nous voulons que nos enfants aiment bien leur divin modèle, chassons de leur esprit les images commerciales que l'on veut substituer à l'image de l'Enfant de la crèche. N'allons pas favoriser ceux qui coopèrent, sous divers prétextes, à créer et maintenir autour de nos foyers une ambiance matérialiste et païenne.

Abbé Omer VALOIS.

De magnifiques décorations de Noël sont faciles à exécuter à l'aide de matériaux ordinaires. Les cônes de pin et les asclépiades (communément appelées petits cochons) sont vaporisés de bronze en aérosol. Des coquilles d'oeuf (au premier plan) sont pointillées de ciment domestique, trempées dans la poudre scintillante et enrubannées. Pour les boules incassables, on décore des sphères de mousse plastique blanches (en vente dans les bazars) avec des paillettes des noeuds de ruban de fantaisie, de la verroterie ou des pompons. Rubans et perles sont fixés en place à l'aide de longues épingles droites et une épingle à cheveux sert de crochet.

Courrier de Louise

Q. — J'ai un ami depuis trois ans. C'est-à-dire qu'il me fréquente pendant quelques mois ou quelques semaines, puis sans un mot, il disparaît et je ne le vois plus pendant des intervalles plus ou moins longs. Lorsqu'il revient, il ne donne jamais d'explications. C'est tout comme s'il avait passé la soirée avec moi la veille. Je l'aime et je crois qu'il éprouve au moins de l'affection pour moi, mais je n'ose pas me laisser aller à rêver d'un avenir auprès de lui. Mes parents et mes amies trouvent qu'il est étrange et que je devrais le renvoyer. Qu'en pensez-vous? Merci. — LIANE.

R. — Je pense comme tous ceux qui ont votre intérêt à coeur et comme vous aussi, car vous vous rendez bien compte, malgré votre amour pour ce monsieur sans coeur et mal élevé, que vous mèneriez une existence des plus malheureuse avec un mari à temps partiel. Jamais vous ne pourriez compter sur lui. Renvoyez-le et le plus tôt sera le mieux. Je me demande comment il se fait que vous ayez patienté si longtemps.

• • •

Q. — J'ai seize ans et je suis invitée à une soirée qui aura lieu pendant les vacances de Noël chez une de mes amies. Je connais plusieurs garçons de mon âge et il y en a un à qui je désirerais demander de m'accompagner, car chacune doit y amener un ami. Je vois ce garçon à diverses petites réunions en fin de semaine. Croyez-vous qu'il serait préférable de l'inviter de vive voix ou de lui écrire? Merci. — JEUNETTE.

R. — Puisque vous voyez votre camarade assez souvent, il serait préférable que vous fassiez votre invitation de vive voix. On envoie des invitations écrites que pour des soirées de gala ou des fêtes spéciales.

• • •

Q. — Il me semble avoir lu récemment dans une revue ou dans un de nos journaux que pour cet automne la mode voulait les jupes plus longues. Je constate, cependant, que toutes les robes offertes à l'étalage de nos magasins sont aussi courtes, sinon plus courtes qu'elles ne l'étaient pendant la saison précédente. Je me demande pourquoi on recommande une chose, puis on fait le contraire. Je fais passablement de couture et je me suis fiée à ces articles et maintenant il me faut refaire des ourlets. Que s'est-il passé? MYSTIFIEE.

R. — Il est arrivé en effet qu'un des grands couturiers parisiens dont j'oublie le nom a lancé toute sa collection de robes d'automne et qu'elles avaient toutes des jupes plus longues qu'on ne les a vues depuis assez longtemps. Ce qui est arrivé . . . les dames ont tout simplement refusé de se soumettre à ce décret et le couturier en a été quitte, comme vous, à refaire les ourlets, et moins heureux que vous à établir le bilan de ses pertes pécuniaires.

• • •

Q. — Pourriez-vous me dire un peu comment on doit se comporter dans un salon funéraire? Aussi, faut-il offrir un repas aux parents après les funérailles? On entend toujours tellement de critiques après ces tristes événements qu'il me semble qu'un petit mot serait utile à tout le monde. EN DEUIL.

R. — Il est malheureux que les gens soient faits de telle sorte que nombre d'entre eux critiquent tous et tout dans de telles circonstances. Au salon funéraire, on agit comme si l'on recevait chez-soi ceux qui s'y rendent. La maîtresse de maison se lève ou se tient debout pour recevoir les invités, les remercient très simplement de leurs expressions de sympathie, se tient avec les autres membres de sa famille, assez éloignée du cercueil pour ne pas nuire à ceux qui s'en approchent pour prier, ou dans la salle voisine souvent mise à la disposition de la famille. Une dame, la plus proche parente du défunt est l'hôtesse et peut être coiffée ou non. Il y a deux opinions à ce sujet; l'une veut que, étant dans un endroit public on porte un chapeau et l'autre que, comme on est sensé agir comme chez-soi on n'en porte pas.

Seuls de très proches parents étant venus de loin sont invités à prendre un repas après les funérailles. Les autres membres de la famille attendent après le repas pour venir saluer ceux qui sont dans le deuil. Dans certains cas, on oublie trop facilement que ces gens éprouvés sont à bout de forces et on abuse de leur bon coeur.

LOUISE.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

Les maîtres-coiffeurs qui assistaient à l'Exposition nationale sur les soins de beauté, à New York, en sont venus à la conclusion que la coiffure volumineuse est passée de mode, pour faire place au contour "petite tête".

La coiffure souple et ondulante prend la vedette sur la mise en plis compliquée qui parfois prenait des proportions considérables, en largeur comme en hauteur.

Ces experts en coiffure préconisent une chevelure arrangée élégamment mais simplement, et jamais plus longue que cinq pouces. A leur avis, ces immenses coiffures crêpées donnaient aux femmes l'apparence de personnes en perpétuel état de terreur.

✦ ✦

— Pierrot, demande maman, pourquoi ne joues-tu pas avec ton train?

— Pour ne pas l'abîmer. Je veux le garder pour mes enfants.

Et si tu n'as pas d'enfants?

— Alors, ce sera pour mes petits-enfants.

✦ ✦

L'un des plus sûrs moyens pour dompter la colère consiste à faire une pause avant de risquer le geste violent, avant de dire la parole désobligeante. Le vieux stratagème proposé par certain fabliau, qui consiste à remplir sa bouche d'eau et à compter jusqu'à sept avant de répondre, n'était pas si bête.

✦ ✦

Pour enlever l'iode sur du coton ou de la toile, recouvrez la tâche d'un mélange de vinaigre et d'eau. Laissez reposer pendant quelques heures. Lavez ensuite.

✦ ✦

Pour empêcher le lait de brûler durant la cuisson, faites-le cuire dans une casserole qui aura été rincée au préalable à l'eau froide avant d'ajouter le lait.

✦ ✦

Le père: "Mon fils n'a qu'un défaut, il sait peu jouer au poker."

L'ami: "Mais ce n'est pas un défaut!"

Le père: "Si, car il joue tous les jours . . ."

✦ ✦

Il en est des gants comme des souliers; on cherche toujours à les rapprocher de la couleur de la robe; mais les gants de teinte neutre vont toujours bien et ne se remarquent pas.

✦ ✦

La vaisselle et les fines porcelaines se lavent ordinairement à l'eau savonneuse; mais il ne faut pas les réchauffer ou les refroidir brusquement parce que le changement trop brusque de température les fera craqueler.

✦ ✦

Ne placez jamais les appareils de télévision près des calorifères ou dans des endroits chauds; la chaleur enlève de l'efficacité à l'appareil.

✦ ✦

— Est-ce vous qui m'avez fait ma dernière coupe de cheveux?

— Je n'étais pas ici il a six mois.

✦ ✦

Les objets qu'on laisse traîner sur le plancher dans l'obscurité: balai, jouets, chaise au milieu de l'appartement sont souvent la cause de chutes. Il en est de même pour les escaliers sombres, sans lumière.

✦ ✦

Ce qu'on dit: Un bill a été présenté à la Chambre.

Ce qu'on doit dire: Un projet de loi a été présenté à la Chambre.

✦ ✦

Pour des brioches de grosseur uniforme, rouler la pâte, la tailler avec un emporte-pièce et façonner à la main.

✦ ✦

Je ne connais que deux catégories d'hommes qui ne pèchent pas: ceux qui n'ont pas encore la raison et ceux qui ne l'ont plus.

MILLERIOT.





AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Tous les alcooliques peuvent redevenir des hommes nouveaux

par le Dr Adrien Plouffe

Vous m'avez manifesté de la reconnaissance, parce que, il y a une dizaine d'années, vous êtes entré chez les Alcooliques Anonymes, après avoir lu un de mes articles. La gratitude est une qualité si rare qu'il faut la saluer au passage avec un sourire ému.

• • •

Vous étiez — et vous êtes resté — un artiste de grand talent, mais, au temps naguère, vous étiez en train de noyer votre brillante carrière dans l'abus de l'alcool. Et vos excès s'étageaient sur plusieurs années. Vous étiez au bord de l'abîme et puis vous vous êtes ressaisi! Ce ne fut pas une tâche de tout repos, mais entouré de l'amitié des copains, qui, eux aussi, avaient connu la grande misère de l'alcoolisme chronique, une des plus tragiques maladies de notre temps, vous avez, après quelques rechutes, réussi à monter la côte et la loque humaine que vous étiez devenu a repris une allure de civilité. Le grand malade est redevenu un homme sain, normal, un de ces hommes nouveaux, un de ces miraculés qui demeurent les témoins vivants de la réussite des Alcooliques Anonymes.

Quelle joie de vous rencontrer en bonne santé après vous avoir vu dans le désarroi troublant et désolant d'une maladie qui était en passe de gruger, d'annihiler vos belles facultés intellectuelles! Vous n'aviez plus de mémoire, plus de jugement, plus de goût au travail. Vous étiez incapable de raisonner normalement. Vous ne pouviez plus apprendre vos rôles. En somme, vous ne pouviez plus gagner votre vie. Mais, petit à petit, grâce aux douze étapes et à l'amitié secourable de vos nouveaux amis, vous avez recommencé votre vie et vous vous êtes élevé jusqu'au pinacle de la bonne santé redécouverte. Et c'est merveilleux de vous revoir en possession d'une résistance à la tentation de boire. Vous avez, 24 heures par 24 heures, su observer la discipline de l'abstinence totale, seule et unique formule qui permet à un alcoolique invétéré de présenter l'image d'une résurrection inespérée. Car pour vous et pour tous les autres Alcooliques Anonymes il s'agit bien d'une merveille, d'un miracle authentique. Vous êtes un homme nouveau, un homme qui peut se tenir debout devant la vie, après avoir frôlé la dégradation, la faillite, la ruine, la mort de votre magnifique talent!

Vous m'avez fait l'amitié de me témoigner de la reconnaissance, mais mon rôle s'est borné à vous diriger vers le fort bienfaisant des Alcooliques Anonymes et vous avez eu le bon esprit de suivre leurs directives. Merci de votre gratitude et que Dieu vous garde et incite d'autres victimes de l'alcoolisme à vous imiter afin de redevenir des hommes nouveaux.

L'art de bien manger

L'art de bien manger, c'est-à-dire de manger utilement, a été rédigé en treize préceptes. Les voici:

1. Prendre autant que possible ses repas à des heures réglées.
2. Si l'on est d'une constitution chétive et de peu d'appétit, manger quand on a faim; peu à la fois, mais souvent.
3. Manger lentement, en mâchant bien les aliments.
4. Ne pas boire trop froid quand on mange des aliments chauds.
5. Ne pas faire succéder trop promptement un repas à un autre. Il faut habituellement de 3 à 4 heures pour opérer la digestion d'un repas modéré.
6. Terminer le repas en cassant une croûte, cela aide à la digestion et nettoie les dents beaucoup mieux que les pâtes dentifrices.
7. Ne jamais se mettre à table quand on est en colère ou échauffé par la marche.
8. Se bien garder à table de lire ou d'étudier et de tout exercice qui absorbe les facultés de l'esprit.
9. Partager autant que possible ses repas avec des compagnons gais et aimables et n'entretenir avec eux que des conversations agréables. "Bouchées bien caquetées, bien digérées", dit un vieux dicton populaire d'une sagesse extrême.
10. Ne faire jamais, en sortant de table, un exercice violent.
11. Rester sur sa faim et n'aller jamais jusqu'à satiété.
12. Ne jamais manger ce qui vous répugne.
13. Eviter toute querelle avant, pendant et après le repas. Autant vaudrait pour l'estomac avaler une pelote garnie d'épingles.

Malgré ce qu'a de fatidique ce chiffre 13 qui préside à ces règles de l'art de bien manger, toutes ces prescriptions sont excellentes à suivre même si elles datent un peu. Du reste, on en oubliera toujours une ou deux, ce qui écartera le danger . . .



Les mélanges à gâteaux orange-coco, chocolat-pacanes, et noix et caramel sont délicieux tels quels ou comme base d'une grande variété de desserts qui transforment en festins les plus simples repas.

Poudings noix et caramel à la vapeur avec sauce-vanille chaude

Préparez la pâte avec ½ tasse d'eau (au lieu de ¾ de tasse). Emplir de petits bols de pyrex à moitié. Couvrir et attacher solidement. Placer sur une grille au fond d'un chaudron et verser de l'eau bouillante dans le chaudron, jusqu'au niveau du milieu des moules. Cuire à la vapeur pendant 40 minutes. Démouler et servir avec sauce à la vanille chaude.

Gâteau noix et caramel avec crème fouettée aux bananes

Servir des pointes ou des carrés de gâteau noix et caramel garnis de crème fouettée sucrée à laquelle des tranches de bananes ont été ajoutées.

Pouding chocolat-pacanes à la vapeur avec sauce guimauve à la menthe

Préparer la pâte avec ⅓ tasse d'eau (au lieu de ¾ de tasse). Emplir de petits bols de pyrex à moitié. Couvrir et attacher solidement. Placer sur une grille au fond d'un chaudron et verser de l'eau bouillante dans le chaudron, jusqu'au niveau du milieu des moules. Cuire à la vapeur pendant 40 minutes. Démouler et servir avec sauce guimauve à la menthe (colorée vert pâle). Donne cinq portions.

Dessert de Floride

Servir des pointes de gâteau orange-coco garnies de crème fouettée aux fruits (ajouter des cubes d'oranges fraîches ou des sections de mandarines en conserve à la crème fouettée).

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. (Nouveau tarif à partir du 1er janvier 1963)

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 49—No 33

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin 195, avenue Provencher, St-Boniface Par la poste: $1.00 franco 132-T.F

AMBITIEUX qui cherchez travail stable! Soyez votre propre patron dans un territoire protégé. Offrez utilités domestiques garanties, assortiment de cadeaux pratiques pour les fêtes. Bons revenus assurés. FAMILEX, Dépt. B.N.3, 1600, DeLorimier, Montréal.

LE DOLLAR EST VOTRE AMI.
Dépensez-le là où il vous rapporte le plus.
Coupe pour homme, 65c
Coupe brosse ou boggae, 75c
Coupe pour enfants, 50c
ELM BARBERS
308, rue Talbot
Nos prix sont les mêmes depuis 25 ans.
29-1554-42C.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

Tél.: CE 3-3839 Rés.: CE 3-3872
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
278, rue Taché, St-Boniface
Visite à domicile: $2.50

Signalez CHapel 7-4288
Transit Service Station
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification - Réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
Reliance Typewriter
Office Equipment & Supply Co.
275, ave Taché, St-Boniface
Bureau: CEdar 3-1796
Résidence: CHapel 7-6617
ROGER-A. SABOURIN, propriétaire


PHARMACIE Préfontaine PHARMACY
Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile
Cartes de souhaits en français et en anglais

Mesdames!
Faites-vous donner votre permanente d'automne maintenant ou
Golden Beauty Salon
à partir de **$5.95**
EN VEDETTE
Mademoiselle "Jan" — Experte styliste grand genre —
Styles américains, parisiens et italiens
GRATIS
Une bouteille de parfum français exquis avec chaque permanente
AMENEZ VOTRE FAMILLE
Shampooing et mise en plis
$1.25
Coloration experte des cheveux
Golden Beauty Salon
Angle Hargrave et St. Mary's
A une rue du dépôt d'autobus
En face de la cathédrale Ste-Marie
Avec ou sans rendez-vous
Tél.: WH 2-5902 ou WH 3-2157
Vous pouvez jouir d'un bon repas chez GOLDEN DRUGS. Haute qualité, prix modique.

ON DEMANDE — 2 demoiselles à l'esprit alerte, pour ventes par téléphone. Local plaisant. S'adresser en personne seulement à 934, avenue Notre-Dame, Winnipeg, et demander M. Green. 33-1635-33C.

SECRETAIRE BILINGUE
à temps partiel demandée. Jusqu'à 110 heures par mois, $1.50 de l'heure. S'adresser à l'Office National du Film, 1130, avenue Ellice, Winnipeg. Téléphone: SPruce 5-4361. 33-1634-33C.

ON DEMANDE INFIRMIERES DIPLOMEES — Pour un hôpital de 25 lits. Salaire initial: $315. Excellentes conditions de travail. S'adresser à la Directrice du Nursing, St-Pierre, Man. 30-1858-34C.

ON DEMANDE REPRESENTANT BILINGUE DE PREFERENCE pour vente de produits industriels dans la région du Grand-Winnipeg. Ecrire à Boite 1611, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 32-1611-33C.

ON DEMANDE — Rouets, vaisselle et lampes anciennes. Ecrire à Boite 1629, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 32-1629-34C.

A LOUER — St-Boniface, près hôpital. Grande chambre de devant. Au 1er. Pour jeune fille tranquille. Signaler: CHapel 7-5047 après 5 h. 24-1449-T.F.

A LOUER — Club St-Michel, 273, avenue Cathédrale, pour noces, réunions, réceptions, etc. Appeler L. Boucher, CEdar 3-6173, ou André Boisjoli, CHapel 7-8176. 29-1558-34C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Signaler: CHapel 7-1607 ou CHapel 7-7510. 31-1602-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 426, rue Aulneau. 2 logis: 3 pièces. Entrées privées. Loyer: $40 et $30 respectivement. Appeler: WHitehall 2-3881 le jour; WHitehall 3-8254 le soir. 32-1614-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Près autobus. Beau logis: 3 pièces non meublées. Libre: 15 décembre. Autre chambre meublée. Libre. Signaler: CEdar 3-5268. 32-1619-34C.

A LOUER — St-Boniface. Logement: 5 pièces. Salle de bain et entrée privées. $75 par mois. Signaler: CHapel 7-3392. 32-1628-34C.

A LOUER — Logis moderne: 3 pièces. Entrée privée. Près rue Marion. Centre commercial. Disponible à un couple raisonnable, le 1er décembre. Signaler: CHapel 7-1674. 32-1630-T.F.

A LOUER — Avenue Provencher. Logis entièrement meublé: 3 pièces. 1er plancher. Entrée privée. Près autobus. Stationnement. Libre. Signaler: CHapel 7-1516. 33-1638-35C.

A LOUER — St-Boniface, 197, rue Masson. Grande chambre meublée. Réfrigérateur et évier. Signaler: WHitehall 3-3304. 33-1639-32C.

A LOUER — St-Boniface. Grande chambre meublée au sous-sol. Entrée et salle de bain privées. Libre: 1er décembre. Signaler: CEdar 3-1985 après 6 h. 33-1641-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue Traverse. Logis: 3 pièces. Libre. $65 par mois. Signaler: WHitehall 2-7046. 33-1645-34C.

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé: 2 pièces avec petite salle de toilette privée. Usage de lessiveuse. Stationnement avec prise. Signaler: CHapel 7-4518. 33-1644-33C.

A LOUER — Norwood. Logis non meublé: 3 pièces. 2e étage complet. Privé. Nouvellement décoré. Pour adultes. Signaler: CHapel 7-8051 le jour; CHapel 7-6613 après 6 h. 32-1622-33C.

SALON DE COIFFURE A LOUER
Sur avenue Provencher. Même local depuis 15 ans. Libre: 1er décembre.
Signaler: ALpine 3-4881.
32-1623-34C.

POSSESSION IMMEDIATE
368-370, rue Des Meurons
A LOUER — Appartement non-meublé: 3 pièces. Salle de bain et entrée privées. Chauffé. Loyer: $65. Couple qui travaille ou à la retraite de préférence. Pour tous renseignements, signaler ALpine 3-4752 après 6 h. 30. 30-1573-34C.

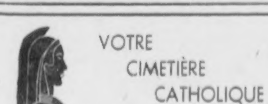
A VENDRE OU A ECHANGER — Bungalow moderne: 4 ans. 3 grandes chambres à coucher. Grands salon et cuisine. Garage avec entrée en béton. Echangerait pour bungalow plus petit ou vendrait à prix raisonnable. Signaler: ALpine 6-1216. 32-1615-33C.

SPENCER
Vêtements de base faits sur mesure pour soulagement des maux de dos et mauvaise posture.
Pour un rendez-vous, appelez, après 4 heures, Mme J. Haskell, représentante, JUstice 9-2671, 281, rue Lansdowne, Winnipeg 4. Pour références, appelez Mme Courteau, CEdar 3-5016.

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
413, AVE GRAHAM, WINNIPEG
(une rue à l'est de la Baie)
Téléphone: WHitehall 3-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry
vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone: WHitehall 2-6625


Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

VOTRE CIMETIÈRE CATHOLIQUE
Le Jardin du Saint-Sépulcre
Avec l'approbation de l'Autorité de l'Archidiocèse de Saint-Boniface
Bureau: 707 - 356, rue Main
Great Western Building Winnipeg
Tél.: WH 3-7425

A VENDRE — St-Boniface. Immeuble-appartement moderne: 5 logements. Revenu mensuel: $300. Signaler: CEdar 3-4228, après 5 h. 30-1570-34C.

DEVONS ACHETER MAISON de 5 ou 6 pièces à St-Boniface ou Norwood prochainement. Veuillez signaler CHapel 7-7603. 39-583-T.F

A VENDRE — St-Vital, près église Ste-Marie. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Prix: $7,800. Signaler: CEdar 3-1797 après 5 h. 30. 26-1478-T.F.

A VENDRE — Grande Pointe, Man., sur route 59, 7 milles de Warren's Corner. Très près d'école catholique. Bungalow: 3 ans. 3 grandes chambres à coucher. Complètement moderne. Signaler: ALpine 6-9883. 32-1607-33C.

VENTE PARTICULIERE SEULEMENT
Jolie maison: 6 pièces. Lot de coin. Poêle, réfrigérateur et tentures compris. Option de louer. Signaler: SUnset 3-6250 ou 256-8142. 32-1610-33C.

A VENDRE — Réfrigérateur "Général Electrique", 30" x 30" x 57" de hauteur. En parfaite condition. A sacrifice: $65 ou meilleure offre. Signaler: 233-5864. 33-1637-33P.

A VENDRE — Charleswood, Man., 6115, blvd Roblin. Duplex: 6 grandes pièces, plomberies doubles (4 pièces). Près autobus. Appeler VErnon 2-4998 le matin seulement. 33-1642-34C.

A VENDRE — Parc Windsor, 852, chemin Elisabeth. Bungalow neuf: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Eventail dans grande cuisine. Poêle encastré. Eventail, table de toilette dans salle de bain (4 pièces). Possession immédiate. $71 principal et intérêt. Prix: $15,900. Terrassement et entrée compris. Considérerait échanges. Signaler: EDison 4-2014. 33-1640-T.F.

A VENDRE
Parc Windsor, rue Dussault. Maison neuve à niveaux variés. 4 chambres à coucher. Salon et salle à manger en forme de "L". Cuisine en acajou. Plancher: chêne. Grand lot. $16,595. Comptant: $1,595. Balance: $100 par mois, plus taxe. Venez la voir pour l'apprécier. Possession immédiate. Signaler: 256-1587. 33-1636-T.F.

A VENDRE — St-Norbert. Maison: 7 pièces, sur lot: 90' x 330'. Fondation à la grandeur avec citerne. Le tout en béton. Système d'eau à pression avec égout. Autres bâtiments servant de remise et garage inclus. Conviendrait à entrepreneur en construction. Vendrait le tout $10,500 comptant ou meilleure offre. Considérerait de louer pour 6 mois. Appeler: J.-E. Trottier, GLobe 2-5060. 32-1608-34C.

MARION REALTY
66, rue Marion, Norwood
A VENDRE
ST-BONIFACE
Immeuble-appartement: 3 logis; complètement loués. Prix: $23,900. $4,500 comptant. Balance: $125 par mois.
ST-BONIFACE
Immeuble-appartement: 5 logis, complètement loués. $39,500. Comptant requis, $12,000. Balance à termes faciles.
Section de terrain toute en culture à 35 milles de la ville. Centre canadien-français. Prix: $60 l'acre. $20,000 comptant.
Pour plus d'informations, appeler
Raymond THERIAULT
CEdar 3-6217 ou LEnnox 3-6017
30-1588-33C.

TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
St-Boniface
A VENDRE
Norwood — Maison moderne: 8 pièces. $12,500. Comptant requis: $1,800.
St-Boniface — Commerce: épicerie et viande. Chiffre d'affaires mensuel: $7,000. Equipement moderne: $5,400 plus marchandise, environ $5,000.
St-Boniface — Maison: semi-duplex, 6 pièces. Chauffage: gaz. $10,500.
St-Boniface — Appartement: 8 logis. Revenu mensuel: $475. Prix: $35,000.
St-Boniface — Triplex. Revenu mensuel: $145, plus logis 4 pièces. $18,900.
A.-J. BOULANGER
TELEPHONES:
Bureau, CHapel 7-8178
Résidence, WHitehall 3-2134
30-1580-33C.

PAUL'S REALTY LTD.
269, boulevard Dollard
St-Boniface
A VENDRE
Norwood — Rue Horace. Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Belle cuisine. Armoires en acajou. PLUS LOGIS: 2 pièces. Garage. Beau grand lot. Plein prix: $9,900.
St-Boniface — Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Salle de jeux. Chauffage: gaz. $2,000 comptant. Balance facile. Plein prix: $10,900.
St-Boniface — Rue Dumoulin. Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Grande cuisine. Chauffage: gaz. Grand lot. Près basilique. Comptant requis: $1,500. Balance à termes faciles.
St-Vital — Chemin Ste-Marie. Maison: 1½ étage. 4 chambres à coucher. Soubassement fini. Garage. Aubaine à seulement: $13,900.
St-Vital — Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Grand lot. Près église Ste-Marie. Comptant requis: $800. Balance à termes faciles.
Pour plus d'information
appeler PAUL GAGNON
CHapel 7-7603
29-1559-33C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
A VENDRE
St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. Bungalow: 4 pièces. Comptant requis: $1,000.
St-Boniface — Près hôpital. Bungalow: stuc, 4 pièces. 12 ans. Chambre au soubassement. Garage. Montant substantiel comptant.
St-Boniface — Triplex. Revenu annuel: $3,000. Chauffage: gaz. Comptant requis: $4,000.
St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Soubassement complet. Possession immédiate. Libre.
St-Boniface — Appartement: 5 logis. Comptant requis: $13,500. Balance à termes.
Winnipeg — Magasin: tabac, cigares, magazines, liqueurs, nouveautés, etc. Bel emplacement. Equipement moderne. Bon revenu. Aubaine au comptant pour couple intéressé.
Boulangerie à la campagne faisant pain délicieux. Bon chiffre d'affaires. Clientèle et route établie en ville. Plusieurs camions inclus. Comptant requis: $18,000. Balance à termes.
Dans village canadien-français — Agence de machines aratoires de marque populaire. Echangerait sur terre de 160 ou 320 acres près de la ville.
N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: CEdar 3-2027
30-1577-33C.

POUR VENTE de maisons à St-Boniface, Norwood ou St-Vital, ou pour achat avec $500 comptant, ou plus appeler Midtown Realty GLobe 3-4745 ou A. Desaulniers, CEdar 3-5874. 41-612-T.F.

Une demande de parents catholiques rejettée par la commission scolaire

Une pétition de 28 parents catholiques réclamant qu'on enseigne la religion à leurs enfants qui fréquentent l'école Daniel McIntyre a été rejetée pour la deuxième fois par la commission scolaire de Winnipeg, mardi soir dernier. Sur motion du commissaire Andrew Moore, la pétition a été renvoyée aux parents, sous prétexte qu'elle n'est pas conforme aux termes du Public Schools Act, car cet Acte ne donne pas aux requérants le droit de spécifier la sorte d'instruction religieuse qu'ils désirent pour leurs enfants. La motion fut acceptée par un vote de 8 à 7.

Les porte-parole des deux groupes s'opposant ce soir-là à la pétition des parents catholiques ont été Mme Anne Thorne, au nom du Congress of Canadian Women, et M. P. M. Petursson, ministre de l'église Unitaire. Ils réclament que le gouvernement provincial abolisse les sections de l'Acte scolaire qui permettent une demi-heure (de 3 h. 30 à 4 h. p.m.) d'enseignement religieux par un "ministre chrétien" ou un professeur "dûment autorisé par un tel ministre", parce que cela exigerait une discrimination entre les divers groupes d'élèves selon leur appartenance religieuse, et qu'on n'a pas le droit de se servir d'une institution publique pour promouvoir une doctrine religieuse particulière.

Les membres de l'Alliance Française ont fait un voyage au Mozambique

L'Alliance Française de Winnipeg a eu, lundi, le privilège de commencer le cycle de ses conférences annuelles par la relation de M. François Balsan, sur sa mission d'exploration dans les terres vierges du Mozambique.

M. Balsan arrivait avec la réputation d'audace que lui ont créée ses expéditions en Ethiopie, au Bélouchistan, au Kurdistan, en Afrique australe, en Arabie du Sud, au Yémen, au Kalahari; avec, aussi, sa renommée d'auteur, assurée par tout un ensemble d'ouvrages parmi lesquels sa "Poursuite vers le Nil Blanc" et "L'Expédition Panhard-Capricorne". Le sujet retenu, pour sa conférence de Winnipeg, était des plus susceptibles de passionner l'attention des membres de l'Alliance Française.

On admire la réussite de semblable entreprise avec si modeste équipement: une jeep, en dernier lieu, dans des régions si peu accessibles qu'y avaient renoncé les explorations portugaises; difficiles progressions, risques sanitaires, aléas du ravitaillement en eau n'ont su compromettre l'aboutissement de l'expédition.

Les découvertes ont été à la mesure des périls: peintures sur pierre, en premier lieu, de 3,000 à 4,000 ans d'âge, expertisées plus tard par l'abbé Breuil, et présentant les plus singuliers des signes, dont certains uniques parmi les grottes connues sur la terre; prières sur la pierre probablement, comme ces vraisemblables prières pour l'eau, figurées par des traits juxtaposés sur le granit. Mais aussi rencontres ethnographiques avec des populations retirées vers les zônes les plus insalubres, pour échapper aux marchands d'esclaves du passé.

Le film, commenté par M. Balsan, son réalisateur, présentait des images d'une rare qualité. On ne saurait oublier, sur la côte orientale, ces restes de citadelles et de résidences fortifiées, vieilles de quatre siècles, toutes pénétrées maintenant par la végétation tropicale, face à l'immensité de l'océan Indien, sous l'extrême lumière.

Enrichissante, captivante soirée, propre à donner la nostalgie des antipodes. L'élégance, le talent de conférencier de M. Balsan ont encore beaucoup ajouté au charme ressenti.

A. JOUBERT.

Décès

M. A. LEBLANC

Le 8 novembre est décédé à l'hôpital général de Winnipeg, M. Armand LeBlanc, âgé de 63 ans.

Né au Nouveau Hampshire, E.-U., il demeurait au Canada depuis 51 ans, et à Winnipeg depuis 35 ans. Il était mécanicien, se retirant en 1947.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Hélène; cinq frères, Alcide, de Montréal, Eugène, de Domremy, Sask., Emilien, de Moose Jaw, Sask., Gérard, de Zenon Park, Sask., et Léo, de Detroit, Mich.; deux soeurs, Mme E. Bernier, de Golden Bay, C.-B., et Mme Jeannette Duplessis, de Saskatoon, Sask.; une tante, Mme Olivier LeBlanc, de Transcona.

Le service funèbre fut chanté en l'église St. Edward à Winnipeg par le R. P. O. J. McInerney, curé.

A VENDRE
St-Boniface — Près église Ste-Famille. Bungalow: 4 pièces très propre. Prix raisonnable. Titre clair.
Au sud de Winnipeg — Sur chemin pavé. Terre: 200 acres; 30 en culture, 100 en foin, reste en pâturage. Près toutes commodités. Titre clair. $10,500.
J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
33-1589-33C.

A VENDRE
Echangerait un magasin sur maison à St-Boniface.
St-Boniface — Centre. Triplex: stuc. Comme neuf. 3 logis, 3 pièces. Revenu mensuel: $225. Chauffage: gaz. Titre clair. Toute offre raisonnable considérée.
Pour tous renseignements
S'adresser à A.-C. Desaulniers, 407, rue De la Morénie
ou
MIDTOWN REALTY
GLobe 3-4745 ou CEdar 3-5874
30-1581-33C.

A VENDRE
St-Boniface centre — Rue Notre-Dame. Duplex: 5 et 3. Stuc. 2 salles de bain. $12,500 à termes.
St-Norbert — Rue de l'Eglise. Lot vacant: 70.9' x 125'. Eau, égouts.
St-Boniface — Rue Berry. Près rue Taché. Maison de rapport, 2 plomberies. Soubassement complet. Prix raisonnable: $11,500 à termes faciles.
Norwood — Rue Genthon. Maison moderne: 5½ pièces. 2 ou 3 chambres à coucher. Lot: 40 x 120'. Garage. $14,000. Montant substantiel comptant.
St-Vital — Paroisse Ste-Marie. Bungalow: 2 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Chambre supplémentaire au soubassement. Lot: 50' x 140'. $10,500. Comptant requis: $2,500.
Norwood — Rue Horace. Maison de rapport: 15 ans. 9 pièces. Revenu mensuel: $120, plus 4 pièces pour propriétaire. Lot: 50' x 120'. Possession immédiate. $6,000 comptant. Balance à termes faciles.
A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
30-1579-33C.

A VENDRE
ST-BONIFACE
Rue Deschambault — Duplex: 4 et 3. 2 plomberies. $11,900. $2,500 comptant. Balance assumée par propriétaire.
ST-BONIFACE
Immeuble-appartement — 5 logis. Revenu mensuel: $365. Prix: $32,000. $8,000 comptant. Propriétaire assumerait balance. Rapporte 10% sur placement.
NORWOOD
Maison — 8 pièces style ranch. Construite sur commande. Garage attenant. Sacrifierait pour $23,500. Termes faciles.
ST-VITAL
Restaurant — 10 h. à 10 h. "short hours". Logis pour propriétaire. Chiffre d'affaires: $100 par jour. Prix: $8,500. $4,000 comptant.
RUE BERTRAND
Bungalow moderne — 4 pièces. $7,950. $2,000 comptant.
ST-BONIFACE
Maison — 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. $8,900. $1,800 comptant.
RUE BRAEMAR
Norwood — Duplex: 3 et 3. 2 plomberies. Chauffage: gaz. $13,500. Termes faciles.
A LOUER
Rue Masson — Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher.
J.-R. Poirier REALTY,
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
ou
M. Jos. Trudeau,
130, rue Masson
Téléphone: CHapel 7-8011
30-1590-33C.

LE DISTRICT SCOLAIRE CONSOLIDE DE ST-MALO, no 2398
aura besoin, à compter du 1er janvier 1963, des services d'un instituteur ou d'une institutrice qualifié, pour enseigner au grade 4. Salaire selon l'échelle établie. **Pour tous renseignements, s'adresser au secrétaire-trésorier, Denis Maynard, St-Malo, Man.**
30-1583-33C.

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
1135, rue St. James, Winnipeg
Téléphone: SUnset 3-7258

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

La
"Norwood Jewellers"
320½, avenue Taché
NORWOOD
Téléphone: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

La Société d'Habitations Ltée
MAISONS DE "DISTINCTION"
Henri DAUDET, gérant
700, Great Western Building,
356, rue Main, Winnipeg 1, Man.
Téléphone: WHitehall 3-4021

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
309, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

R. Laliberté
Service et réparation de téléviseurs et radios
(PRIX RAISONNABLE)
Téléphone: SPruce 5-5080


Noces — Fêtes scolaires — Sociétés
PHOTOS DE GROUPE
NAPOLEON MILEJSZO
(Photographe régulier de La Liberté et le Patriote)
253, rue Kelvin, Elmwood, Winnipeg 5, Man.
Téléphone: LEnox 3-1383



388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
CHapel 7-1105

Conférence historique du R. P. A. Champagne

Le mardi soir 20 novembre, la Manitoba Historical and Scientific Society se réunissait dans les salles de la Manitoba Teachers' Society, angle Portage et Lipton, pour entendre une conférence préparée par le R. P. Antonio Champagne, C.R.D.C., sur la région de Grand Rapids et de son histoire, surtout de la grande époque des découvertes de l'Ouest par les La Vérendrye et autres.

Au delà d'une centaine de membres de cette société ont suivi avec intérêt la belle histoire de la recherche de la route qui conduisait à la mer de l'Ouest et le récit des pages glorieuses de cette histoire, depuis le début lorsque La Vérendrye étudia la carte dessinée sur une écorce de bouleau par l'indien Ochaga, jusqu'au temps de la cession en 1760, suivant toutes les péripéties de la découverte des lacs Winnipeg et Manitoba et autres, de l'établissement des forts Maurepas, Bourbon, Paskaya, Fort la Reine, La Jonquière.

Le Père Champagne développa un magnifique panorama de l'immense travail que fut la découverte de l'Ouest: il conclua son historique en faisant un vibrant appel aux autorités concernées, ainsi qu'à la Société Historique du Manitoba pour travailler à préserver ces endroits historiques.

M. et Mme H. Lane

Comme le Père Champagne était retenu chez lui par la maladie, sa conférence fut traduite et donnée en anglais par M. Henry Lane, de la Société Historique de St-Boniface. Mme H. Lane, secrétaire de la même société, s'occupait de la projection des cartes préparées par le Père Champagne d'après les plus vieilles cartes connues; celui-ci ayant obtenu des archives de Paris des copies de ces cartes et aussi d'anciens documents.

Des diapositives du Grand Rapids d'aujourd'hui furent aussi projetées ainsi qu'un étalage de cartes et de photos concernant le sujet de la conférence. Si l'on en juge par les questions de l'auditoire, le sujet a vivement intéressé nos amis de langue anglaise qui s'attachent à l'histoire de notre pays. Ces personnes ont vivement apprécié le travail si bien documenté du Père Champagne.

Venez prendre un repas à la dinde servi n'importe quel jour de la semaine, sauf le dimanche, entre 11 h. 30 a.m. et 8 h. p.m.
HAVEN LUNCH
344, rue Main, Winnipeg
Un regal pour toute la famille
Notre spécialité: le poulet frit
Salle de banquet pour toutes occasions
Téléphone: WHitehall 2-9076

Le gouvernement du Canada requiert quatre instituteurs (ou institutrices) qualifiés et expérimentés, à compter de janvier 1963, pour l'enseignement dans les écoles élémentaires indiennes du Nord manitobain. La cédule des salaires s'échelonne de $3,100 à $7,750, selon les qualifications et l'expérience.

Classe 1
$3,100-$4,900, les augmentations réparties sur 9 années
Classe 2
$3,400-$5,425, les augmentations réparties sur 9 années
Classe 3
$3,800-$6,050, les augmentations réparties sur 10 années
Classe 4
$4,200-$6,950, les augmentations réparties sur 11 années

On accorde des crédits de $200 à $250 par année, pour les années d'expérience jusqu'à concurrence de six. Le plan permet l'avancement à des niveaux plus élevés après chaque année complète d'enseignement. On allouera un montant supplémentaire pour l'isolement et le coût de la vie selon les taux établis dans les lieux approuvés pour cela. Le logement, l'ameublement, le chauffage et l'éclairage sont fournis à prix raisonnable. Les dépenses de voyage pour les localités éloignées sont payées. Un plan de pension et d'assurance-groupe est disponible. Pour obtenir d'autres renseignements et les formules de demande, il faut s'adresser à M. J. Slobodzian, Surintendant des Ecoles Indiennes, 34, rue Edmonton, Winnipeg 2, Man.

A. G. Leslie,
Directeur régional
des Agences indiennes.

ABLE JOBBERS CO.
La première maison d'épiceries vendant à escompte
158, avenue Provencher CHapel 7-3996
JOUETS, POUPÉES, JEUX, etc...
Venez faire vos achats de Noël ici à des prix plus bas que ceux du gros.
CARTES DE NOËL:
Boîtes de 16 cartes 25c
Boîtes de 50 cartes $1.00
Porcelaine, Nouveautés, Décorations de Noël
TASSES ET SOUCOUPES ANGLAISES,
patrons variés 3 pour $1.00
SERVICES DE TABLE ANGLAIS
complets pour 6 — $14.00
complets pour 12 — $26.00
AUSSI: Une grande variété de conserves alimentaires à des prix plus bas que les prix du gros.

Pour l'homme de bon goût
L'Allure Classique
signifie une élégance sobre et recherchée



Une création classique de
Fashion-Craft

Pour l'automne, c'est la mise en scène des tissus classiques et des coloris sombres — et l'importance qu'ils attachent à une élégance sobre. Notre Collection de Vêtements à l'allure classique est maintenant arrivée. Nous vous invitons bien cordialement à venir voir ces vêtements de choix et de style avant-garde.

Complets de choix à partir de $69.50

Vendus avec orgueil par
HUOT
200, avenue Provencher St-Boniface